



---

**Master 2 Mention santé publique**  
**Parcours « Enfance, jeunesse :**  
**politiques**  
**et accompagnements »**  
Promotion : **2019-2020**

---

## **La question de l'affection en protection de l'enfance ses déclinaisons nationale, départementale et locale.**

Marie Pihery

Juillet 2020

*Sous la direction de Mr Leroy Ghislain*

---

## R e m e r c i e m e n t s

---

À travers cette année universitaire ainsi que la réalisation de cet écrit, je souhaite remercier plusieurs personnes qui m'ont accompagné dans ma démarche et également dans la construction de ma pratique professionnelle.

Tout d'abord, je souhaite adresser toute ma gratitude à mon directeur de ce mémoire, Mr Leroy pour sa patience, sa disponibilité et son engagement dans son accompagnement. J'adresse par la même occasion toute ma reconnaissance à l'équipe pédagogique du Master 2 ENJEU pour la qualité indéniable de la formation. Ainsi je désire remercier sincèrement Mme Loncle, Mme Sopadzhiyan et Mme Muniglia, pour leur précieux conseils et temps qu'elles ont su m'accorder.

Je tiens à remercier Monsieur Lefebvre, mon maître de stage ainsi que Mme El Haouari ma collègue chargée de mission à l'ODPE pour leur investissement et leur partage de compétences et de connaissances qui m'ont permis de développer des marges de manœuvre dans la conduite des politiques publiques de protection de l'enfance.

Je souhaite également exprimer ma gratitude auprès de mes amis, de mes collègues de formation, notamment Magalie qui a su m'accompagner dans l'aboutissement de ce mémoire et m'apporter un soutien intellectuel et moral tout au long de l'année universitaire.

Enfin, je souhaite remercier chaleureusement mes parents pour leur soutien infaillible tout au long de mon parcours d'étudiante. Puis, je tiens à témoigner toute ma gratitude à mon ami, Étienne pour sa confiance et son soutien inestimable.

---

## S o m m a i r e

---

<i>Introduction</i> .....	1
<i>I/ Socio-histoire de la protection de l'enfance sur la question du lien affectif et de l'attachement</i> .....	4
A. L'avant 1950 : l'évolution de la place de l'enfant et de la dimension affective.....	5
B. La seconde moitié du XX <sup>ème</sup> siècle : le lien affectif, de plus en plus légitime dans les pratiques des professionnels.....	7
C. Les années 2000 jusqu'à aujourd'hui : la place de l'affection dans les politiques publiques.....	11
<i>II/ Des prescriptions affectives à leur mise en œuvre à l'échelle départementale</i> .....	18
A. La formation ESOPPE et son rapport aux objectifs politiques nationaux.....	18
B. La mise en œuvre d'une journée d'étude sur la question du lien affectif.....	23
C. Focus sur une pratique professionnelle « affective » auprès d'une mineure en danger.....	27
<i>III/ L'affection et l'attachement à distance des professionnels</i> .....	32
A. La bonne proximité : comment conjuguer l'affection avec ses émotions ? .....	33
B. L'influence de la formation initiale sur les pratiques professionnelles.....	39
C. Le poids des logiques locales .....	43
<i>Conclusion</i> .....	47

---

## Liste des sigles utilisés

---

AEMO : Action Éducative en Milieu Ouvert

ANDASS : Association Nationale des Directeurs d'Action Sociale et de Santé

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ATSEM : Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles

CASF : Code d'Action Sociale et Familiale

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CNAPE : Convention Nationale de la Protection de l'Enfance

CPR : Centre de Prévention de Radicalisation

CREAI : Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

DEES : Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé

DEFJ : Direction Enfance Famille Jeunesse

DGADEFJ : Directrice Générale Adjointe de la Direction Enfance Famille Jeunesse

DGCS : Direction Générale de la Cohésion Sociale

EHESP : École de Hautes Études en Santé Publique

MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social

ODPE : Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance

ONPE : Observatoire National de la Protection de l'Enfance

UNAFORIS : Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Social

## Introduction

*« Quels que soient les mots utilisés pour en parler (transfert et contre- transfert, résonance émotionnelle, réactions affectives), des sentiments bien réels se vivent, s'échangent, naissent et meurent, nourrissant nos liens et les colorant toujours d'une façon unique. »<sup>1</sup>*

Céline Masson

En France, plus de 140 000 enfants sont placés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), il s'agit d'un service décentralisé permettant d'accompagner les enfants en danger au sein de leur famille. De nombreux professionnels guident ces enfants au quotidien en prenant en considération leurs trajectoires et difficultés et sont donc par la force des choses confrontés à la question de l'attachement et du lien affectif. Sur cette question, je vais présenter les réflexions qui ont émergé au cours de ma formation en tant qu'éducatrice spécialisée et actuellement dans le cadre de mon Master 2 à l'École de Hautes en Santé Publique (EHESP) à Rennes.

Dans le cadre de ma formation, j'ai pris connaissance d'apports théoriques, mettant en évidence l'importance du développement affectif de l'enfant. Cela m'a permis à la fois de situer la théorie de l'attachement introduite par John Bowlby en 1945 et d'identifier les besoins affectifs et relationnels de l'enfant durant ses premières années. Ensuite j'ai réalisé des stages dans le secteur de protection de l'enfance, qui m'ont permis d'observer que la plupart des enfants pouvaient développer des carences affectives dans leur famille d'origine ou lors de leur placement. Ces enfants sont souvent en quête affective face aux professionnels de la protection de l'enfance. Quant aux professionnels, ils me sont majoritairement en revanche apparus assez réservés par rapport à la perspective de mettre en œuvre une relation affective vis-à-vis des enfants. Pourquoi en est-il ainsi ? Est-ce en raison des injonctions officielles ? Je me suis alors demandée vers quel accompagnement tendre en tant que travailleur social face à ces enfants carencés. Pour répondre à cette question, je me suis appuyée sur les discours institutionnels et également portés par les formateurs des écoles de travail social, valorisant une mise à distance de nos propres émotions, éloignant alors l'attachement et l'affection mises en œuvre auprès de

---

<sup>1</sup> Maraquin, C. & Masson, G. (2010). Plaidoyer pour l'attachement entre les soignants et les personnes dont ils prennent soin. *VST - Vie sociale et traitements*, 107(3), p.128.

l'enfant carencé. J'ai donc appris à construire une distance avec les usagers que j'accompagnais, tout en gardant la volonté d'enrichir ma réflexion à ce sujet.

À ce jour, étudiante en Master 2 en Santé publique : « *Enfance, Jeunesse : Politiques et Accompagnements* », j'ai eu l'opportunité de réaliser un stage à l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE) du Nord, du 21 septembre 2019 au 5 mai 2020, qui m'a permis de repérer l'articulation des politiques publiques en protection de l'enfance.

Ce service occupe un rôle d'appui et de mise en œuvre des politiques publiques de la protection de l'enfance et occupe donc une place stratégique en lien avec de nombreux partenaires. Plus concrètement, l'ODPE anime 3 commissions pluri partenariales : la commission « études et analyses de données », la commission « formation des professionnels » et la dernière commission, « mise en œuvre du schéma départemental des solidarités humaines », qui est en réflexion. Des lieux privilégiés de ressources et de concertation entre les acteurs locaux sont d'ores et déjà envisagés au terme de ces deux prochaines années afin de répondre aux missions attribuées à l'ODPE depuis le 5 mars 2007 et précisées par la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant.

Dans le cadre de ma mission de stage, j'ai réalisé un diagnostic permettant de recueillir l'ensemble des pratiques des professionnels favorisant et facilitant la prise en charge de la parole de l'enfant de 6 ans à 11 ans en Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS). Je me suis intéressée aux divers corps de métier accompagnants ces enfants au quotidien (chef de service, éducateur spécialisé, psychologue et maîtresse de maison). Cette étude a été conduite en s'appuyant sur une méthode ethnographique<sup>2</sup> mêlant des entretiens semi-directifs<sup>3</sup> auprès de professionnels ainsi que des focus groupes avec des mineurs. D'une part, cette recherche avait pour but de mutualiser des pratiques diverses et variées favorisant la parole de l'enfant sur le territoire du Nord. De ce fait, dans le cadre de ce diagnostic, j'ai mis en évidence quelques recommandations destinées à l'ODPE afin d'améliorer le système de prise en charge de la parole de l'enfant à l'échelle départementale. D'autre part, cette recherche m'a permis d'observer que la relation affective et de confiance que l'enfant avait avec le professionnel

---

<sup>2</sup> Annexe n° 1 : Présentation de la méthodologie du diagnostic « la parole de l'enfant ».

<sup>3</sup> Annexe n° 2 : Guides d'entretiens des professionnels interrogés en MECS.

pouvait avoir une incidence et un impact sur sa parole. Ces postures affectives, éducatives et professionnelles ont alimenté mon intérêt sur la relation éducative en protection de l'enfance.

Par la suite, j'ai repéré que le conseil départemental valorisait l'attachement et l'affection comme une pratique professionnelle en plus d'un savoir théorique auprès des agents départementaux. En effet, j'ai identifié lors des commissions de l'ODPE, la récurrence des questions d'affection et d'attachement dans le cadre des échanges ou des formations déployés sur le territoire. La formation « ESOPPE » actuellement dispensée au département du Nord, porte sur la reconnaissance des besoins affectifs de l'enfant confié à l'ASE et identifie des figures d'attachement éducatives et professionnelles pouvant être mises en œuvre auprès de l'enfant. Cette formation m'a interpellée, car elle me semblait contredire les discours pédagogiques et institutionnels entendus jusque-là. Ces contradictions ont suscité mon envie de réfléchir à la place de l'attachement et de l'affection en protection de l'enfance. Je me suis alors interrogée, quels sont les éléments contextuels à ce jour favorisant la considération du développement affectif de l'enfant en protection de l'enfance ? L'attachement et l'affection doivent-ils avoir une place dans l'accompagnement des enfants en protection de l'enfance ? Le professionnel peut-il tout compte fait s'autoriser à devenir la figure d'attachement d'un enfant en demande ? Quelles sont les raisons accentuant l'importance de la théorie de l'attachement aujourd'hui alors qu'elle date de 1945 ? A-t-elle déjà été écartée des accompagnements menés auprès des enfants ?

Ce sont toutes ces questions posées en introduction qui ont fait naître ma volonté de mener une réflexion autour des notions du lien affectif et de la théorie de l'attachement et de sa place dans le contexte des politiques publiques visant les actions des professionnels. En effet, en fonction de mon lieu et de ma mission de stage, je souhaite identifier comment la place de l'affection a évolué dans les textes officiels et l'analyser sur le terrain à partir de plusieurs strates (nationale, départementale et locale), de la déclinaison des orientations étatiques à la mise en application territoriale puis individuelle. Ainsi, la question qui guidera mon écrit réflexif est la suivante :

**Comment les orientations nationales des politiques publiques de la protection de l'enfance autour de l'affection et de l'attachement se déclinent dans la pratique des professionnels ?**

**Point méthodologique :** Pour tenter de répondre à cette question, je m'appuierai sur des lectures pluridisciplinaires et des littératures grises afin d'établir les contours de ma question à l'échelle des politiques nationales, enfin je m'appuierai à la fois sur mes observations et actions dans le cadre de mon stage pour me saisir des positionnements du département du Nord, puis je m'appuierai sur les entretiens semi-directif menés avec les éducateurs spécialisés dans le cadre de mon diagnostic pour repérer comment se décline leur pratique face à cette question.

Dans un premier temps, je vais exposer l'évolution du contexte sociohistorique des politiques de la protection de l'enfance sur la question du lien affectif, permettant de situer les origines de cette notion parfois peu visible et nécessaire à ce jour au contexte de politique de la protection de l'enfance.

Dans un deuxième temps, je vais présenter l'appropriation de cette notion à l'échelle du conseil départemental, notamment dans le cadre de la fonction publique. Comment cette réflexion est-elle mise en exergue ? Quelles recommandations sont soumises par cette institution ?

Enfin dans un troisième temps, je vais exposer la prise en charge de ce lien affectif selon la pratique et les ressentis des professionnels en MECS dans le secteur associatif. Pour cela, je m'appuierai sur les propos des éducateurs spécialisés interrogés dans le cadre de ma mission de stage.

## **I/ Socio-histoire de la protection de l'enfance sur la question du lien affectif et de l'attachement**

À travers cette partie, je vais identifier la naissance et l'évolution de la place de l'affection dans l'histoire et les politiques de la protection de l'enfance. Dans un premier temps, afin de comprendre la construction et la définition de ces politiques à ce jour, je vais présenter un préambule historique retraçant la construction de la place de l'enfant ainsi que de sa dimension affective avant les années 1950. Deux autres sous-parties permettront ensuite d'étudier plus précisément l'évolution récente des prescriptions de la protection de l'enfance sur ce point.



## A. L'avant 1950 : l'évolution de la place de l'enfant et de la dimension affective

Tout d'abord, la société romaine se marque par la détention de l'autorité absolue du père sur la famille. Cependant, peu à peu, le christianisme limite cette « *toute puissance paternelle*. » Les abus de pouvoir à l'encontre de la famille sont punis, ainsi on observe une progression des abandons des enfants. Les institutions appelées usuellement les « *hospices* » pour accueillir ces enfants se construisent entre le IV<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle. Ainsi les soutiens sociaux se développent permettant d'apporter un certain intérêt à l'égard des mineurs. Après la chute de l'Empire romain, les mouvements chrétiens se déploient. En 789, Charlemagne apporte une réglementation et une prise en charge auprès des enfants à protéger ou orphelins. L'Église joue alors un rôle clé dans la prise en charge des enfants.

Ensuite, dans la société médiévale, on peut identifier que la naissance de la protection de l'enfance prend source dans des conceptions chrétiennes et des mouvements religieux. Cette période développe un ensemble « *de pratiques qui témoignent d'une réelle sollicitude aux besoins spécifiques des petits*. »<sup>4</sup>, même s'il ne faut évidemment pas négliger que ces institutions prennent en charge les enfants en fonction de certaines de leurs visées sociales (moralisation par exemple). Au Moyen-Âge, une pratique autour des « *touts petits* » se met en œuvre, « *qui s'est constituée autour de l'enfant, avec une attention aux besoins physiques de l'enfant, mais en respectant plus qu'on ne l'a écrit ses rythmes, ses capacités, et sans oublier ses besoins affectifs et relationnels*. »<sup>5</sup> Ces derniers besoins cités, correspondent à la nécessité pour l'enfant de se sentir en sécurité, de pouvoir être dans un environnement stable, d'être soutenu et enfin d'être aimé. Ces besoins peuvent être répondus par des manifestations chaleureuses et bienveillantes de la part d'une personne.

Plus tard, les prises en charge se diversifient au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, les premiers placements dit « *éducatifs et collectifs* » apparaissent, aujourd'hui nous appelons ces établissements les MECS ou les foyers de l'enfance. La place de l'enfant au sein de la société se construit et devient progressivement un enfant de la nation. Les médecins ainsi que les éducateurs sont à l'origine de cette nouvelle conception de l'enfant et mettent en évidence ses spécificités. De

---

<sup>4</sup>Bergonnier-Dupuy, G., Join-Lambert, H. & Durning, P. (2013). *Traité d'éducation familiale*. Paris : Dunod, p.63.

<sup>5</sup>Ibid, p.63.

plus, après le premier Empire, selon Philippe Ariès, la famille se centre autour de l'enfant et il est nécessaire d'avoir peu d'enfants pour pouvoir s'en charger plus facilement. De ce fait, on appréhende de plus en plus l'enfant comme un individu, auprès de qui les rapports affectifs sont de plus en plus légitimes au cours des XVIIe et surtout XVIIIe siècle. Madame de Sévigné, épistolière française au XVIIe siècle évoque que « *l'enfant devient, ou redevient, un être de relations, source de plaisir et d'échanges.* »<sup>6</sup> À travers ces propos, on identifie qu'en plus des spécificités accordées à l'enfant auparavant, l'enfant devient une richesse relationnelle auprès des individus notamment des parents, ainsi des interactions affectives apparaissent au sein des familles.

La révolution française contribue à l'évolution des modalités de prise en charge des enfants. De premières formes d'assistance publique se mettent en œuvre. De plus, les besoins du « *tout-petit* » se déclinent davantage car cette assistance publique avait pour habitude de recevoir des enfants très jeunes auparavant, cependant elle commence à prendre en charge des enfants plus âgés, « *émerge l'idée que l'enfant a des besoins spécifiques.* »<sup>7</sup> De plus, l'augmentation des abandons notifiée par l'administration réveille également les consciences civiles et sociétales, notamment celle de l'État, permettant de répondre aux inégalités et de garantir la même égalité de droit à chacun.

Ensuite le XIXe siècle marque la construction de nouveaux modèles éducatifs. C'est un modèle centré sur l'enfant et renfermant la famille sur elle-même. Les mères développent des liens de tendresse, d'attention et d'affection auprès de l'enfant : ceci était déjà en germe au XVIIIe siècle dans l'aristocratie mais se développe dans les catégories bourgeoises au cours du XIXe siècle, où le modèle de la mère affectueuse et tendre se diffuse assez largement. Plus généralement, le XIXe siècle est un siècle où l'intérêt pour l'enfant, ses jeux, son développement, est de plus en plus important, comme en témoigne par exemple l'apparition des crèches.

À la fin du XIXe et au début du XXe siècle la protection de l'enfance s'institutionnalise, elle s'inscrit de façon plus formelle, notamment dans le cadre de la loi du 24 juillet 1889. Cette politique instaure un droit permettant de créer la déchéance de la toute-puissance paternelle. Ensuite plusieurs lois se succèdent autour de la protection de l'enfance notamment celle du 2

---

<sup>6</sup>Bergonnier-Dupuy, G., Join-Lambert, H. & Durning, P. (2013). *Traité d'éducation familiale*. Paris : Dunod, p.64.

<sup>7</sup>Ayala, C. (2010). L'histoire de la protection de l'enfance. *Le Journal des psychologues*, 277(4), p.24.

février 1945 qui permet d'apporter une prise en charge au mineur dit délinquant et crée la Protection Maternelle Infantile (PMI) permettant une prise en charge sanitaire des « *tout-petits*. »

On identifie qu'à travers l'ensemble de ces périodes historiques, la place de l'enfance et notamment de l'affection ont évolué par sa considération et sa mise en œuvre au sein des familles.

### B. La seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle : le lien affectif, de plus en plus légitime dans les pratiques des professionnels

Comme nous l'avons repéré, la place de l'affection dans le développement de l'enfant était en pleine construction et peu visible avant les années 1950. Cependant, on identifie que la seconde guerre mondiale a eu un retentissement sur cette considération. « *L'attitude et les croyances à l'égard de la petite enfance qui ont pu être développées entre la Première et Seconde guerre mondiale nous paraissent complètement archaïques.* »<sup>8</sup> En effet, comme le souligne Gérard Neyrand seuls les besoins physiques étaient considérés, les besoins ludiques, affectifs et psychomoteurs étaient encore marginalisés. De plus, il évoque que la notion d'affection se développe en raison de l'impact de la guerre menant à des placements et à des perturbations affectives chez les enfants. « *On prend désormais conscience que le sauvetage des corps doit s'accompagner d'une prise en charge affective suffisante pour éviter les naufrages psychologiques.* »<sup>9</sup> Ainsi on identifie que ce contexte de crise a fait naître de nombreux travaux sur les carences affectives auprès des enfants placés en institution. Ces carences affectives sont en raison de l'absence « *des soins maternels.* »

Le psychanalyste américain René Spitz effectue une recherche en 1945 sur l'absence des liens précoces entre mère et enfant, menant l'enfant à un état d'hospitalisme dit dépressif. Ensuite John Bowlby, psychiatre et psychanalyste américain introduit la théorie de l'attachement dans les années 1950. Il définit l'attachement comme un socle pour le développement de l'enfant : « *La durée et la qualité de son existence reposeront tout d'abord entièrement sur la façon dont il sera nourri, soigné, animé dès les premiers instants de sa venue au monde, et ce pendant de nombreux mois. [...]. Les réponses de l'environnement affectif et éducatif de l'enfant, [...]*

---

<sup>8</sup> Neyrand, G. (2011). *L'enfant, la mère et la question du père : Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*. Paris : Presses Universitaires de France, p.51.

<sup>9</sup> Ibid, p.54.

*influenceront en grande partie la transformation du petit être vers la construction de son identité. »<sup>10</sup> Boris Cyrulnik rattache à cette théorie la notion d'affectif qui « tient une place dans chaque geste du quotidien qu'il s'agisse de la toilette, de l'alimentation, du langage, ou du jeu, gestes réalisés aussi bien par la famille que par les professionnels qui travaillent auprès des jeunes enfants. »<sup>11</sup> On identifie que la théorie de l'attachement permet à l'enfant de se construire en recevant des soins par une personne spécifique soit la mère ou un substitut. En effet, Boris Cyrulnik évoque que les accueillants des modes d'accueil de la petite enfance peuvent offrir à l'enfant « un point d'ancrage affectif favorable, au cas où il ne l'ait pas avec ses propres parents ou qu'il le perde dans une situation de malheur. »<sup>12</sup> De ce fait, ces recherches permettent de mettre en évidence l'importance des liens interpersonnels lors de la petite enfance ainsi que lors des séparations et énoncent la possibilité que cette figure d'attachement soit répondue par une autre sphère que celle familiale en fonction du contexte de vie de l'enfant.*

Ainsi on identifie que les carences affectives ainsi que les troubles de l'attachement peuvent se développer auprès des enfants rencontrant des instabilités. À cette époque, le 23 décembre 1958, une ordonnance se met en œuvre, favorisant un accompagnement à domicile auprès des mineurs en danger. Elle s'articule selon l'article 375 du code civil « *Si la santé et la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger ou si les conditions de son éducation sont compromises, le juge peut prononcer une mesure d'assistance éducative.* »<sup>13</sup> À travers cet article de loi on identifie plusieurs caractéristiques d'un enfant. Cependant le développement de l'enfant d'ordre affectif n'est pas inscrit. Cette absence pourrait être en raison du fonctionnement du système de protection de l'enfance établi à cette époque. L'organisation se centre sur des logiques administratives pouvant éloigner la prise en charge de l'affection de l'enfant. « *Les pratiques concrètes de protection de l'enfance peinent à évoluer par rapport à la logique administrative à l'œuvre depuis la fin du XIX e siècle.* »<sup>14</sup> En effet, dans les années 1950-1975, selon Céline Jung, le mineur sera identifié comme un enfant dit « *déposé* » alors qu'aujourd'hui il est représenté comme un enfant « *accueilli* » dans le système de protection de l'enfance.

---

<sup>10</sup> Savourey, M. (2008). *Re-crée les liens familiaux*. Lyon : Chronique sociale, p.19.

<sup>11</sup> Cyrulnik.B. (2019). *Et la petite enfance*. Savigny sur Orge : Philippe Duval, p.27.

<sup>12</sup> Ibid, p.29.

<sup>13</sup> (2004). Code civil: Section II : De l'assistance éducative. *Journal du droit des jeunes*, 233 (3), p.41.

<sup>14</sup> Jung, C. (2019). « De l'enfant "placé" à l'enfant "accueilli" : du corps agi au corps agissant. », *Enfances Familles Générations*, p.3.

Dans les années 1950, les lieux d'accueil s'interrogent sur leur modalité de prise en charge notamment celle affective. De ce fait, on identifie que peu à peu la dimension affective va s'inscrire à plusieurs niveaux, notamment au sein des pratiques familiales, professionnelles et sociétales. Les pratiques de soins en crèches seraient trop « *impersonnels et centrés sur l'hygiène au détriment de l'affectif, si elle reste pertinente pour un accueil de ce type, n'invalide pas la possibilité d'un accueil extérieur satisfaisant sur le plan de l'affectivité.* »<sup>15</sup> Liane Lozère s'est opposée à ces lieux de socialisation extra-familiale disqualifiant, selon elle, la relation affective mère-enfant. De ce fait son raisonnement a longtemps servi de support et d'argument pour critiquer la naissance de ces lieux d'accueil collectif. Ensuite en décembre 1960, une dimension commune a pris forme dans le cadre d'un séminaire à Paris organisé autour des crèches. En effet, une réflexion a émergé autour de « *la façon d'appréhender les crèches comme un lieu substitutif à l'action maternelle lorsque la mère est occupée par son travail.* »<sup>16</sup> De ce fait, on identifie que les crèches peuvent devenir un support au développement de l'enfant notamment celui de la dimension affective. Le rôle de la mère semble pouvoir se déployer par d'autres instances collectives que celle de la mère d'où le dépassement de l'opposition mère/collectivité. En effet, les figures maternelles sont souvent reconnues comme celles pouvant répondre à cette fonction affective, les collectivités ne détiendraient pas les clefs de cette fonction opposant alors ces deux modes de prises en charge, qui aujourd'hui peuvent s'avérer complémentaires. De plus, on identifie que la considération de l'affection s'inscrit dans la mise en œuvre des formations ainsi que dans le cadre des réflexions des prises en charge des professionnels. Ainsi la dimension affective s'inscrit à plusieurs échelles. « *Dans cette optique, l'importance du rôle des éducatrices et de leur formation est mise en avant.* »<sup>17</sup>

Cette montée en puissance du rapport affectif à l'enfant est aussi à relier au fait qu'au cours du XXe siècle, la psychologie de l'enfant émerge, se diffuse et se vulgarise, diffusant de nouvelles représentations de l'enfant. « *Une nouvelle vision de l'enfant se dessine lentement, fondée à la fois sur la reconnaissance des droits de l'enfant comme personne et sur l'émergence de la dimension psychologique.* »<sup>18</sup> Ghislain Leroy a réalisé une recherche autour de la place de l'affection au sein des écoles maternelles notamment auprès des «*tout-petits*», il met en

---

<sup>15</sup> Neyrand, G. (2011). *L'enfant, la mère et la question du père: Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*. Paris : Presses Universitaires de France, p.63.

<sup>16</sup>Ibid, p.66.

<sup>17</sup>Ibid, p.67.

<sup>18</sup> Bergonnier-Dupuy, G., Join-Lambert, H. & Durning, P. (2013). *Traité d'éducation familiale*. Paris : Dunod, p.72.

évidence que «*Dans la seconde moitié du XXe siècle, l'expert de l'enfance tend à devenir le psychologue*»<sup>19</sup> alors qu'auparavant, il s'agissait du médecin. C'est également la période où la psychanalyste et pédiatre française, Françoise Dolto anime des chroniques marquant la «*valorisation de l'écoute de l'enfant et de la sécurisation affective.*»<sup>20</sup> Ghislain Leroy affirme que ces valeurs se développaient également au sein des écoles maternelles. Ainsi, lors de ces périodes, on identifie que «*L'affectif et le cognitif prennent la première place : l'absence d'amour est plus redoutable que la présence des microbes.*»<sup>21</sup>

Dans les années 1970-1980, la protection de l'enfance s'inscrit dans la même continuité décrite précédemment et développe de nouvelles prises en charge en raison de rapports publics soulignant la nécessité de faire évoluer les pratiques. Le rapport de Dupont-Fauville en 1972 nomme le besoin de professionnaliser le secteur et met en évidence l'évolution des nouvelles connaissances du développement de l'enfant. De ce fait, l'ASE, service de l'État décentralisé à l'échelle départementale en 1983 où le département devient le chef de fil de la protection de l'enfance, sera désormais organisée par des techniciens (éducateurs spécialisés, assistants de service social...) et non des professionnels administratifs. Ces changements organisationnels amènent les professionnels à se préoccuper différemment des enfants sous la forme d'une approche familiale. À travers ces éléments contextuels, je peux observer que la considération de l'affection s'installe dans le cadre des prises en charge des enfants sans qu'elle soit inscrite au sein des politiques publiques de protection de l'enfance. Notons qu'une politique publique «*prend la forme d'un programme spécifique porté par une autorité gouvernementale.*»<sup>22</sup>

L'internationalisation des droits de l'enfant en 1989 est un autre temps fort sur la question de la valorisation du rapport affectif à l'enfant. Cette évolution et individuation de l'enfant est aussi en lien avec les découvertes effectuées par des psychiatres, pédopsychiatres, historiens et sociologues. Ces découvertes et techniques sont des changements considérables à cette époque. On identifie que l'enfant devient à la fois un enfant de la nation mais aussi un enfant en tant qu'individu avec des droits. Dans les années 1990, l'étude de Céline Jung (2019) met en évidence qu'à travers les rapports de situations que rédigent ces nouveaux techniciens, le

---

<sup>19</sup>Leroy, G. (2020). *L'école maternelle de la performance enfantine*. Bruxelles : Peter Lang.

<sup>20</sup> Ibid.

<sup>21</sup> Bergonnier-Dupuy, G., Join-Lambert, H. & Durning, P. (2013). *Traité d'éducation familiale*. Paris : Dunod, p.73.

<sup>22</sup> Boussaguet, L., Jacquot, S. & Ravinet, P. (2014). *Dictionnaire des politiques publiques: 4<sup>e</sup> édition précédée d'un nouvel avant-propos*. Paris: Presses de Sciences Po, p.423.

développement de l'enfant ainsi que ses évolutions affectives sont de plus en plus notifiés et évalués. « *Le développement de l'enfant est ainsi convoqué dans les rapports et notes des professionnels de l'ASE. On y trouvera rappelé le « besoin d'amour », notés les « retards de développement », consignés les expertises psychologiques, bilans et tests, rappelé le besoin de sécurité.* »<sup>23</sup> Le développement harmonieux de l'enfant est de plus en plus pris en compte dans l'évaluation des professionnels.

On identifie à la fois une considération de l'affection dans le cadre de la pratique professionnelle mais elle n'apparaît pas dans le cadre des politiques publiques de la protection de l'enfance. Comment se sont développées ces évolutions dans le cadre des politiques publiques ? Quels sont les éléments de contexte amenant ce changement de paradigme ?

### C. Les années 2000 jusqu'à aujourd'hui : la place de l'affection dans les politiques publiques

Dans les années 1990-2000, les stratégies et finalités des politiques et des acteurs de la protection de l'enfance favorisent davantage le repérage des ressources et la mobilisation des compétences parentales dans leur accompagnement. On observe à cette époque que la relation enfant-parent semble être privilégiée à toute autre sphère sociale. En effet, en protection de l'enfance, les ruptures de lien entre parent et enfant sont une pratique peu concevable. À cette même période, l'ensemble des professionnels notent une évolution des situations de plus en plus complexes, de ce fait de nombreuses informations préoccupantes se développent où « *les facteurs explicatifs seraient liés à des carences affectives...aux violences conjugales et intrafamiliales.* »<sup>24</sup> La question des carences affectives devient alors une problématique à laquelle la protection de l'enfance tente de répondre par l'intermédiaire de la réforme de la protection de l'enfance du 5 mars 2007. Je vais revenir sur les éléments contextuels favorisant cette réforme. Tout d'abord la protection de l'enfance est mise en évidence au sein de la société en raison de situations dramatiques et « *est souvent dénoncée et se trouve au cœur des débats publics; des affaires sont révélées par les médias.* »<sup>25</sup> Ainsi l'opinion publique est marquée par les affaires judiciaires qui se succèdent comme celles d'Angers ou d'Outreau (1997-2000), cela donne donc lieu à une réelle consternation. Face à ces événements dramatiques, « *l'appel des*

---

<sup>23</sup>Jung,C. (2019). « De l'enfant "placé" à l'enfant "accueilli" : du corps agi au corps agissant. », *Enfances Familles Générations*,p.8.

<sup>24</sup>Gagnadoux.M. (2017). *Politiques sociales*. Levallois-Perret : Studyrama, p.195.

<sup>25</sup> Ibid, p.195.

100 »<sup>26</sup> datant de 2005, regroupant des personnalités publiques ainsi que des professionnels, se mobilisent pour marquer l'incompétence de cette politique publique de la protection de l'enfance et la nécessité de la réformer.

Ensuite en 2004, une loi relative à l'accueil et à la protection de l'enfance construit un Observatoire National de l'Enfance En Danger (ONED), cela permet « *une meilleure estimation des phénomènes de mises en danger des enfants et l'institution de modalités d'action plus adaptées.* »<sup>27</sup> Il permet d'énumérer et de regrouper l'amélioration des connaissances propre au secteur de protection de l'enfance et d'être à l'initiative de nombreuses recommandations dans le cadre des politiques publiques de protection de l'enfance. En effet, il a participé à la construction de la réforme de 2007 et a contribué à l'élaboration de plusieurs rapports autour des prises en compte des « *besoins fondamentaux de l'enfant* » déclinées autour des années 2016-2017. Plusieurs de ces dispositifs d'analyse des pratiques s'installent dans le champ de la protection de l'enfance et participent à l'évolution des politiques publiques notamment à la considération de la théorie de l'attachement et de la dimension affective dans le développement de l'enfant.

En 2005, Pacale Breugnot évoque plusieurs changements dans l'environnement socio-économique et également une évolution des publics visés en protection de l'enfance. De ce fait, « *la lourdeur institutionnelle des dispositifs mis en place depuis des années laissent une partie de la population face à l'absence de réponse ou face à des réponses de moins en moins adaptées aux besoins réels.* »<sup>28</sup> On identifie alors que l'accompagnement des mineurs est à réfléchir et à penser autrement.

De plus, comme je l'ai indiqué précédemment, à travers l'ouvrage de Maurice Berger, le système de la protection de l'enfance dans les années 2000 construit ses prises en charge en fonction de l'idéologie du lien entre l'enfant et le parent. Le système français y est sensible et l'identifie comme « *une valeur absolue et intouchable.* »<sup>29</sup> De ce fait, cette valorisation du lien enfant/parents contraint la protection de l'enfance à se représenter l'affection et l'attachement uniquement dans le cadre de la cellule familiale. Ce raisonnement est en continuité avec les

---

<sup>26</sup>Roméo, C. & Rosenczveig, J. (2009). Les enfants : les oubliés de la politique du gouvernement. *Journal du droit des jeunes*, 284 (4), p.12.

<sup>27</sup>Derville, G. & Rabin-Costy, G. (2014). *La protection de l'enfance*. Paris : Dunod, p.22.

<sup>28</sup>Gabel, M, Lamour, M & Manciaux, M. (2005). *La protection de l'enfance, maintien, rupture et soins des liens*. Fleurus : Paris, p.18.

<sup>29</sup>Alaméda, A. (1998). *Les 7 pêchés familiaux*. Paris : Odile Jacob, p.100.



difficultés de prises en charge rencontrées en 1960, où le rôle maternel était disqualifié en raison de la prise en charge de l'enfant au sein d'une collectivité. L'attachement et l'affection existent mais s'installent difficilement dans le cadre des prises en charge extérieures à la sphère familiale, alors qu'en protection de l'enfance, l'enfant peut être potentiellement en danger par sa famille. Cet auteur met en évidence également que les juges des enfants pourraient confondre intérêt de l'enfant et préservation du lien avec les parents. Ainsi cette pratique « *se refuse à séparer a priori l'intérêt de l'enfant de l'évolution du noyau familial dans lequel il vit, et préfère l'utilisation du critère évolutif de l'existence d'un danger.* »<sup>30</sup> Pour ce pédopsychiatre la protection de l'enfance devrait se construire en fonction de l'intérêt de l'enfant nommant ainsi cet intérêt comme « *la protection de la sécurité et du développement intellectuel et affectif de l'enfant* »<sup>31</sup> et non comme un enfant attaché obligatoirement à sa propre famille d'origine. À travers cette réflexion, il soumet d'autres marges de manœuvre que celle d'un maintien des liens entre parent et enfant. J'observe alors que les politiques publiques tendraient vers une politique familialiste, car les programmes d'action publiques favoriseraient le maintien du lien et auraient comme volonté de soutenir la famille d'origine avant de proposer des modes de suppléance parentale. Selon Maurice Berger, la protection de l'enfance serait face à un « *glissement sémantique* » où on passerait de l'enfant en danger à la famille en danger. De plus, à travers son ouvrage, il évoque que la théorie de l'attachement n'est pas prise en compte alors qu'elle doit être considérée comme « *une boussole des professionnels de la protection de l'enfance.* »<sup>32</sup> Il évoque que si ces besoins étaient considérés dans les politiques, cela « *équivaldrait tout simplement à faire exploser le dispositif de protection de l'enfance français.* »<sup>33</sup> L'idéologie de ce lien entre parent et enfant contribuant au développement affectif ne permet pas de s'inscrire à cette époque dans une pratique professionnelle. Notons une pratique professionnelle comme : « *elle-même génératrice d'identité professionnelle chez son détenteur à travers le sentiment de reconnaissance sociale, qu'elle favorise, renvoie à un ensemble homogène de compétences activées, organisées autour de ligne de force cohérentes.* »<sup>34</sup> Le point de vue précédemment évoqué a été médiatisé et a contribué à la construction de cette loi identifiée en amont et présentée ci-dessous.

---

<sup>30</sup> Berger, M. (2004). *L'échec de la protection de l'enfance*. Paris : Dunod, p.188.

<sup>31</sup> Berger, M. (2005). Médiation et intérêt de l'enfant. *Dialogue*, n°170(4), p.16.

<sup>32</sup> Berger, M. (2004). *L'échec de la protection de l'enfance*. Paris : Dunod, , p.188.

<sup>33</sup> ONPE. (2016). *Les besoins fondamentaux de l'enfant et leur déclinaison pratique en protection de l'enfance*.

Consulté sur : [https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/notedactu\\_besoins\\_de\\_lenfant.pdf](https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/notedactu_besoins_de_lenfant.pdf).

<sup>34</sup> Boutinet, J. (2009). *L'ABC de la VAE*. Toulouse, France: ERES, p.176.

La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, inscrit pour la première fois le développement affectif de l'enfant, la notion d'affectif apparaît pour la première fois et est mentionnée 5 fois dans ce texte législatif. En effet, selon l'article 375 du code civil « *Si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises, des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par justice à la requête des père et mère conjointement, ou de l'un d'eux, de la personne ou du service à qui l'enfant a été confié ou du tuteur, du mineur lui-même ou du ministère public.* »<sup>35</sup> Notons que l'affectif en protection de l'enfance selon Claude Allard, correspond aux sentiments inscrits dans les relations humaines favorisant l'amour ainsi que la sécurité, ainsi « *l'affect correspond à une affection qui « augmente ou diminue, aide ou contrarie.* »<sup>36</sup> De ce fait, je peux dire que cette loi réinterroge la place et la fonction de chacun (enfants, parents, acteurs, assistants familiaux...) tout en considérant le développement affectif de l'enfant. Il est nécessaire d'ajouter qu'avant que cette dimension affective s'inscrive en France, elle était inscrite dans les pays voisins. Ces notions ont pu faire débat en raison de « *L'apparition de références à l'attachement (L.221-1 du CASF) et à la continuité relationnelle et affective (article 375 du Code Civil) avec d'autres personnes que les parents, deux notions cliniques qui sont au cœur des législations de nombreux pays dont l'Angleterre et le Québec, tempère aujourd'hui les critiques parfois virulentes exprimées... l'assistance éducative.* »<sup>37</sup> Ainsi, j'identifie que cette place de l'affection et de l'attachement s'installe dans le cadre des postures professionnelles, portant cependant une connotation dangereuse. Néanmoins quelques années après, on identifie que les dispositifs publics s'approprient cette question de l'attachement en protection de l'enfance comme nécessaire à la prise en charge des enfants confiés au système de protection de l'enfance. Le développement affectif de l'enfant semble être considéré comme un savoir théorique auprès du professionnel mais également par la suite comme une pratique professionnelle favorisant pour l'enfant une figure d'attachement potentielle.

En effet, l'Observatoire Nationale de la Protection de l'Enfance (ONPE) a réfléchi sur cette question d'affection et d'attachement en 2010 ayant mené à un rapport : « *La théorie de l'attachement : Approche conceptuelle au service de la protection de l'enfance* », ce titre rejoint

---

<sup>35</sup> Batifoulier.F. (2013). *La protection de l'enfance*. Paris : Dunod, p.534.

<sup>36</sup> Allard, C. (2019). *L'affectif et la protection de l'enfance*. Montrouge : ESF, p.53.

<sup>37</sup> Grevot, A. (2010). Ce que l'on appelle protection de l'enfance: Une mise en perspective internationale. *Les Cahiers Dynamiques*, 49(4), p.62.

la réflexion de Maurice Berger évoquant que cette théorie doit devenir la boussole des professionnels, c'est-à-dire un support et un savoir pour les professionnels en faveur des enfants confiés au système de protection de l'enfance. Dominique Lardière évoque à travers l'article de Amélie Mondon que le placement doit permettre à un enfant de s'attacher en instaurant qu' « *il faut sans cesse rappeler qu'on ne peut pas et l'on ne doit pas empêcher un enfant de s'attacher à sa famille d'accueil, ni sa famille d'accueil de s'attacher à l'enfant.* »<sup>38</sup> La construction de l'enfant et son développement affectif peut s'effectuer avec une personne différente de ses propres parents d'origine. Peu à peu la dimension affective semble pouvoir s'éloigner uniquement du contexte familial. Elle s'étend dans le cadre de la prise en charge du secteur de la protection de l'enfance avec parcimonie en plus d'un savoir théorique. En effet, ce rapport ainsi que cet article mettent en évidence le rôle à attribuer aux établissements de protection de l'enfance, qui est d'accueillir ces enfants à travers une relation suffisamment sécurisante par un professionnel référent. « *Dans le cadre de la protection de l'enfance, l'accueil de l'enfant au sein d'un établissement ou d'une famille d'accueil a notamment pour objectif de lui permettre de trouver ou de retrouver une sécurité affective au sein de son nouveau milieu de vie, à travers une relation privilégiée avec un adulte professionnel (éducateur référent ou assistant familial).* »<sup>39</sup> Ainsi le professionnel aura une fonction de « *caregiver alternatif* » auprès de l'enfant. Le professionnel « *représente une figure d'attachement potentielle pour l'enfant, rôle que le professionnel doit également choisir d'endosser, n'entachant en rien son professionnalisme.* »<sup>40</sup> On identifie que le professionnel peut s'attacher à l'enfant et qu'il peut faire office de figure d'attachement pour l'enfant, sans en perdre son professionnalisme. Cependant on s'aperçoit que cette théorie n'est pas suffisamment connue par l'ensemble des professionnels de la protection de l'enfance, alors qu'elle représente un fondement essentiel à l'accompagnement des enfants confiés à l'ASE. « *Bien que ce modèle soit repris en France par bon nombre de cliniciens, il reste encore trop méconnu des professionnels, si ce n'est dans ses grandes lignes.* »<sup>41</sup> 7 ans après la réforme de protection de l'enfance, une nouvelle loi fait son apparition.

---

<sup>38</sup>Mondon, A. (2017). Les limites de la visite médiatisée dans la création des liens précoces. *Enfances & Psy*, 75(3), p.195.

<sup>39</sup>ONED. (2010). *La théorie de l'attachement : approche conceptuelle au service de la protection de l'enfance*. Consulté sur : [https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/dossierthematique\\_theoriedelattachement\\_5.pdf](https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/dossierthematique_theoriedelattachement_5.pdf) p.51.

<sup>40</sup> Ibid, p.57.

<sup>41</sup> Ibid, p.69.

Le 14 mars 2016, le gouvernement a engagé une nouvelle politique relative à la protection de l'enfant, celle-ci s'articule autour de 3 grandes orientations dont l'une se rapportant à une meilleure prise en compte des besoins et des droits de l'enfant. De plus, cette loi met en œuvre la possibilité du délaissement parentale, en facilitant cette procédure, cela laisse davantage de marge de manœuvre extérieure à la famille d'origine pour répondre à la protection de l'enfant. De ce fait, cela permet à l'enfant d'accéder à une autre figure d'attachement appartenant au système de la protection de l'enfance ou auprès d'une famille adoptante. De plus, je peux observer que l'article 112-3 du CASF définit la protection de l'enfance depuis 2016 ainsi : « *La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits.* »<sup>42</sup> À travers cet article, on repère que ce secteur d'intervention a pour mission de soutenir et de garantir le développement affectif de l'enfant alors qu'en 2007 l'article n'évoquait pas cet aspect. Il se définissait ainsi : « *La protection de l'enfance a pour but de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles et d'assurer, le cas échéant, selon des modalités adaptées à leurs besoins, une prise en charge partielle ou totale des mineurs. Elle comporte à cet effet un ensemble d'interventions en faveur de ceux-ci et de leurs parents.* »<sup>43</sup> À travers ces deux textes de loi, on identifie que cette dernière loi de 2016, centre la prise en charge du lien affectif vis-à-vis de l'enfant et développe sa prise en compte à l'intérieur des murs des institutions. L'intérêt supérieur de l'enfant est mis en évidence de façon plus soutenue qu'auparavant. En effet, l'enfant apparaît dans l'appellation de la loi et aussi dans le premier alinéa de la loi alors qu'auparavant les parents étaient indiqués en premier. L'enfant est pris en compte dans sa singularité, la protection de l'enfance devient la protection de l'enfant. Je peux identifier que cette dernière loi affirme la prise en compte des besoins affectifs de l'enfant et répond à une certaine continuité de la loi de 2007.

En 2016, un rapport de l'ONPE présentant « *les besoins fondamentaux de l'enfant et leur déclinaison pratique en protection de l'enfance* », donne comme fonction de façon formelle, aux institutions de répondre aux besoins de l'enfant non respectés. Ensuite en 2017, la Ministre de la famille, de l'enfance et de droits des femmes Laurence Rossignol sous le gouvernement

---

<sup>42</sup> Gagnadoux, M. (2017). *Politiques sociales*. Levallois Perret : Studyrama, p.199

<sup>43</sup> Derville, G & Rabin-Costy. (2014). *La protection de l'enfance*. Paris : Dunod, p.1.

du Président de la République François Hollande a réalisé avec Nadège Séverac - sociologue et le Docteur Marie-Paule Martin Blanchais une « *démarche de consensus sur les besoins fondamentaux en protection de l'enfance.* » Cette démarche propose des outils d'analyse afin de contribuer à l'évaluation de la prise en charge affective de l'enfant mais ne prescrit pas au professionnel d'endosser ce rôle. Cependant en 2019, un autre rapport « *Penser petit* » établi par l'ONPE met en évidence le développement d'une posture professionnelle se rattachant à la théorie de l'attachement appelée ci-joint « *donneurs de soins* ». En effet, « *il est nécessaire que les donneurs de soins qui suppléent les parents auprès des enfants confiés soient fiables, prévisibles, cohérents.* »<sup>44</sup> Ce rapport recentre à la fois le développement affectif de l'enfant inscrit dans les textes législatifs et décline une fonction de « *caregiver alternatif* » identifiée en 2010 en l'incluant de façon opérationnelle à l'intérieur des murs de la protection de l'enfance. Je peux aussi ajouter que ces rapports appuient les recherches réalisées autour des apports des neurosciences. En effet, la nature des interactions de l'enfant aurait un réel impact sur sa construction cérébrale. Catherine Guéguen en tant que pédiatre a réalisé une recherche autour du bon développement du cerveau de l'enfant. Elle notifie que chaque expérience affective ou relationnelle de l'enfant a une influence sur ses neurones, ses synapses... « *La bienveillance, l'affection, l'empathie constituent donc le socle pour que l'enfant devienne un être humain au sens noble du terme : sociable, coopérant, aimant, libre, pourvu d'une conscience morale et capable de décider de sa vie.* »<sup>45</sup> Ainsi j'identifie que les nouvelles références neuroscientifiques ont une conséquence sur la prise en charge de l'affection en protection de l'enfance. Aussi en janvier 2019, un secrétaire d'État de la protection de l'enfance, Adrien Taquet a été désigné, cette nomination marque une accélération du chantier de la protection de l'enfance avec le lancement d'une « *stratégie nationale de protection de l'enfance et de l'adolescence 2018-2022.* » Cette stratégie met en évidence étroitement la notion de sécurité affective comme un droit parmi tant d'autres. Ainsi on observe que les démarches de recherche viennent appuyer cette reconnaissance politique récente autour de ce lien affectif à mettre en œuvre auprès des mineurs à accompagner dans l'intérêt de leur développement.

Ainsi, cette première partie nous a permis de montrer que le lien affectif auprès de l'enfance est devenu de plus en plus légitime dans les derniers siècles. Du côté de la protection de l'enfance, les valeurs affectives s'imposent dans les années 60-70. Cela aboutit dans un premier temps à

---

<sup>44</sup> ONPE, (2019). *Penser petit*. Consulté à l'adresse :

[https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/rapport\\_penser\\_petit\\_ok\\_0.pdf](https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/rapport_penser_petit_ok_0.pdf), p.50.

<sup>45</sup>Guéguen, C. (2017). Le cerveau de l'enfant. *L'école des parents*, 622 (1), p.43.

valoriser la relation enfant / parents. Puis, dans les années 2000-2010, une certaine inflexion se met en œuvre : s'affirme l'idée que l'attachement pourrait aussi se produire hors de la famille. Ceci ne manque pas de poser des questions aux professionnels : comment articuler prise en charge affective et (nécessaire) « distance » professionnelle ?

### **III/ Des prescriptions affectives à leur mise en œuvre à l'échelle départementale**

Après avoir identifié le cadrage politique et national de cette dimension affective en protection de l'enfance, je vais désormais repérer comment la question du lien affectif est traitée au niveau du conseil départemental. J'étudierai pour cela trois dispositifs, en cherchant à chaque fois la place qu'ils réservent au lien affectif. Je vais exposer dans un premier temps la mise en œuvre d'une formation auprès des agents médico-sociaux de la fonction publique territoriale du département. Dans un second temps, je vais présenter une journée d'étude « *proximité et attachements en protection de l'enfance* » à laquelle j'ai assisté dans le cadre de mon stage. Enfin, je vais présenter l'expérience d'un éducateur spécialisé intégrant le prisme de la dimension affective dans sa posture professionnelle au sein du conseil départemental.

#### **A. La formation ESOPPE et son rapport aux objectifs politiques nationaux**

Lors de mon stage, j'ai eu l'opportunité de participer à un ensemble de commissions avec les partenaires de l'ODPE. L'une d'elle s'intéresse au déploiement des formations auprès des professionnels de la protection de l'enfance. Je me suis intéressée à la formation ESOPPE :

« référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance. »

Tout d'abord, les fondements et objectifs de cette formation ont commencé à se construire en 2006 par le Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI). Le programme de formation se caractérise par un référentiel théorique mettant en évidence des concepts autour de l'affection, de l'attachement, de la guidance parentale et d'autres se rapportant aux besoins repérés comme essentiels chez l'enfant. De ce fait, cette formation insiste sur la promotion de la bientraitance infantile favorisant la prévention de la maltraitance. Ainsi ces caractéristiques permettent d'outiller les professionnels dans le cadre de leur pratique. « *Ils sont également en phase avec les exigences et la*

*nomenclature de la loi de 2016 et ses décrets, ainsi qu'avec la définition des Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'Enfance. »*<sup>46</sup> J'identifie que la formation a pour but d'accompagner les professionnels dans l'évaluation de la situation de l'enfant en risque de danger ou en danger. Ce référentiel dit ESOPPE «  *vise à apprécier les situations en fonction de l'intérêt de l'enfant, de la satisfaction de ses besoins fondamentaux, en veillant à identifier les dimensions dans lesquelles son développement peut être compromis. »*<sup>47</sup> On repère que les méthodes inscrites dans ce référentiel possèdent de nombreux indicateurs à observer chez l'enfant de façon multiaxiale. De plus, cette formation précise également le rôle des professionnels dans le soutien aux processus d'attachement et précise que les figures d'attachement peuvent être diverses et pas uniquement familiale. Cela renforce les valeurs affectives prononcées depuis le rapport de 2010 de l'ONPE. «  *L'attachement est actif du berceau à la tombe selon la formule de Bowlby et concerne aussi les professionnels. »*<sup>48</sup> Les agents du département ont été formés dès sa mise en œuvre en 2019, ils ont bénéficié de 3 jours de formation et un réseau de transmetteurs se développe actuellement sur le territoire (les professionnels volontaires et formés peuvent transmettre cette formation à d'autres agents départementaux.) Je relève donc que cette formation répond étroitement aux prescriptions des politiques nationales relevées en première partie de cet écrit réflexif et donne donc une place à l'affection et à l'attachement dans la pratique des professionnels et dans l'évaluation des situations.

Cependant en fonction des retours de formation des agents, j'ai soulevé quelques limites à la déclinaison des prescriptions nationales à l'échelle départementale. En effet, des agents départementaux formés constatent une différence significative entre les attentes législatives et leur pratique professionnelle. J'ai pu confirmer cette idée par des échanges<sup>49</sup> avec une ancienne puéricultrice-infirmière qui est à ce jour chargée de mission à l'ODPE et qui a suivi cette formation ESOPPE. Selon elle, cette formation permet de clarifier les programmes et visées des lois de protection de l'enfance en raison de ses incertitudes ; «  *ce qui semble être un rappel, finit par devenir un constat que notre compréhension des lois, notre vision de la protection de l'enfance et nos pratiques professionnelles ne répondent pas toujours au cadre légal, car erronée, non uniformisée en équipe et parfois contraire à la nécessaire protection de l'enfant. »*

---

<sup>46</sup>Référentiel ESOPPE interne à l'ODPE.

<sup>47</sup>Ibid.

<sup>48</sup>Référentiel interne de l'ODPE.

<sup>49</sup>Annexe n° 3 : Témoignage d'une professionnelle sur la formation ESOPPE.

On identifie à travers ces propos, une éventuelle mauvaise appropriation et interprétation de la loi. Michèle Creoff, juriste et spécialiste en protection de l'enfance a déclaré dans l'un des communiqués de presse que « *La question n'est pas ou n'est plus l'insuffisance de la loi, mais son appropriation et sa bonne application. C'est bien là que se situe notre défi collectif, et celui en particulier du Conseil National de la Protection de l'Enfance tel qu'il a été conçu par le législateur.* »<sup>50</sup> Ainsi, je repère que cette dernière loi du 14 mars 2016 (sur laquelle se base majoritairement le référentiel ESOPPE et dont parle Michèle Creoff ici) a eu et a toujours des difficultés de compréhension sur le terrain et notamment dans sa mise en pratique. J'identifie également selon Jean-Claude Thoening que « *Lors de la proclamation d'une nouvelle politique dans un secteur, les lois et les plans tracent souvent un périmètre incomplet des ressources et ne spécifient guère les conditions de leurs applications concrètes.* »<sup>51</sup> Ce périmètre semblant incomplet aux yeux des acteurs de la protection de l'enfance ne permet pas à ce jour d'accompagner formellement les enfants en fonction des prérogatives de la loi. De plus, comme l'indique Laurence Rossignol, la politique de protection de l'enfance est victime d'une réelle « *absence de lisibilité des orientations nationales.* »<sup>52</sup> Il est nécessaire de préciser que la protection de l'enfance est décentralisée, donnant aux départements la compétence et la responsabilité de ce secteur. De ce fait, la protection de l'enfance est à la fois nommée au Ministère de la santé et de la solidarité mais exercée à l'échelle départementale. Nous sommes face à deux gouvernances décloisonnées pouvant entraîner des déperditions des mouvements politiques nationaux à l'échelle départementale. « *Ce transfert de responsabilités ne va pas sans controverses et difficultés de tous ordres, qui rendent la mise en œuvre de la loi lente et laborieuse.* »<sup>53</sup> Ainsi, j'identifie que les stratégies organisationnelles d'un pouvoir étatique peuvent rencontrer quelques contraintes dans leur application à l'échelle départementale, compromettant hypothétiquement la garantie et la prise en compte du développement affectif de l'enfant.

Ainsi les formations peuvent permettre de rééquilibrer ces déperditions. Il s'agit d'ailleurs d'un des rôles de l'ODPE de faciliter ce décloisonnement national et départemental pour partager

---

<sup>50</sup> Le bulletin de la protection de l'enfance. Le CNPE en délicate posture. Consulté à l'adresse <https://lebpe.fr/lebpe/2018/11/05/le-cnpe-en-delicat-posture>.

<sup>51</sup> Boussaguet, L., Jacquot, S. & Ravinet, P. (2014). *Dictionnaire des politiques publiques : 4e édition précédée d'un nouvel avant-propos*. Paris: Presses de Sciences Po, p.422.

<sup>52</sup> Rossignol, L. (2016). La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance. *Journal du droit des jeunes*, 353(3), p.9.

<sup>53</sup> Derville, G. (2010). Le système territorialisé de protection de l'enfance : enjeux et difficultés de la mise en œuvre de la réforme du 5 mars 2007. *Informations sociales*, 162(6), p.122.



l'ensemble des connaissances sur le terrain. Ainsi en analysant la mise en œuvre de cette formation, je peux identifier que le département rencontre des difficultés de coordination avec les sphères nationales entraînant des difficultés d'harmonisation sur le territoire notamment en raison d'une interprétation non uniforme des textes législatifs.

Pour autant, il est nécessaire de préciser que le déploiement de cette formation développe de nombreux aspects encourageants et positifs sur le territoire. En effet, j'ai repéré qu'elle permettait de recentrer les besoins de l'enfant et de répondre plus précisément à sa protection en cas de danger. Selon les professionnels, elle facilite l'uniformisation des pratiques entre pairs, l'identification des dangers potentiels ou avérés auprès de l'enfant pour aboutir à une lecture fine et adaptée de la situation rencontrée. Ensuite en délimitant les contours des lois précédemment évoquées notamment celle du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, elle permet de faire évoluer la pratique de chacun en fonction des bagages théoriques des professionnels. La mise en œuvre de cette formation conduit à améliorer l'observation des professionnels lors des évaluations. Comme le précise Perrine Robin, « *Le référentiel a permis aux professionnels de repérer des zones aveugles dans l'évaluation, des champs systématiques sous investigués, comme le développement de l'enfant, l'observation des relations parents-enfant, la réponse des parents aux besoins de l'enfant.* »<sup>54</sup> Ainsi cette formation engage et développe le professionnalisme des agents départementaux formés. Cependant les bénéfices de cette formation se confrontent nécessairement à une remise en question des pratiques professionnelles, plus ou moins importante selon les agents départementaux.

En effet, les retours de formation sont divers et variés. Certains décrivent cette formation comme un avantage tandis que d'autres affirment « *découvrir qu'ils font mal leur travail 25 ans après.* »<sup>55</sup> De ce fait, on observe que cette formation permet d'évaluer les situations des enfants mais permet indirectement d'évaluer sa propre pratique en tant que professionnel. À travers ces témoignages, j'ai donc identifié le caractère stimulant mais aussi perturbant de cette formation.

---

<sup>54</sup>Robin, P. (2010). Un changement de regard sur l'évaluation et ses outils: Une protection de l'enfance en mouvement. *Les Cahiers Dynamiques*, 49(4), p.68.

<sup>55</sup> Propos tirés de mon journal de bord.

D'autre part, les agents formés<sup>56</sup> sont confrontés à des problématiques internes à leur équipe, puisqu'on observe une disparité entre les jeunes diplômés et embauchés n'ayant pas connaissance encore de ce référentiel et les professionnels formés. Cela impacte la cohésion et la coordination d'équipe. À cela s'ajoute parfois un management peu propice au changement de pratique professionnelle. Comme le précise la chargée de mission à l'ODPE : « *les échanges qui ont suivis avec d'autres collègues ayant bénéficié de la formation ont également fait part d'une confrontation à certaines pratiques hiérarchiques délétères profondément ancrées et non ouvertes au changement.* » Dans ce contexte, les politiques nationales ont quelques difficultés à s'inscrire dans des logiques institutionnelles pouvant bousculer les homéostasies et les équilibres hiérarchiques. Ce qui explique in fine les difficultés d'application des textes législatifs.

Ces éléments de contexte m'ont permis de repérer de nombreux points de vigilance pouvant à mon sens s'ajuster. D'une part, il me semble opportun d'évoquer que la pluridisciplinarité, l'écart d'âge et la singularité de chacun peuvent être un atout pour une équipe et que les professionnels ne doivent pas être « *formatés* » afin de conserver des regards croisés et diversifiés selon les situations rencontrées. De plus, ces postures peuvent favoriser une prise de recul suite aux échanges et questionnements établis au sein des équipes. D'autre part, cette formation pouvant remettre en cause une pratique professionnelle peut développer des difficultés d'accommodation pour le professionnel concerné cependant cela conduit à une évolution des compétences et des pratiques à l'échelle départementale, dans l'intérêt de l'enfant.

On peut d'ailleurs faire l'hypothèse d'un lien entre la « *démocratisation* » de cette formation et l'augmentation des placements dans le Nord, puisqu'elle permet au professionnel d'aiguiser son regard et repérer plus efficacement les situations dans lesquelles un enfant est en danger. De ce fait, cette formation permet de renforcer la place de l'affection à l'échelle départementale malgré les difficultés soulevées.

---

<sup>56</sup> Propos tirés de mon journal de bord.

**Focus professionnel :** Je m'aperçois que cet écrit réflexif ainsi que ce stage m'ont permis de développer une posture critique, analytique, et distanciée. En effet, en mêlant la théorie et l'analyse des sciences politiques sur le terrain, je peux repérer les enjeux des conduites des politiques publiques parfois très ambiguës et peu opérationnelles et proposer des marges de manœuvres plus adaptées aux besoins identifiées en amont et en aval. C'est pourquoi en ayant connaissance des difficultés, nous pouvons tenter en tant que chef de projet ou conseillère technique d'un secteur promouvoir un changement performant et efficient. J'ai bien sûr conscience de la réalité pouvant impacter cette volonté de se coordonner. Mais des réunions d'unification pourraient permettre de débattre sur ces questions en tentant de clarifier les missions de chacun et de les combiner dans la mesure du possible. Il est nécessaire de garder en mémoire, qu'en protection de l'enfance nous devons éviter l'accompagnement standard mais permettre un accompagnement sur-mesure en fonction des besoins et nécessités de chacun.

Enfin, cette formation m'a permis de délimiter les contours des applications des politiques et de cerner les spécificités du département concernant la question de l'affection en protection de l'enfance. À la suite de ces réflexions, j'ai eu l'opportunité de participer à l'un des colloques organisés partiellement par le département du Nord. Cette journée d'étude a pu de nouveau « *refaire bouger les lignes* » à la fois dans mon cheminement et dans la pratique des acteurs de terrain.

### B. La mise en œuvre d'une journée d'étude sur la question du lien affectif

L'Association Nationale des Directeurs d'Action Sociale et de Santé (ANDASS) en partenariat avec l'Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale (UNAFORIS), le conseil départemental notamment l'ODPE, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et Idéal Connaissance ont organisé une journée d'étude à Lille autour de la thématique : « *Proximité et attachements en protection de l'enfance* ». Ce colloque s'est construit autour de multiples interventions de spécialistes (sociologue, pédopsychiatre, directeur de foyers de l'enfance...) et a été animé par plusieurs débats. Ainsi, je vais présenter le discours adressé par le colloque et porté par le département, mettant en lumière des soubassements théoriques autour de l'attachement tout en identifiant les effets sur le public (les agents médico-sociaux).

Tout d'abord, je vais décrire le déroulement de cette journée d'étude. Lors de la matinée, nous avons eu un visionnage d'un extrait du film « *À tes côtés* ». Il s'agissait d'un documentaire présentant à travers des récits touchants et singuliers l'histoire de la protection de l'enfance et définissait les enjeux affectifs liés à la théorie de l'attachement. Ce film coloré d'humanité et de créativité permet d'identifier la complexité et la richesse de la relation affective et éducative. À la suite de la projection, le sociologue et réalisateur Bertrand HagenMuller, présent lors de la diffusion a mené un débat, affirmant à l'assemblée que nous pouvions « *aimer les enfants et apporter de l'affection tout en restant professionnel.* »<sup>57</sup> Ces échanges ont suscité beaucoup d'émotions. En effet, quelques professionnels se sont levés après la diffusion de ce film afin de mener « *une standing ovation* » tout en le remerciant d'avoir rendu le travail invisible des acteurs de la protection de l'enfance, visible. À travers ces expressions analogiques, j'ai observé que les professionnels de la protection de l'enfance pouvaient se satisfaire pour la plupart du positionnement engagé par ce sociologue. Il a ensuite évoqué l'importance de développer dans le cadre de la pratique des professionnels, « *la posture de don* » et d'éliminer « *la posture de contre don.* » La structure du don selon Marcel Mauss aurait pour logique de donner, recevoir et rendre, celle-ci faciliterait les échanges et la relation entre individus. De ce fait, le professionnel et l'enfant signent un contrat social dans lequel chaque parti s'engage à recevoir, rendre et donner de l'amour de façon réciproque. Si l'enfant donne de l'amour au professionnel et que le professionnel refuse cet amour, cela peut avoir un impact sur le développement de l'enfant et ne facilitera pas la relation professionnel/enfant. De ce fait, j'ai pu observer que les professionnels avaient apprécié qu'on identifie cette pratique comme professionnelle, ne compromettant pas alors leur professionnalisme, ainsi on observe que les prescriptions des politiques inscrites depuis 2010 dans les rapports publics n'avaient pas été spécifiquement relayées auprès des agents médico-sociaux.

Ensuite, un pédopsychiatre Daniel Rousseau a présenté « *les équations de la protection de l'enfance* », il a indiqué que « *les questions de l'affection et de l'attachement font parties de l'histoire des remaniements de la pensée en protection de l'enfance.* »<sup>58</sup> Le Dr Rousseau a établi plusieurs équations représentant le fonctionnement possible d'un système familial et celui de la protection de l'enfance. Dans une famille traditionnelle, le père P soutient la mère (m) et cette dernière protège l'enfant (e) donnant lieu à cette équation :  $P(m\{e\})$ . Ensuite, il a énoncé

---

<sup>57</sup> Propos tirés de mon journal de bord.

<sup>58</sup> Ibid.

une deuxième équation pouvant servir de support pour les acteurs de terrain en protection de l'enfance. Le cadre institutionnel C soutient les professionnels (p) qui protègent l'enfant {e} qui peut ainsi satisfaire le Besoin d'Attachement (Ba) et le Besoin d'affiliation (Ba) donnant lieu à cette équation :  $C(p\{e\}) \rightarrow (Ba) + (Ba)$ . À travers cette équation et ce positionnement scientifique, je peux affirmer que le département du Nord favorise le déploiement de cette posture dans le cadre des pratiques des professionnels de façon éclairée et formelle.

De plus, en fin de journée, la Directrice Adjointe Déléguée de l'Enfance Famille Jeunesse (DADEFJ) a pu conclure qu'il était maintenant du rôle des institutions de se positionner sur cette posture et pratique affective auprès des enfants confiés à l'ASE notamment en venant en soutien auprès des équipes. Elle ajoute que ce sujet est encore « *un peu neuf et en décalage entre ce qui est dit et la réalité que vivent les professionnels sur les territoires.* » En effet, on observe que cette posture n'est pas formellement inscrite chez les professionnels mais celle-ci s'installe et se conscientise désormais par cette journée. Enfin ce colloque de sensibilisation a permis de prendre connaissance du cadrage départemental du Nord autour de cette question d'attachement et d'affection et également de l'aspect novateur et révolutionnaire vécu pour certains professionnels, la prise en compte du développement affectif auprès de l'enfant confié était auparavant un savoir théorique se développant à ce jour au conseil départemental comme une pratique désormais professionnelle. Actuellement, je ne possède pas d'éléments sur les retours de cette journée mais dans le temps cela pourrait être intéressant et tout à fait pertinent d'identifier les effets à la fois sur la pratique des professionnels mais également sur les évolutions des prises en charge des enfants.

À travers ce discours départemental et en raison des échanges et réactions des professionnels, je me suis questionnée sur la question de la « bonne distance » à acquérir ou non dans cette pratique affective ? L'attachement et l'affection deviennent des pratiques essentielles au bon développement de l'enfant mais peuvent-elles pour autant devenir dangereuses et parfois inappropriées sans cette distance relationnelle ? Je me suis aperçue encore une fois que la proximité et l'attachement sont au cœur des tensions qui existent dans le travail social. J'observe que l'attachement pour l'enfant dans la relation éducative se confronte à une pratique acquise d'évitement émotionnel par les professionnels. En effet, les théories professionnelles semblent se fonder sur la bonne distance, évitant tout attachement dans l'accompagnement éducatif. J'évoquerai cet aspect dans le cadre de ma troisième partie. Je vais tout d'abord revenir sur cet aspect de « bonne distance ».

En effet, les positionnements par la hiérarchie départementale et par ces chercheurs ont mis en lumière indirectement cette question renvoyant étroitement à « *la bonne proximité* ». Le directeur de l'ANDASS – Mr Raymond Jean-Paul a évoqué au cours de ce colloque que : « *L'attachement et l'affection, ce sont des mots qui font sens et qui renvoient aux tensions et aux paradoxes des métiers de la relation mais aussi à sa richesse et à la peur d'être trop proche.* » C'est pourquoi, malgré le portage départemental adopté, on perçoit quelques zones de danger dans la pratique de l'affection et de l'attachement chez les professionnels. Je me suis alors questionnée sur les raisons de cette peur et de cette inquiétude. De quels paradoxes parle-t-il ?

### **Focus : La question de la distance affective des professionnels vue par la recherche**

Je me suis donc tournée vers des lectures s'intéressant aux métiers « *de la relation* ». Selon Charlènes Charles, les éducateurs spécialisés développent une pratique de « *bonne distance* » permettant « *d'être à la fois proche et distant et ni trop impliqué affectivement, ni pour autant désinvesti.* »<sup>59</sup> D'après Anne Lise Ulman, cette posture distanciée proviendrait du milieu médical. Selon les soignants, l'amour ne serait pas une pratique concevable. « *L'interdit d'aimer est devenu légendaire dans le soin. Nous avons tous entendu : « vous n'êtes pas là pour aimer vos patients », « il ne faut pas trop s'attacher », mais quel est ce « trop » d'investissement affectif qui effraie et dérange ?* »<sup>60</sup> Alors que le rapport « *Penser petit* » nomme les professionnels apportant une sécurité affective et relationnelle à l'enfant comme des « *donneurs de soins* ». On observe quelques différences sémantiques des fonctions du soignant. De plus, elle ajoute à travers son article, qu'aujourd'hui les professionnels de l'enfance au sein des crèches doivent se distancier du lien affectif apporté auprès des enfants. La place de l'affection serait réservée uniquement à la sphère parentale. « *Cette façon d'extraire l'affect du travail et de le rendre stérile par l'imposition de cette distance se distingue des habitudes profanes des parents et fait écran aux risques de pratiques illicites.* »<sup>61</sup> À travers ces propos, on identifie que le professionnel ne doit pas développer de lien affectif avec l'enfant, cela n'est pas inscrit dans le cadre de son champ d'intervention différent de la protection de l'enfance. De ce fait, une

---

<sup>59</sup>Charles, C. (2015). Rhétorique émotionnelle et précarité dans le travail social », *La nouvelle revue du travail*, p.10.

<sup>60</sup> Maraquin, C. & Masson, G. (2010). Plaidoyer pour l'attachement entre les soignants et les personnes dont ils prennent soin. *VST - Vie sociale et traitements*, 107(3),p.129.

<sup>61</sup>Ulmann, A. (2017). Le travail auprès des jeunes enfants : quels apprentissages pour quelles pratiques professionnelles ?. *Revue française des affaires sociales*, p.322.

distance se met en œuvre, qui est « *associée à une indifférence émotionnelle.* »<sup>62</sup> Selon Charlene Charles, ce positionnement permettrait de se préserver des risques du travail émotionnel, les éducateurs spécialisés développent également cette bonne distance pour se protéger de ce sentiment d'être trop proche. Cette posture devient un bouclier face aux émotions ressenties par le professionnel. En ce sens, les professionnels peuvent développer des postures défensives et normalisées face à leur propre émotion mais également en raison des logiques institutionnelles identifiées par la DGADEFJ, entraînant alors la construction de « *la bonne distance* ».

Enfin cette journée, a permis identifier de nouvelles fenêtres d'opportunité sur cette dimension affective. L'enfant pourrait alors avoir plusieurs « *attachements* » comme précisé dans le titre et cette « *bonne proximité* » nommée correspondrait à une posture empreinte d'affection et d'amour pour l'enfant. Il est nécessaire de rappeler que cette journée est née en réaction à une augmentation du nombre de placements chez « *les tous petits* ». Cette journée était alors inscrite dans l'agenda politique départemental du Nord notant « *l'ensemble des problèmes perçus comme appelant un débat public, voire l'intervention des autorités publiques légitimes.* »<sup>63</sup> Bertrand Hagenmüller, parmi tant d'autres au cours de cette journée, a fait partie des « *lanceurs d'alerte* ». Enfin, je vais identifier comment est associé l'attachement dans le quotidien professionnel. Quels sont les réels bénéfices de cette posture auprès d'une jeune accompagnée par un service de prévention spécialisée en protection de l'enfance ?

### C. Focus sur une pratique professionnelle « affective » auprès d'une mineure en danger

Dans le cadre de ce Master II « *Enfance, Jeunesse : Politiques et Accompagnements* », j'ai réalisé une étude de cas me permettant à partir d'entretiens semi directif<sup>64</sup>, de croiser les regards d'un éducateur spécialisé et d'une mineure suivie dans un service de prévention à la radicalisation en protection de l'enfance. De ce fait, en continuité avec le discours départemental porté, j'ai souhaité mettre en évidence la relation affective et éducative entre un professionnel et une mineure permettant à cette dernière de « *se sentir exister* » à ce jour.

---

<sup>62</sup>Maraquin, C. & Masson, G. (2010). Plaidoyer pour l'attachement entre les soignants et les personnes dont ils prennent soin. *VST - Vie sociale et traitements*, 107(3), p.130.

<sup>63</sup>Boussagnet, L., Jacquot, S. & Ravinet, P. (2014). *Dictionnaire des politiques publiques: 4<sup>e</sup> édition précédée d'un nouvel avant-propos*. Paris: Presses de Sciences Po, p.531.

<sup>64</sup>Annexe n° 4 : Guides d'entretiens semi directif auprès des personnes interrogées à la CPR.

Tout d'abord, l'étude de cas que j'ai réalisée s'est déroulée auprès d'un service appartenant à la préfecture du Nord et au conseil départemental. Il s'agit plus précisément d'une cellule de prévention à la radicalisation (CPR). Cette structure permet d'accompagner les mineurs radicalisés ou dans un processus de radicalisation dit « *en danger* ». Une équipe pluridisciplinaire évalue les situations envoyées par la préfecture afin de distinguer le niveau de la radicalisation du jeune concerné. Face à cet état des lieux, l'équipe propose un suivi ou dispose de partenariats permettant d'accompagner de façon adaptée le mineur. Les méthodes d'intervention utilisées s'apparentent à celles de la prévention spécialisée, il s'agit d'une « *intervention éducative globale conduite en direction d'adolescents et de jeunes majeurs en difficulté ou en rupture sociale* »<sup>65</sup>, favorisant de façon sous-jacente une relation éducative entre la mineure et le professionnel. Selon Philippe Gaberan, « *La relation éducative n'est pas un processus de réparation ou de normalisation de l'individu mais elle est un temps et un espace, à la fois instables et sécurisés, au sein desquels une personne requise pour ses compétences en aide une autre à passer du vivre à l'exister.* »<sup>66</sup>

Dans le cadre de cette étude de cas<sup>67</sup>, j'ai interrogé Tiphaine en tant que mineure, âgée de 17 ans, elle est actuellement déscolarisée et réside chez son père à Lyon depuis peu. Elle a été suivie par le service de la CPR car sa mère avait des suspicions de radicalisation, Tiphaine avait des propos haineux et djihadistes, refusait de se nourrir de porc et évoquait Mohamed Merah. Ces éléments contextuels ont également alerté la préfecture, qui a mis en œuvre une évaluation par la CPR. L'évaluation de l'équipe n'a pas abouti à une suspicion de radicalisation mais à des difficultés intrafamiliales et de santé en raison de l'expérience que Tiphaine avait en tant que jeune prostituée. Cette équipe a accompagné Tiphaine dans le cadre de démarches administratives afin qu'elle puisse s'insérer professionnellement et lui a proposé un ensemble de soins médicaux. Aujourd'hui elle bénéficie d'un accompagnement dans le cadre de sa garantie jeune et est suivie par une mesure d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) chez son père, ordonnée par le juge des enfants.

---

<sup>65</sup>Spécialisée de Besançon, É.(2015). Les « chantiers éducatifs » en prévention spécialisée. *VST - Vie sociale et traitements*, 128(4), p.37.

<sup>66</sup> Gaberan, P. (2007). *La relation éducative: Un outil professionnel pour un projet humaniste*. Toulouse : Ères, p.14.

<sup>67</sup> Annexe n° 5 : Retranscription des entretiens de l'étude de cas.



Lors de l'entretien, Tiphaine présentait sa situation comme « *compliquée* », elle m'informe qu'elle ne mène plus de relation avec sa mère et qu'elle a reconstruit un lien avec son père auparavant en suspens. Elle décrit de nombreuses ruptures de parcours dans le cadre de ses trajectoires familiales, scolaires, personnelles et sociales. En effet, elle a dans un premier temps vécu chez sa mère puis, suite à des disputes et violences intrafamiliales, elle aurait fugué et se serait réfugiée chez sa sœur à l'âge de 16 ans. En raison de tensions, elle quitte le logement de sa sœur et part habiter chez la famille de son petit copain, famille avec laquelle, elle est également entrée en conflit suite à quoi elle est partie rejoindre son père à Lyon. Face à ces différents éléments, je peux identifier une réelle instabilité ainsi qu'une absence de repères dans le cadre de sa sphère familiale et personnelle.

Lors de son suivi au sein de la CPR, Tiphaine a été accompagnée par Romuald, qui est l'éducateur spécialisé que j'ai interrogé et Étienne qui est son collègue, assistant de service social. J'ai alors mené deux entretiens (l'éducateur spécialisé et la jeune) qui m'ont permis d'identifier la construction de leur relation éducative et affective. En effet, lors de mes échanges avec Tiphaine, j'identifie qu'elle valorise à plusieurs reprises sa relation avec Romuald et également avec son collègue Étienne : « *ça m'a permis de me sentir mieux et d'être rassurée et comme j'étais en rupture familiale et scolaire à ce moment-là, c'étaient les seules personnes à qui je pouvais parler.* » De ce fait, je peux observer que selon les ruptures de lien et de parcours, Tiphaine entre partiellement dans un processus de désaffiliation sociale. Robert Castel définit cela comme « *le décrochage par rapport aux régulations à travers lesquelles la vie sociale se reproduit et se reconduit.* »<sup>68</sup> En effet, elle semble être éloignée psychiquement de sa propre famille et est actuellement inscrite à une mission locale afin de s'insérer professionnellement. La désaffiliation est le chemin parcouru pouvant mener à l'exclusion. De plus, Romuald a pu appuyer, dans le cadre de l'entretien, de la fragilité du parcours de Tiphaine, « *C'est une gamine qui ne voyait pas son père, qui était délaissée par sa mère, donc est-ce qu'il n'y a pas quelque chose qui se joue dans notre référence masculine, je ne sais pas, c'est une question que je me pose, nous on fait figure de repères, de fil rouge dans sa galère.* » Dans ce verbatim, il évoque le terme « *galère* », selon François Dubet, la galère correspond à une absence d'emploi et de repères entraînant d'éventuelles conduites à risque, notons qu'auparavant Tiphaine se prostituer.

---

<sup>68</sup> Castel, R. (2009). La montée des incertitudes. *Travail, protections, statut de l'individu*. France : La couleur des idées seuil, p.302.

De ce fait, je peux émettre l'hypothèse que ces multiples ruptures de lien en raison de sa situation familiale et amoureuse ont pu développer quelques fragilités pouvant la marginaliser de la société. Elle semble pourtant trouver un point d'ancrage dans l'accompagnement proposé par Romuald. De plus, à travers les propos de Tiphaine, j'observe qu'elle porte une réelle sollicitude envers Étienne et Romuald. Cet accompagnement semble lui avoir permis de se sentir soutenue durant une période complexe. Les propos de Romuald énoncent également cette hypothèse, « *on est restés en filet de sécurité, on était un peu le lien social de référence, dès qu'elle a eu des difficultés, elle nous contacte, il y a une figure de référence* ». Dans le travail éducatif, on identifie la personne de référence, comme celle étant un « *interlocuteur privilégié à l'intérieur d'un collectif, qui représente pour l'enfant l'extérieur à la famille. On pourrait dire que la personne référente s'offre à l'enfant comme support d'investissement dans un milieu plus socialisé.* »<sup>69</sup> En effet, à travers le discours de chacune des personnes interrogées, je peux supposer que Romuald est venu combler un lien social peu existant au sein de son entourage familial. Selon Isabelle Coutant, « *Les interventions institutionnelles peuvent partiellement compenser le handicap initial et jouer le rôle d'un capital social spécifique, qui peut s'avérer efficace pour contribuer à l'inflexion des trajectoires.* »<sup>70</sup> Ainsi la référence éducative et affective apportée par Romuald et Étienne peut permettre à Tiphaine de se sentir soutenue en cas de besoin, en plus des démarches administratives proposées par la CPR ; elle en témoigne ainsi, « *Enfin des fois on se voyait sans papier, juste pour discuter et c'était bien. Ils étaient vraiment présents pour moi.* » De plus, je peux repérer une réelle proximité affective en raison des surnoms employés par Tiphaine pour nommer Romuald et Étienne. En effet, elle a considéré ces travailleurs sociaux comme ses propres membres de sa famille les nommant : « *je pouvais les appeler quand ça n'allait pas ou quand je pleurais, ils répondaient, au final ils ont pris un peu la place des tontons on va dire, voilà.* » En croisant les entretiens, je me suis aperçue, d'après les propos de Romuald qu'elle les identifiait également comme « *Mes éducateurs* ». Les surnoms employés par Tiphaine auprès des professionnels témoignent d'une certaine affection et d'un attachement à ces derniers. Par le biais de l'accompagnement proposé par Romuald, je peux supposer que sa fonction d'éducateur spécialisé a participé partiellement à la construction de Tiphaine tout en lui apportant une sécurité affective et éducative. Ainsi, nous avons ici un exemple d'un lien affectif hors de la cellule familiale jouant un rôle à la

---

<sup>69</sup>Rouzel, J. (2014). *Travail éducatif et psychanalyse*. Paris : Dunod, p.65.

<sup>70</sup> Coutant, I. (2005). *Délit de jeunesse: La justice face aux quartiers*. Paris: La Découverte, p.258.

construction de soi de cette adolescente. Ceci nous paraît mettre en œuvre les directives actuelles étudiées dans la première partie et cette précédente sous-partie.

De plus, la complémentarité de l'équipe a permis comme je l'ai indiqué précédemment dans le cadre de la formation ESOPPE, d'apporter des regards croisés et pluridisciplinaires et d'apporter un tiers dans la relation éducative et affective de Tiphaine et Romuald. La triangulation rendue possible par le binôme peut également permettre de proposer une distance dans cet accompagnement qui est nécessaire dans le travail éducatif selon Philippe Gaberan ; évoquant qu'il n'y a de relation éducative possible que si « *entre soi et l'autre, s'instaure un peu de distance.* »<sup>71</sup> En effet, cette place qu'Étienne semble détenir, permet de s'accorder dans la relation. « *Pour éviter au travailleur social de s'enfermer dans une situation, il est important d'établir les conditions d'une dimension de tiers. Cette dimension du tiers apparaît dans la dynamique d'équipe. Le recours à une concertation partagée en équipe permet de déployer le champ de l'accompagnement en modulant les réponses à partir d'un éclairage collectif basé sur des compétences multiples.* »<sup>72</sup>

À travers cette analyse de situation, j'ai repéré que les postures des professionnels pouvaient suivre les spécificités affirmées par le département. En effet, Romuald laisse place à la construction d'un lien affectif avec la mineure. De plus, le point de vue de l'enfant appartenant au système de protection de l'enfance confirme par ses propos les bienfaits de cette posture éducative et affective. En effet, je peux observer à travers mes lectures que les enfants et jeunes carencés sont en recherche d'un adulte substitutif et soutenant leur permettant de « *se sentir exister* » comme Tiphaine a pu verbaliser au cours de son entretien. De ce fait, cette étude de cas m'a permis d'identifier la construction de ces maillages affectifs auprès du mineur. Isabelle Coutant marque l'efficacité des accompagnements socio éducatifs par plusieurs critères mais souligne l'importance de « *l'investissement affectif des encadrants* », « *l'efficacité des interventions socio-éducatives dépend pour partie des relations que les jeunes « sans avenir » entretiennent avec les différents agents institutionnels chargés de leur insertion et, le cas échéant, de leur normalisation (éducateurs, conseillers de mission locale, magistrats, psychiatres).* La personnalisation des relations institutionnelles, l'investissement affectifs des agents d'encadrement, la disponibilité, la patience, l'empathie apparaissent comme des

---

<sup>71</sup>Gaberan, P. (2014). *Cent mots pour être éducateur*. Toulouse : Ères, p.97.

<sup>72</sup>Guillaumey, C. (2007). Éducation et prévention spécialisée. *Pensée plurielle*, 14(1), p.90.

*critères essentiels d'adhésion progressive au message qu'ils transmettent, alors que la moralisation, la stigmatisation et la suspicion semblent conduire à l'échec. »<sup>73</sup>*

Ainsi, cette seconde partie nous a permis de clarifier l'application du lien affectif à l'échelle départementale en s'appuyant sur 3 dispositifs (formation ESOPPE, colloque et CPR). De ce fait on observe une certaine continuité entre les politiques nationales et les prescriptions départementales. Enfin, malgré quelques obstacles, la réflexion départementale active aujourd'hui ce processus d'attachement et d'affection dans la pratique des acteurs du conseil départemental du Nord. Qu'en est-il de la pratique des professionnels en MECS ?

**Focus professionnel :** Enfin en tant « *qu'observatrice à l'intérieur de mon stage* », j'ai pu me saisir de ce terrain pour construire cet écrit réflexif mais cela me permet à ce jour de construire une pratique professionnelle propre à la fonction d'une chargée de mission à l'ODPE, permettant la construction et la conduite des politiques départementales. Je n'ai pas eu de dossier autour de cette question, mais l'ODPE est un outil d'échange et de concertation entre les professionnels de la protection de l'enfance ayant pour objectif l'application des politiques publiques. C'est pourquoi à mon sens, il serait nécessaire de développer cette posture réflexive et concertée avec les partenaires autour de cette question sur le département en plus des outils de formation identifiés, afin qu'elle atteigne de nombreux professionnels de protection de l'enfance pour la rendre visible et claire tout en prenant la distance nécessaire, dans l'intérêt de l'enfant ainsi que du professionnel.

### **III/ L'affection et l'attachement à distance des professionnels**

Dans le cadre de cette troisième partie, je vais présenter les ressentis des éducateurs spécialisés en MECS sur cette question d'affection et d'attachement. Il s'agira aussi de s'interroger sur les dilemmes, difficultés, solutions, causes des différentes pratiques « *affectives* » ou non, ect. Bref, tandis que la partie 2 visait à une clarification d'une mise en œuvre précise et départementale, la partie 3 prend en charge la question des ressentis et « *solutions* » mis en œuvre par les professionnels et cherche aussi à expliquer les raisons développant des pratiques diverses. Je

<sup>73</sup> Maraquin, C. & Masson, G. (2010). Plaidoyer pour l'attachement entre les soignants et les personnes dont ils prennent soin. *VST - Vie sociale et traitements*, 107(3), p.273.

m'appuierai sur le matériau recueilli au cours de ma mission de stage. En effet, à la suite de mes entretiens menés avec les éducateurs spécialisé autour de la parole de l'enfant, j'ai souhaité recueillir leur point de vue autour de cette question d'affection et d'attachement. Ainsi, j'ai construit une grille d'entretien spécifique<sup>74</sup> afin de déterminer la place de l'affection<sup>75</sup> dans leur pratique.

### A. La bonne proximité : comment conjuguer l'affection avec ses émotions ?

Tout d'abord, je vais présenter, les contours du lieu de ma recherche, j'ai interrogé 6 éducateurs spécialisés exerçant leur mission au sein de MECS, cette structure est un lieu d'hébergement permettant d'accueillir les enfants et adolescents lors d'une mesure de placement administrative ou judiciaire. Cette décision de placement est en raison de multiples facteurs pouvant mettre en danger l'enfant. « *Le placement est une rupture dans la vie de l'enfant, avec un avant (la vie qu'il quitte) à partir duquel il comprend et interprète la vie institutionnelle.* »<sup>76</sup> Le rôle des professionnels est « *d'articuler la réalité de l'enfant avec son environnement familial et l'espace institutionnel.* »<sup>77</sup> L'organisation d'une MECS articule plusieurs périodes de la vie de l'enfant ainsi que des temps institutionnels. Elle conjugue à la fois les réunions, la vie en collectivité, les actes de la vie quotidienne, les missions administratives et les temps de coordination avec l'ensemble des partenaires gravitant autour de l'enfant.

Ainsi, lors de la retranscription<sup>78</sup> et l'analyse des entretiens que j'ai menés, j'ai identifié une pratique commune à l'ensemble des professionnels qui oscillent entre bonne distance et bonne proximité avec les enfants, pouvant permettre pour certains de « *trouver le bon dosage* ». La question de l'affection semble être une pratique proche et éloignée de leur quotidien, ainsi les stratégies des professionnels tentent davantage de trouver un équilibre entre détachement et attachement dans leur posture face aux enfants placés, ils ne s'inscrivent pas dans la même dynamique que le film « *À tes côtés* » présentée en 2<sup>ème</sup> partie. Je vais exposer ci-dessous l'origine et la construction de ces postures.

---

<sup>74</sup> Annexe n°6 : Guide d'entretien spécifique auprès des éducateurs spécialisés en MECS (écrit réflexif).

<sup>75</sup> Annexe n° 7 : Extraits d'entretiens : La parole de l'enfant influencée par l'attachement et l'affection reçue.

<sup>76</sup> Bonhomme, J. (2012). Familles et placements. *Empan*, 85(1), p.84.

<sup>77</sup> Ibid.

<sup>78</sup> Annexe n°8 : Retranscription des entretiens auprès des éducateurs spécialisés en MECS (diagnostic + écrit réflexif).

L'une des éducatrices spécialisées se nommant Éli<sup>79</sup> ne souhaite pas s'attacher et/ou apporter de l'affection aux enfants en raison d'une expérience précédente la mettant en difficulté psychologiquement. « *Je préfère avoir cette position de distance, je ne me fais pas bouffer enfin je me suis déjà fait bouffer et je suis allée voir le psychologue car j'étais dans l'affect et c'est plus pro, et mon regard par rapport aux autres enfants, on va délaiss<sup>er</sup> les autres, de ce fait là j'ai mis une distance.* » C'est pourquoi, elle semble considérer « *cette position de distance* » comme une forme de protection et comme un mécanisme de défense. De plus, à travers le discours de cette éducatrice spécialisée, elle soumet que cette posture affective ne serait pas professionnelle. Or, j'ai identifié à travers les rapports que cette posture n'engageait pas le professionnalisme du professionnel. On identifie une nouvelle fois que les prescriptions nationales peuvent avoir des difficultés à se développer à l'échelle locale.

Une jeune étudiante se nommant Marguerite, en troisième année de formation et faisant son stage dans l'une des MECS interrogées, évoque une posture distanciée en raison du « *transfert/contre transfert* » qu'elle pourrait développer. Cependant à travers ses propres lectures, elle a déterminé que la posture affective était une pratique réalisable en faveur des mineurs de la protection de l'enfance. « *Je veux aussi éviter le transfert, je suis là en tant que professionnelle, je ne suis pas là pour remplacer leur parent, j'avais peur de ça, je ne suis pas très tactile, à un moment qu'on se rapproche, j'étais gênée, j'avais peur du regard des autres et au travers des lectures, je me suis rendu compte que non.* » Je peux identifier une seconde fois que sa représentation de travailleuse sociale en formation sur cette question se superpose à mes représentations également au début de mon questionnement en tant qu'éducatrice spécialisée, qui ont évolué à ce jour en raison de cet écrit réflexif. Elle évoque que cette posture affective semble être à la fois nécessaire mais peu appropriée au sein des institutions. En effet, en exprimant « *j'avais peur du regard des autres* » je peux supposer que si elle adoptait cette posture, ses collègues ne seraient pas en adéquation avec sa conduite.

Julie, une éducatrice spécialisée affirme que l'enfant doit recevoir de l'attention et de l'affection dans le cadre de son placement car cela sera un socle lui permettant de grandir. Cependant elle précise qu'« *il faut s'attacher aux enfants avec des limites professionnelles mais il faut aussi car c'est ce qui donne à l'enfant un socle et qui s'autorise à vivre ici.* » Cette professionnelle

---

<sup>79</sup> Pour des raisons d'anonymat, les prénoms ont été changés.

prend conscience de l'importance du développement de l'enfant affectif de l'enfant et tente d'y répondre en maintenant des distances professionnelles.

Ensuite, Louis, un éducateur spécialisé a exprimé ses représentations vis-à-vis de ces notions, il classifie sous forme de 3 catégories la posture des professionnels en protection de l'enfance. Soit le professionnel met « 3 barrières », soit le professionnel « *donne beaucoup trop* » et enfin le professionnel qui « *se balance entre ces deux postures, il faut faire avec mais pas trop donc on est plus dans la bonne relation* ». Pour ce professionnel, le « *bon dosage* » semble être la posture la plus adaptée vis-à-vis de ces enfants confiés à l'ASE. De plus, selon ses propos, les jeunes professionnels ou ceux sans formation auraient des difficultés à construire cette « *distance* », ils entretiendraient rapidement « *une relation d'étouffement.*»

Une autre éducatrice spécialisée, Martine, diplômée depuis 1996, exprime que sa longue carrière lui permet aujourd'hui de « *se blinder* ». Au cours de ses premiers emplois dans le secteur de la protection de l'enfance, elle avait adopté une posture affective vis-à-vis des enfants. Elle autorisait que les enfants lui fassent un câlin en posant leur tête sur sa poitrine, maintenant elle ne souhaite plus adopter cette posture, car « *Il faut prendre beaucoup de recul, en tout cas pour ma part hein, moi quand je suis arrivée dans la profession en 96, mon dieu mon dieu, je voyais des petits bouts, je me disais wah c'était très dur, maintenant on va dire qu'à force on se blinde et on se blinde.* » À travers ces propos, j'identifie que sa posture distanciée est en raison de ses précédentes expériences lui développant d'importantes émotions. Ainsi, elle a adopté un raisonnement similaire à l'une de ses collègues Élixa présentée précédemment. De plus, à travers les propos de Martine, on identifie que l'époque a pu être un facteur pouvant influencer sa posture. En effet, suite aux dernières affaires médiatisées de pédophilie par des professionnels de l'enfance, 2 professionnels sur 7 ont indiqué leur inquiétude d'être accusés de pédophilie en raison de signes de tendresse et d'affection apportés auprès de l'enfant. « *Je vais avoir plus de difficultés à accompagner un enfant garçon à la douche qu'une fille, je vais le faire car je dois être une professionnelle, alors qu'avant j'aurais savonné l'enfant de 6-7 ans sans me poser de questions. Des distances sont mises en place par rapport à la sexualité ici.* » En effet, cette professionnelle évoque que les accusations de pédophilie envers les travailleurs sociaux seraient de plus en plus nombreuses et cela auraient une incidence sur sa positionnement professionnelle. C'est pourquoi, une distance se met en œuvre dans la relation affective et d'attachement qu'elle entretient avec les enfants. On retrouve

<Marie Pihery> - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique et de l'Université 35  
Rennes 2- <année 2019-2020>

cela dans d'autres institutions de la petite enfance comme l'ont montré les travaux de Nicolas Murcier sur les crèches ou ceux de Ghislain Leroy sur l'école maternelle. Ghislain Leroy fait d'ailleurs des liens entre cette crainte contemporaine d'être accusé de pédophilie et le fait que les professeurs des écoles, mais aussi les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), peuvent s'avérer réticents à mettre en œuvre un lien affectif vis-à-vis du corps de l'enfant. Pour autant cette même professionnelle évoque que l'attachement et l'affection sont au « cœur de son métier ». « *C'est le support de notre métier, nous on a une gamine qui fait des crises, Capucine est attachante, elle s'exprime, on sait que quand Capucine va partir on va être hyper triste, on l'a accueilli il y a 7 ans, on est humain mais après je pense que tous les professionnels de mon unité, on sait faire la part des choses, on donne l'affection nécessaire et on prend la distance aussi.* » Certains professionnels peuvent éloigner ou utiliser leurs émotions au sein des accompagnements mis en œuvre au sein des MECS. Maël Virat, invite « *à considérer les émotions et leur expression comme de possibles leviers de l'action éducative.* »<sup>80</sup> De ce fait, les émotions des professionnels peuvent être un outil éducatif dans l'accompagnement développé auprès des mineurs. Mony Elkaim évoque également que « *l'écoute de ses émotions peut devenir un véritable outil.* »<sup>81</sup> Cependant il est nécessaire de souligner la capacité du professionnel à devoir gérer ses propres émotions dans le cadre de sa pratique professionnelle.

En analysant l'ensemble des entretiens menés avec les éducateurs spécialisés des MECS, j'identifie que l'expérience du professionnel, l'époque ainsi que la formation du professionnel seraient des facteurs explicatifs dans la construction de leur posture. Cela permet d'identifier les causes de ces multiples pratiques. En effet, en fonction de leurs expériences, les professionnels semblent développer une armure professionnelle leur permettant de se distancier des situations rencontrées. « *L'expérience résulte d'une incorporation particulière et singulière acquise, apprise, transmise, éprouvée.* »<sup>82</sup> Cet outil semble favoriser la construction d'une posture à une autre.

Dans le cadre de l'étude établie dans les cahiers dynamiques, Catherine Lenzi, a réalisé une recherche autour des pratiques des professionnels accompagnant les mineurs sous-main de

---

<sup>80</sup> Guzniczak, B. (2017). Émotions: La bonne proximité ? *Les Cahiers Dynamiques*, 71(1), p.4.

<sup>81</sup> Elkaim, M. (2010). À propos du concept de résonance. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratique de réseaux*, 45 (2), p.171.

<sup>82</sup> Cadière, J. (2017). Introduction : Qu'est-ce que l'expérience ? *Forum*, 151(2), p.8.



justice. Elle identifie que la dimension émotionnelle occupe une place centrale dans le métier de ces professionnels. « *La reconnaissance du travail émotionnel serait-elle l'un des enjeux majeurs de la professionnalité ?* »<sup>83</sup> À travers cet écrit d'analyse réflexive, je peux identifier qu'il s'agit d'un véritable enjeu inhérent à la fois au public de la protection de l'enfance mais également à la posture des travailleurs sociaux. Les émotions de l'enfant et du professionnel semblent interagir et se superposer. De plus, selon Maël Virat, l'éducateur spécialisé entretient une relation asymétrique avec l'enfant permettant de développer « *un amour compassionnel* ». Il s'agit d'un havre de paix dans lequel l'éducateur doit développer un lien émotionnel garantissant l'amour porté auprès de l'enfant. Ainsi en montrant que l'enfant a une importance pour l'éducateur spécialisé, l'enfant se sent en sécurité.

Ainsi Catherine Lenzi rejoint l'idée de Maël Virat, utilisant le ressort émotionnel comme un levier de l'action éducative cependant ces ressorts émotionnels peuvent être « *façonnés par les contextes d'action, qui tout à la fois, les suscitent et les exacerbent, mais aussi, les essentialisent et les passent sous silence.* »<sup>84</sup> Ainsi, on observe que ces émotions peuvent fragiliser le professionnel mais permettent également d'accompagner le jeune, je peux relier cette réflexion aux expériences de Élisabeth, qui a rencontré des difficultés psychiques en accompagnant un mineur et en se confrontant à ses propres émotions. De ce fait, je peux identifier à la fois deux enjeux où l'attachement peut être à la fois une pratique utile et nécessaire pour l'enfant et une pratique pouvant rendre le professionnel ou l'enfant en difficulté.

À travers l'article de Bernard Guznickak, on identifie un réel débat face à la bonne proximité dans l'intervention sociale, devons-nous cacher ou libérer les émotions ? Loris Schiaratura met en garde l'utilisation de ses émotions dans un accompagnement, cela peut rendre un accompagnement biaisé, aussi Caroline Desombre énonce que pour faire preuve de professionnalisme, l'amour compassionnel « *n'est pas la condition sine qua non pour faire un bon professionnel* ». <sup>85</sup> Quant à Edouard Gentaz, il se positionne en disant que cette acceptation et construction émotionnelle permet pour le jeune accompagné ou le professionnel de développer des nouvelles capacités. Les intervenants éducatifs « *construisent auprès des mineurs des ressorts d'inventivité et d'adaptation sur lesquels prend forme la relation*

---

<sup>83</sup> Lenzi, C. (2017). La part émotionnelle du métier dans l'accompagnement des mineurs difficiles : les ressorts et paradoxes de la professionnalité. *Les Cahiers Dynamiques*, 71(1), p.83.

<sup>84</sup> Ibid.

<sup>85</sup> Guznickak, B. (2017). Émotions: La bonne proximité ? *Les Cahiers Dynamiques*, 71(1), p.4.

*éducative* ». <sup>86</sup> L'émotion semble donc être aussi un réel support à la relation éducative entretenue entre le professionnel éducatif et le mineur. Les professionnels interrogés sont face à de nombreux dilemmes. Le lien affectif et d'attachement coupe perpendiculairement plusieurs thématiques à la fois personnelle et professionnelle chez l'éducateur spécialisé. Enfin ces notions étudiées précédemment, cohabitent dans un ensemble unissant des différences. Ainsi, les professionnels rencontrent des difficultés à s'approprier une posture naturellement liée à la sphère privée et soulevant de multiples enjeux.

Ainsi l'ensemble des professionnels dans cette recherche établie par Catherine Lenzi mettent en évidence une surimplication affective par les professionnels à travers leur prise en charge. Cet investissement renvoie au professionnel un sentiment de perte de contrôle « *sous-entendu, de façon non professionnelle.* » <sup>87</sup> Ces ressorts émotionnels se déroulent en fonction d'un contexte, d'une institution et des logiques organisationnelles qui stimulent ces émotions. On observe que l'affordance joue un rôle essentiel face à ces liens émotionnels établis entre professionnels et mineurs. Elle interagit avec l'ensemble de l'interface logistique s'inscrivant dans un contexte professionnel.

On notera que ces compétences émotionnelles entrent aussi en contradiction avec les visions les plus administratives, comptables voire rentabilistes du métier, qui existent également, comme dans d'autres secteurs professionnels tels que l'action sociale, en effet Martine évoque sa difficulté à s'approprier la méthodologie de projet dans le cadre de ses fonctions, en effet, comme le précise Catherine Lenzi « *la nouvelle gestion publique est vécu par les personnels éducatifs comme un glissement de leur mission vers davantage de tâches administratives qui les éloignent de ce qui fonde leur métier : la relation.* » <sup>88</sup>

Face à ces postures affectives et émotionnelles, je peux déterminer cette pratique pour ces éducatrices spécialisées comme une pratique prudentielle. Florent Champy, sociologue, s'est intéressé aux pratiques prudentielles, les problématiques évoquées par ces professionnels éducatifs s'assemblent à cette théorie, mettant en évidence des pratiques ayant de nombreuses zones d'ombres et d'incertitudes créant des pratiques tâtonnantes et des actions expérientielles.

---

<sup>86</sup> Lenzi, C. (2017). La part émotionnelle du métier dans l'accompagnement des mineurs difficiles : les ressorts et paradoxes de la professionnalité. *Les Cahiers Dynamiques*, 71(1), p.86.

<sup>87</sup> Ibid, p.83.

<sup>88</sup> Lenzi, C. (2017). La part émotionnelle du métier dans l'accompagnement des mineurs difficiles: les ressorts et paradoxes de la professionnalité. *Les Cahiers Dynamiques*, 71(1), p.86.

À travers l'ensemble de ces entretiens, j'ai identifié que la question de l'affection et de l'attachement renvoie à la notion de proximité qui «*est vite perçue comme un « dérapage », un mélange entre la sphère professionnelle et la sphère privée.* »<sup>89</sup>

À mon sens l'équipe peut faciliter la prise en charge de cette dimension affective en MECS. Parfois certains professionnels pourraient permettre de rééquilibrer la relation entre enfant et professionnel. La personne tierce semblerait pouvoir apporter une certaine régulation des émotions de chacun dans la relation. Comme évoqué précédemment dans la présentation de l'étude de cas, les professionnels peuvent aussi se positionner en fonction des remarques que les collègues peuvent leur renvoyer. L'une des éducatrices spécialisées a pu évoquer qu'« *Il faut remettre la distance, ça arrive régulièrement, un moment l'enfant va se mettre sur le professionnel et un moment faut savoir repositionner et rééquilibrer, on peut le voir avec un collègue, dire. : « ah les proches ! »*

À travers l'ensemble de ces lectures, de ses verbatim, de ces concepts et positionnements, on observe que les émotions semblent être à la fois un levier et un obstacle à l'accompagnement affectif et éducatif de l'enfant. Dans l'accompagnement des professionnels vis-à-vis des mineurs, quels sont réellement la place de l'affection et le travail émotionnel prescrits dans les formations diplômantes de l'éducateur spécialisé ?

## B. L'influence de la formation initiale sur les pratiques professionnelles

Afin de comprendre de façon plus précise la construction de ces postures en complément de ses origines présentées précédemment, j'ai souhaité identifier dans un second temps la structuration du métier de l'éducateur spécialisé en m'appuyant sur les référentiels du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES). Cela m'a permis de me décentrer de ma perception des fonctions de ce professionnel et d'identifier les prescriptions des centres de formation vis-à-vis de la place de l'affection en protection de l'enfance. Comment est construite la fonction d'un éducateur spécialisé ? Quelles sont les missions attribuées par les centres de formation autour de la posture affective ? J'ai identifié qu'à travers les époques, les référentiels de compétences pouvaient également mettre en évidence dans un premier temps la notion de distance et de relation éducative et dans un second temps, la considération du développement

---

<sup>89</sup> Maraquin, C. & Masson, G. (2010). Plaidoyer pour l'attachement entre les soignants et les personnes dont ils prennent soin. *VST - Vie sociale et traitements*, 107(3),p.129.  
<Marie Pihery> - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique et de l'Université 39  
Rennes 2- <année 2019-2020>

psycho-affectif de l'enfant. Le DEES a connu plusieurs réformes notamment en 1990, en 2007 et en 2018.

Selon Martine, diplômée en 1996, les professionnels formés avant la réforme de 2007 n'auraient pas reçu d'apports théoriques autour de ces notions d'attachement et d'affection dans le cadre de leur cursus. D'après le référentiel du métier d'éducateur spécialisé de 1998, cette profession était peu définie dans les décrets et textes règlementaires, « *Ils fixent des statuts, des fonctions, des tâches aux éducateurs mais ils ne traitent pas de leurs compétences.* »<sup>90</sup> Peu à peu, par l'intermédiaire d'études réalisées auprès des éducateurs spécialisés, ce métier se définit davantage comme « *une profession qui privilégie la relation éducative.* »<sup>91</sup> Ainsi la pratique de l'éducateur spécialisé se conceptualise et se formalise suite aux recherches. Cependant dans ce référentiel, on identifie à la fois un manque de clarté dans les compétences de l'éducateur spécialisé mais spécifiquement autour de la fonction de la relation éducative, en effet « *le flou de cette profession* » « *découle de la singularité de la relation éducative* ». <sup>92</sup> Dans le cadre de ce référentiel, des entretiens ont été menés afin de faire « *Une distinction entre l'existant et le souhaité permet de mettre en valeur, par l'analyse, d'éventuelles tensions.* »<sup>93</sup> Cette recherche a permis de mettre en exergue la question de l'affection ainsi que de la bonne distance : « *La question de la "bonne distance" est centrale. On attend de lui qu'il ait un point d'équilibre entre le substitut familial, tout en sachant qu'il ne l'est pas ; le garant du cadre tout en montrant chaleur et investissement affectif en construisant dans l'interaction une distance dynamique.* »<sup>94</sup> À travers cet élément, on repère que le lien affectif est à la fois présent, en suspens et éloigné.

Ensuite en 2004, on attribue une fonction première à l'éducateur spécialisé qui est de créer une relation tout en adoptant une distance avec l'utilisateur : « *Il développe une écoute attentive et crée du lien avec la ou les personnes et évalue la distance nécessaire pour établir une relation de respect et de confiance mutuels, en restant attentif aux limites de son propre champ d'action. Il maîtrise son implication personnelle.* »<sup>95</sup> À travers cette fonction, on identifie la capacité pour l'éducateur spécialisé à instaurer une relation avec l'utilisateur qu'il accompagne tout en

---

<sup>90</sup> CREDOC. (2003). *Construction du référentiel métier d'éducateur spécialisé* (230). Toulouse : Arseaa, p.21.

<sup>91</sup> Ibid, p.21.

<sup>92</sup> Ibid, p.26.

<sup>93</sup> Ibid, p.32.

<sup>94</sup> CREDOC. (2003). *Construction du référentiel métier d'éducateur spécialisé* (230). Toulouse : Arseaa, p.37.

<sup>95</sup> Ministère éducation nationale enseignement supérieur recherche. (2004, mars 27). Formation des éducateurs spécialisés. Consulté à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/bo/2004/21/SOCA0421022A.htm>.

maintenant une distance et en maîtrisant sa propre implication personnelle. Je peux relever à travers cette caractéristique déclinée en 2004, qu'un équilibre est recherché entre distance et lien attentionnel vis-à-vis d'un individu comme dans la pratique identifiée dans la sous partie précédente.

Après l'énonciation de cette compétence propre à l'éducateur spécialisé, je peux identifier la construction d'une frontière entre l'espace professionnel et l'espace privé, pouvant s'avérer très fine pour un éducateur spécialisé. En effet, je peux observer que le travailleur social intervient dans la vie personnelle des individus et cela peut engendrer plusieurs enjeux à la fois professionnels et personnels pour celui-ci, notamment dans le cadre de la pratique du lien affectif pour un professionnel. De ce fait, à travers cette analyse réflexive, j'ai pris conscience que les éducateurs spécialisés travaillant en MECS avaient comme lieu de travail, un lieu de vie pour les enfants placés. Ainsi le contexte d'intervention de ces professionnels s'effectue dans le cadre de la sphère privée des enfants. Par exemple, lors de ma mission de stage, un éducateur spécialisé a pu m'indiquer que les groupes de parole proposés pour les enfants permettent de rappeler les règles de la vie quotidienne mais il s'agit également d'« *un moment d'échange, on se met à leur hauteur, on tente de trouver des solutions pour eux, on est sur des postes nous, c'est leur endroit de vie.* » Ainsi à travers ces observations, ce référentiel et ces propos, je peux identifier la complexité pour ces professionnels à se positionner face à cette dimension affective, d'attachement et de tendresse vis-à-vis d'un enfant placé. Car dans le cadre de la protection de l'enfance, les professionnels doivent articuler une posture reliée à la sphère privée dans le cadre d'une sphère professionnelle. C'est pourquoi cette place de l'affection en MECS peut rendre très perplexe les acteurs de terrain.

De plus, j'ai interrogé un éducateur spécialisé formé en 2013 qui a évoqué que la question de l'affection pouvait ne pas être évidente dans le cadre de sa formation : « *Je trouve que ce n'est pas suffisamment clair, parce que on parle des besoins de l'enfant, on n'est pas des parents de substitution, on n'est pas là pour remplacer, ça manque un peu d'apprendre à faire cette balance-là.* » À travers ces propos, je peux repérer une nouvelle fois une posture d'accommodation cherchant un certain équilibre dans la relation entre l'enfant et le professionnel. De plus, 2 éducatrices évoquent plusieurs théories se rapportant à John Bowlby. Les autres éducateurs spécialisés évoquent de pas avoir été sensibilisés à ces notions d'affection et d'attachement dans le cadre de leur formation. Ils auraient découvert cette notion sur « le terrain », « *Je ne m'en rappelle pas, je ne me souviens pas avoir appris quelque chose sur* <Marie Pihery> - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique et de l'Université 41  
Rennes 2- <année 2019-2020>

*l'affection et l'attachement, c'est le terrain qui m'a fait découvrir ça. »* ou par leur pratique professionnelle : *« Mais je ne sais pas en théorie ce que ça veut dire mais en pratique c'est difficile à expliquer : on donne de l'affection mais il y a ses limites. »*

Comme l'énonce Jean-Frédéric Dumont, l'affection semble menacée par des discordances et logiques institutionnelles et de formation. *« Pourtant, en ce qui concerne les éducateurs, la notion de professionnalisme est très souvent opposée à celles d'affectivité et d'émotivité... »*<sup>96</sup> On identifie que les formations peuvent former *« méthodologiquement, l'éducateur devient alors ce technicien de la relation, capable de mettre de côté ses affects, son implication affective, pour devenir le réceptacle neutre, non jugeant, des problématiques des personnes qu'il accompagne sur les chemins de l'émancipation et de la socialisation. Or ce raisonnement ne tient pas : pas plus du point de vue théorique que celui des pratiques. »*<sup>97</sup> À travers l'ensemble des témoignages des professionnels, je peux identifier que cette prescription au sein des formations semble rencontrer quelques difficultés d'adaptation dans le cadre des mises en pratique en raison des enjeux présentés comme émotionnels et identifiés comme humains selon les professionnels, *« c'est humain, ça vient sans qu'on le demande. »* La notion d'affection et d'attachement est peu explicite à travers les formations mais en 2018, j'identifie dans le cadre du référentiel professionnel établi par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGSC) du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES) de 2018 (transitoire) qu'un programme de formation est axé sur les démarches d'instauration de la relation éducative, de la clinique de la relation éducative ainsi que le quotidien dans la relation éducative. Ensuite il y a une unité de formation sur *« la personne »* mettant en évidence :

- Le processus de développement de la personne tout au long de la vie
- Le développement psychoaffectif de l'enfant et de l'adolescent
- La protection de l'enfance

On observe que ces thématiques renvoient implicitement à la notion d'attachement et d'affection cependant quelques zones d'incertitudes semblent apparaître dans l'appropriation de ces notions. On identifie que les prescriptions des écoles peuvent à la fois manquer de clarté sur la tâche qui incombe à certains professionnels dans des situations de protection de l'enfance

---

<sup>96</sup> Dumont, J. (2010). Émotions et relation éducative. *Empan*, 80(4), p.150.

<sup>97</sup>Ibid, p.151.

selon les propos des professionnels. De plus, d'après l'ONED la théorie de l'attachement reste trop souvent méconnue par la plupart des professionnels alors qu'elle fait partie intégrante des savoirs fondamentaux des travailleurs sociaux. J'identifie à travers les propos des professionnels, que la dimension affective et d'attachement en MECS a sa place mais qu'elle peut être compromise par plusieurs enjeux liés aux émotions des professionnels et aux prescriptions des formations. De ce fait à travers l'ensemble des entretiens que j'ai menés, j'ai pu décortiquer les postures des professionnels. Ainsi j'ai souhaité en troisième sous partie m'interroger sur les fonctionnements institutionnels des MECS afin de comprendre les logiques mises en œuvre au sein des institutions.

### C. Le poids des logiques locales

Dans le cadre de cette dernière partie, je vais mettre en évidence la fonction et le rôle des MECS sur la posture et la pratique affectives des éducateurs spécialisés. Il s'agit ici encore de comprendre la diversité des pratiques professionnelles et des rapports que les professionnels entretiennent avec la question affective.

Dans le cadre des entretiens que j'ai réalisés, j'ai observé selon les propos de deux professionnels que les fonctionnements d'une MECS pouvaient guider la pratique des éducateurs spécialisés. Martine a connu de nombreux changements depuis le début de sa carrière sur le fonctionnement institutionnel des MECS. Ces changements à ce jour s'éloignent selon elle de la dimension familiale et affective au sein des foyers de l'enfance qui régnaient auparavant. Elle évoque cela « *Je trouve qu'il y a moins d'affection, d'attachement, moi quand j'ai commencé à travailler, on était beaucoup dans les câlins mais après c'est le fonctionnement qui veut ça je pense. Avant on se faisait tous la bise, les éducateurs quand les enfants rentraient d'école, ils n'avaient pas forcément de bisous alors que d'où je venais, on était hyper proche, on pouvait faire les fous, bisous le matin, le gamin venait sur les genoux, en fonction de l'âge évidemment mais je trouve que ces signes d'affection, il y en a moins.* » Je peux relier les propos de cette professionnelle à la réflexion de Michel Chauvière évoquant que « *trop de gestion tue le social.* »<sup>98</sup> De ce fait, un mouvement de chalandisation se met en œuvre dans le travail social mettant des logiques de pratiques et institutionnelles en convergences. En m'appuyant sur son expérience ainsi que ses propos, la professionnelle souligne la rigidité de son établissement ne permettant pas de

---

<sup>98</sup> Chauvière, M. (2008). Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation. *Pensée plurielle*, 17(1), p.138.

développer des marges de manœuvre autour de cette posture affective d'où la construction d'une posture distanciée à ce jour. En effet, Catherine Lenzi observe que les professionnels sont face à une forte standardisation des pratiques qui apparaissent comme un frein important face à leur identité professionnelle. On identifie que les fonctionnements ainsi que les organisations des MECS peuvent devenir parfois un obstacle pour développer une posture affective. « *Le risque, pour ne pas dire le danger, serait de penser que les procédures institutionnelles prendraient le pas sur les processus éducatifs.* »<sup>99</sup> De plus, je peux observer que ces logiques institutionnelles ne suivent pas les directives portées par le conseil départemental, renforçant ainsi la spécificité du département du Nord.

Je peux cependant observer la tendance inverse dans une autre institution où la hiérarchie peut permettre chez un professionnel à s'autoriser à s'attacher et à développer des signes de tendresse et d'affection auprès d'un enfant. L'éducateur spécialisé Louis a pu exprimer : « *J'ai laissé plus de mou sur la pratique affective, hiérarchiquement j'ai eu quelqu'un qui m'a permis de me positionner.* » Ce positionnement hiérarchique accompagne la posture affective à ce jour de cet éducateur, de plus les actions des fonctionnements institutionnels jouent un rôle dans la posture adoptée par le professionnel, notamment par les supervisions mises en œuvre au sein des MECS. En effet, les institutions peuvent aussi accompagner les émotions des professionnels dans le cadre de leur pratique professionnelle. À travers les entretiens, j'ai identifié que 2 MECS organisaient des supervisions, permettant de réguler ses propres émotions en fonction de propos délivrés par le professionnel ou par sa simple participation. En ce sens, un réel travail émotionnel est prescrit dans certaines institutions acceptant la mise en œuvre de ses émotions vis-à-vis de l'enfant. En développant ces groupes d'analyse au sein des institutions, je peux identifier que l'institution semble cultiver et impulser ce travail émotionnel en le prescrivant à la fois comme un support et également en l'identifiant à travers des supervisions pour les utiliser dans le cadre de sa réflexion professionnelle. Ainsi, selon Martial Chenut et Laurent Vialleix, « *Bien au-delà de la prestation de service, les maisons d'enfants, parce qu'elles sont vectrices de sens, de vie, d'émotions, mettent de l'ordre dans le désordre.* »<sup>100</sup>

Ensuite, les professionnels ont pu m'évoquer que majoritairement la question de l'affection et de l'attachement était une pratique intrinsèque à la personne en complément de sa fonction

---

<sup>99</sup> Chenut, M. & Vialleix, L. (2018). *Les MECS au cœur des évolutions de la protection de l'enfance: Travailler avec l'impossible*. Toulouse, France : ERES, p.75.

<sup>100</sup> Ibid, p.81.



professionnelle. « *Après cette question de l'affection et attachement est naturel pour chacun.* » Les professionnels évoquent à la fois un manque de connaissance sur les prescriptions institutionnelles autour de ces notions et construisent leur posture « *naturellement* », Louis évoque qu'« *Ici on n'a pas de politique institutionnelle, enfin moi je n'ai pas vu sinon j'aimerais bien en avoir connaissance, je pense que c'est plutôt du bon sens, moi jamais de la vie je viendrai dans le lit d'une gamine qui me demande de faire un câlin comme si j'étais son papa, je pense que c'est de la bonne pratique et du bon sens juste humain pas forcément professionnel.* » Un autre professionnelle Jessica se représente la question de l'affection comme une pratique humaine également : « *Après je pense que ça se fait naturellement, je pense aussi mais c'est un ressenti, en tant qu'être humain on le sait qu'on se tourne plus facilement envers une personne, on ne sait pas pourquoi, ensuite le contexte joue beaucoup malgré tout.* » Ainsi les postures des professionnels se construisent en fonction de leur propre valeurs et sensibilité personnelles. Cependant il est nécessaire de préciser que les professionnels sont sur des postes, doit-on favoriser cette posture en fonction de la nature de chacun dans un cadre professionnel ? Selon Cristina De Robertis, la pratique professionnelle des travailleurs sociaux permet d'accéder à une transformation dans un contexte spécifique qui se « *caractérise par sa complexité et sa mouvance.* »<sup>101</sup> Cette pratique s'articule selon quatre éléments : *le caractère unique de chaque situation, chacune sera différente et particulière ; son instabilité, c'est-à-dire le caractère perpétuellement changeant mouvant et évolutif, son degré inévitable d'incertitude, car tout ne peut être saisi, compris et prévu ; les conflits éthiques et de valeurs inhérents au travail relationnel sur l'humain.* »<sup>102</sup> En effet, selon les propos de l'ensemble des professionnels, ces points ciblent de façon précise les limites auxquels les travailleurs sociaux se confrontent. De plus, ce dernier point met en évidence les enjeux rencontrés face à la dimension relationnelle de l'être humain, mettant en évidence potentiellement « *le naturel* » de chacun.

Pour conclure cette troisième partie, les entretiens ont permis de mettre au jour les dilemmes ressentis par les professionnels sur la question affective. Il n'est pas facile de trouver la bonne distance et la bonne proximité. La formation initiale, les logiques locales, la personnalité du professionnel (liée à son histoire personnelle) sont des pistes d'explication pour comprendre la

---

<sup>101</sup> Recherche en histoire du travail social (APREHTS), A. (2013). Institutions, acteurs et pratiques dans l'histoire du travail social. Rennes, France: Presses de l'EHESP, p.144.

<sup>102</sup> Ibid, p.144.

variété des pratiques affectives. On identifie du même coup certains leviers possibles pour faire évoluer les pratiques.

## Conclusion

Dans le cadre de cet écrit réflexif, je me suis interrogée sur la place de l'affection et de l'attachement en protection de l'enfance au sein de la relation éducative. J'ai souhaité identifier la déclinaison des politiques publiques nationales concernant cette thématique à l'échelle départementale et enfin au niveau des pratiques professionnelles. Je me suis saisie de ma mission de stage et de mon lieu de stage pour tenter de répondre à ces questions.

En première partie, j'ai étudié que les récentes politiques de protection de l'enfance, à partir du 5 mars 2007 et réaffirmée dans la loi du 14 mars 2016, renoue en un sens, avec la valorisation du lien affectif défendue par certains psychologues et psychanalystes autour des années 1950. Nous avons évoqué la question de la légitimité croissante du lien affectif hors de la sphère initiale (*caregiver alternatif*), qui s'avère de plus en plus inscrite autour des années 1990. Par ailleurs, ces dernières années, l'affection et l'attachement occupent, une place considérable en raison des avancées neuroscientifiques renforçant la dimension affective comme indispensable dans le développement de l'enfant et recommandée dans la pratique professionnelle.

En seconde partie, j'ai présenté et analysé 3 dispositifs visant à traduire ces politiques nationales récentes à l'échelle départementale tout en interrogeant leurs effets. Dans un premier temps, j'ai étudié la formation ESOPPE, qui m'a permis d'identifier ses éventuelles limites dans son application à l'échelle départementale. En effet, il est nécessaire de rappeler que les politiques sont souvent rattachées à un processus d'incrémentation ; « *le principe central de l'incrémentalisme stipule que les politiques publiques évoluent le plus souvent de façon graduelle et par un mécanisme de petit pas.* »<sup>103</sup> Ensuite le colloque s'intitulant « *proximité et attachements* » m'a donné le moyen de repérer que le discours départemental se superposait aux prescriptions officielles de façon limpide. Enfin l'étude de cas apparaît que lorsque cette pratique affective est mise en œuvre, l'enfant semble plus à même d'être en confiance et d'adhérer au projet proposé par son référent éducatif.

Enfin, en troisième partie, j'ai tenté de comprendre et d'analyser le ressenti et les postures mises en œuvre par les professionnels en MECS, face à cette dimension affective. Ainsi, les rapports et relations se construisent sous un angle similaire à la sphère familiale. La pratique du

---

<sup>103</sup>Boussaguet, L., Jacquot, S. & Ravinet, P. (2014). *Dictionnaire des politiques publiques: 4<sup>e</sup> édition précédée d'un nouvel avant-propos*. Paris: Presses de Sciences Po. p.317.

professionnel en MECS peut rencontrer de nombreux dilemmes, entre la vision du monde qu'il lui est propre, sa formation initiale et les logiques institutionnelles, s'articulant à des pratiques administratives laissant peu de place à la relation éducative. De ce fait, j'ai pu identifier pour quelles raisons, les professionnels ont tendance à inclure différemment l'attachement dans leur pratique du fait de leur propre vécu et leur personnalité. Il apparaît donc complexe d'uniformiser les postures liées à l'attachement sans toutefois effacer les singularités du professionnel s'accordant au besoin d'un enfant en particulier.

Pour conclure cette réflexion, j'ai repéré que les prescriptions des politiques nationales, départementales, des écoles de formation et des institutions autour des questions de l'attachement et de l'affection, peuvent produire des injonctions paradoxales auprès des travailleurs médico-sociaux et notamment des éducateurs spécialisés. En effet, ces injonctions donnent lieu à une cohabitation de l'affection et de la distance à la fois. De ce fait, ces deux éléments s'introduisent dans le même cadre d'intervention du professionnel rendant une pratique ambiguë. Il s'agit, pour le professionnel, d'une réelle capacité, qui est de mesurer plusieurs aspects colorant sa relation avec l'enfant. En effet, sa posture se construit en fonction de plusieurs éléments liés aux contextes d'intervention (pédophilie, émotion, regard de l'équipe...) rendant cette pratique complexe.

Enfin cet écrit réflexif ainsi que ce stage à l'ODPE m'ont permis de m'intégrer dans un contexte professionnel. En interrogeant cette question à plusieurs niveaux, j'ai pu me confronter aux réalités sociales et institutionnelles tout en identifiant la richesse et les limites d'intervention de ce système de prises en charge. En m'écartant de ma perception propre, cela m'a donné l'opportunité de faire évoluer ma perception sur cette question et de prendre de la hauteur afin de devenir une professionnelle ressource sur cette question. De ce fait en me projetant comme formatrice dans les écoles de travail social ou chargée de mission à l'ODPE, je pourrais être en capacité d'impulser ces prescriptions. Il est nécessaire, à mon sens, que l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance (cadres hiérarchiques, agents départementaux) puissent se saisir de cette question afin de se coordonner sur ces pratiques professionnelles ambiguës et complexes pour chacun, dans l'intérêt de l'enfant. De plus, j'ai pris conscience que cette question inscrite tout au long de mon écrit est au carrefour de multiples paramètres intra et extra : personnel, professionnel, institutionnel et ministériel. C'est pourquoi, les questions de l'affection et de l'attachement doivent être accompagnées dans le cadre des pratiques des professionnels à l'échelle départementale. La création d'un guide repère sur lequel les

*<Marie Pihery> - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique et de l'Université  
Rennes 2- <année 2019-2020>* 48

professionnels pourraient s'appuyer me semble une piste intéressante. De plus, je pourrai me saisir de la fédération de la Convention Nationale de la Protection de l'Enfant (CNAPE) qui œuvre pour ces questions à l'échelle nationale. Enfin, cette année scolaire a confirmé mon désir de m'impliquer dans les stratégies mises en œuvre par les politiques publiques de la protection de l'enfance, en continuant à être au centre des dispositifs d'appui en charge de ce secteur.

En guise d'ouverture, nous pouvons voir que la question de l'attachement en protection de l'enfance suscite également de nombreux débats auprès des familles d'accueil. Ces professionnels de la protection de l'enfance répondent à un mode de suppléance parentale auprès de l'enfant confié à l'ASE. Certaines familles d'accueil choisissent même d'intégrer dans leur famille, des enfants confiés devenus adoptables. Ainsi, il serait intéressant d'identifier quelles sont les prescriptions politiques envers ces professionnels dans le cadre de leur pratique vis-à-vis des mineurs placés à l'ASE ? Comment se déroule le glissement de professionnel soutenant à parent adoptant ? Comment la posture affective et le travail émotionnel se transforment pour devenir une posture parentale ?

*« Expression des émotions, mais aussi des valeurs qui les sous-tendent, gage d'un travail sur soi indispensable, pour le jeune comme pour le professionnel. »<sup>104</sup>*

Bernard Guzniczak

---

<sup>104</sup> Guzniczak, B. (2017). Émotions: La bonne proximité ? *Les Cahiers Dynamiques*, 71(1),p.5.  
<Marie Pihery> - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique et de l'Université 49  
Rennes 2- <année 2019-2020>

---

## Bibliographie

---

Allard, C. (2019). *L'affectif et la protection de l'enfance*. Montrouge : ESF.

Ayala, C. (2010). L'histoire de la protection de l'enfance. *Le Journal des psychologues*, 277(4).

Alaméda, A. (1998). *Les 7 péchés familiaux*. Paris : Odile Jacob.

Batifoulier.F. (2013). *La protection de l'enfance*. Paris : Dunod.

Berger,M. (2004). *L'échec de la protection de l'enfance*. Paris : Dunod.

Berger, M. (2005). Médiation et intérêt de l'enfant. *Dialogue*, n°170(4).

Bergonnier-Dupuy, G., Join-Lambert, H. & Durning, P. (2013). *Traité d'éducation familiale*. Paris : Dunod.

Bonhomme, J. (2012). Familles et placements. *Empan*, 85(1).

Boussaguet, L., Jacquot, S. & Ravinet, P. (2014). *Dictionnaire des politiques publiques: 4<sup>e</sup> édition précédée d'un nouvel avant-propos*. Paris: Presses de Sciences Po.

Boutinet, J. (2009). *L'ABC de la VAE*. Toulouse, France: ERES.

Capelier, F. (2015). *Comprendre la protection de l'enfance: L'enfant en danger face au droit*. Paris: Dunod.

Cadière, J. (2017). Introduction : Qu'est-ce que l'expérience ?. *Forum*, n° 151(2).

Castel, R. (2009). La montée des incertitudes. *Travail, protections, statut de l'individu*. France : La couleur des idées seuil.

Charles, C. (2015). « Rhétorique émotionnelle et précarité dans le travail social », *La nouvelle revue du travail*.

Chauvière, M. (2008). Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation. *Pensée plurielle*, 17(1).

Chenut, Martial & Vialleix. (2018). *Les MECS au cœur des évolutions de la protection de l'enfance. Travailler avec l'impossible*. Toulouse : Éres.

(2004). Code civil: Section II : De l'assistance éducative. *Journal du droit des jeunes*, 233(3).

Coutant, I. (2005). *Délit de jeunesse: La justice face aux quartiers*. Paris: La Découverte.

Cyrulnik.B. (2019). *Et la petite enfance*. Savigny sur Orge : Philippe Duval.

Derville, G. (2010). Le système territorialisé de protection de l'enfance : enjeux et difficultés de la mise en œuvre de la réforme du 5 mars 2007. *Informations sociales*, 162(6).

Derville, G. & Rabin-Costy, G. (2014). *La protection de l'enfance*. Paris : Dunod.

Dubet, F., Lapeyronnie, D. (1992). *Les Quartiers d'exil*. Paris: Le Seuil.

Dumont, J. (2010). Émotions et relation éducative. *Empan*, 80(4).

Elkaim, M. (2010). À propos du concept de résonance. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratique de réseaux*, 45 (2).

Gabel, M, Lamour, M & Manciaux, M. (2005). *La protection de l'enfance, maintien, rupture et soins des liens*. Paris : Fleurus.

Gaberan, P. (2007). *La relation éducative: Un outil professionnel pour un projet humaniste*. Toulouse : Éres.

Gaberan, P. (2014). *Cent mots pour être éducateur*. Toulouse : Erès.

Gagnadoux.M. (2017). *Politiques sociales*. Levallois-Perret : Studyrama.

Grevot, A. (2010). Ce que l'on appelle protection de l'enfance: Une mise en perspective internationale. *Les Cahiers Dynamiques*, 49(4).

Guéguen, C. (2017). Le cerveau de l'enfant. *L'école des parents*, 622(1).

Guillaumey, C. (2007). Éducation et prévention spécialisée. *Pensée plurielle*, 14(1).

Guzniczak, B. (2017). Émotions: La bonne proximité ? *Les Cahiers Dynamiques*, 71(1).

Jung, C. (2019). « De l'enfant "placé" à l'enfant "accueilli" : du corps agi au corps agissant. », *Enfances Familles Générations*.

Lenzi, C. (2017). La part émotionnelle du métier dans l'accompagnement des mineurs difficiles: les ressorts et paradoxes de la professionnalité. *Les Cahiers Dynamiques*, 71(1).

Leroy Ghislain (2020). *L'école maternelle de la performance infantine*. Bruxelles : Peter Lang.

Maraquin, C. & Masson, G. (2010). Plaidoyer pour l'attachement entre les soignants et les personnes dont ils prennent soin. *VST - Vie sociale et traitements*, 107(3).

Murcier, N. (2007). La réalité de l'égalité entre les sexes à l'épreuve de la garde des jeunes enfants. *Mouvements*, n° 49(1).

Neyrand, G. (2011). *L'enfant, la mère et la question du père: Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*. Paris cedex 14, France : Presses Universitaires de France.

Alter, N. (2002). Théorie du don et sociologie du monde du travail. *Revue du MAUSS*, n° 20(2).

Recherche en histoire du travail social (APREHTS), A. (2013). *Institutions, acteurs et pratiques dans l'histoire du travail social*. Rennes, France: Presses de l'EHESP.

Robin, P. (2010). Un changement de regard sur l'évaluation et ses outils: Une protection de l'enfance en mouvement. *Les Cahiers Dynamiques*, 49(4).

Roméo, C. & Rosenczveig, J. (2009). Les enfants : les oubliés de la politique du gouvernement. *Journal du droit des jeunes*, 284 (4).



Rossignol, L. (2016). La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance. *Journal du droit des jeunes*, 353(3).

Rouzel, J. (2014). *Travail éducatif et psychanalyse*. Paris : Dunod.

Savourey, M. (2008). *Re-créeer les liens familiaux*. Lyon : Chronique Sociale.

Spécialisée de Besançon, É.(2015). Les « chantiers éducatifs » en prévention spécialisée. *VST - Vie sociale et traitements*, 128(4).

Thollon-Behar, M. (2015). *La qualité du travail en équipe*. Toulouse, France : Ères.

Ulmann, A. (2017). Le travail auprès des jeunes enfants : quels apprentissages pour quelles pratiques professionnelles ? *Revue française des affaires sociales*.

Vrancken, D. (2012). Le travail social serait-il devenu une profession ? Quand la « prudence » s'invite au cœur d'un vieux débat. *Pensée plurielle*, 30-31(2).

## SITOGRAPHIE

Le bulletin de la protection de l'enfance. Le CNPE en délicate posture. Consulté à l'adresse : <https://lebpe.fr/lebpe/2018/11/05/le-cnpe-en-delicate-posture>

CREDOC. (2003). *Construction du référentiel métier d'éducateur spécialisé* (230). Toulouse, France : Arseaa, Consulté à l'adresse : <https://www.credoc.fr/publications/tag/referentiel-metier>.

Ministère éducation nationale enseignement supérieur recherche. (2004, mars 27). Formation des éducateurs spécialisés. Consulté à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/bo/2004/21/SOCA0421022A.htm>

Ministère des familles, de l'enfance et droits des femmes (2017). *Les besoins fondamentaux des enfants en protection de l'enfance*. Consulté à l'adresse : <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/rapports/famille-enfance/article/rapport-demarche-de-consensus-sur-les-besoins-fondamentaux-de-l-enfant-en>

ONPE, (2019). *Penser petit*. Consulté à l'adresse : [https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/rapport\\_penser\\_petit\\_ok\\_0.pdf](https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/rapport_penser_petit_ok_0.pdf)

ONPE. (2016). *Les besoins fondamentaux de l'enfant et leur déclinaison pratique en protection de l'enfance*. Consulté à

l'adresse : [https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/notedactu\\_besoins\\_de\\_lenfant.pdf](https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/notedactu_besoins_de_lenfant.pdf).

ONED. (2010). *La théorie de l'attachement : approche conceptuelle au service de la protection de l'enfance*. Consulté à l'adresse :

[https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/notedactu\\_besoins\\_de\\_lenfant.pdf](https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/notedactu_besoins_de_lenfant.pdf).

## **DOCUMENTS INTERNES À L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE**

Référentiel ESOPPE interne à l'ODPE.

Pré feuille de route départemental du Nord Protection de l'Enfant.

---

## Liste des annexes

---

Annexe n° 1 : Présentation de la méthodologie du diagnostic « la parole de l'enfant ».

Annexe n° 2 : Guides d'entretiens des professionnels interrogés en MECS.

Annexe n° 3 : Témoignage d'une professionnelle sur la formation ESOPPE.

Annexe n° 4 : Guides d'entretiens semi directif auprès des personnes interrogées à la CPR.

Annexe n° 5 : Retranscription des entretiens de l'étude de cas.

Annexe n°6 : Guide d'entretien spécifique auprès des éducateurs spécialisés en MECS (écrit réflexif).

Annexe n° 7 : Extraits d'entretiens : La parole de l'enfant influencée par l'attachement et l'affection reçue.

Annexe n°8 : Retranscription des entretiens auprès des éducateurs spécialisés en MECS (diagnostic + écrit réflexif).

**Annexe n° 1 : Présentation de la méthodologie du diagnostic « la parole de l'enfant ».**



**OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DE  
L'ENFANT**

**Commission : études et analyses de données**

**Présentation d'un projet de recherche au sein  
de l'ODPE en tant que stagiaire chargée de mission**



**Marie PIHERY**

**Étudiante à l'EHESP de Rennes**

# Méthodologie de recherche

Lors de la présentation de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance au département du Nord, Monsieur Taquet Adrien a mis en évidence l'importance de la participation des enfants et de leurs familles aux dispositifs de protection de l'enfance.

*« La parole des enfants doit être un principe qui infuse dans l'ensemble des instances, des outils, des actions. »*

Cette stratégie vise à donner la parole aux enfants et à mieux prendre en considération leurs avis et ce qu'ils vivent. En raison de cette politique nationale ainsi que de la feuille de route départementale, l'ODPE a pour but d'établir un diagnostic sur la pratique des professionnels concourant à la prise en compte de la parole de l'enfant.

Mission de stage : Le préalable étant de diagnostiquer l'existant en repérant les initiatives actuelles, interrogeant les acteurs et d'analyser ce recueil de données et de formuler des propositions soumises à la validation de l'exécutif départemental.

**Question de départ : Quels sont les moyens mis en œuvre afin de garantir la parole de l'enfant dans la prise en charge de l'enfant en MECS ?**

Terrain d'enquête : 4 MECS des Hauts de France

Population ciblée : Les enfants confiés âgés de 6-11 ans.

Méthodes utilisées : questionnaires, entretiens semi directif et focus groupe : démarche quantitative et qualitative

Publics interrogés : Les professionnels des MECS : Chef de service, psychologue, éducateur spécialisé ou de jeunes enfants et maîtresse de maison ainsi que les mineurs confiés en MECS : les enfants volontaires (à voir avec l'équipe).

Finalité de cette exploration ethnographique : Établir un dossier réflexif sous forme de diagnostic (constats, analyses, préconisations).

Marie PIHERY

**Annexe n° 2 : Guides d'entretiens des personnes interrogées en MECS.**

*Chef de service*

THEMATIQUES	QUESTIONS
<b>Présentation</b>	<p>Quelle est votre fonction ?            Quelles sont vos expériences dans le domaine de la protection de l'enfant ?            Pouvez-vous me dire quelques mots sur vos missions ?</p>
<b>La parole, l'avis et l'expression de l'enfant</b>	<p>Quelles sont vos représentations face à la parole de l'enfant dans le système de protection de l'enfant ?            Quelles distinctions faites-vous entre parole, expression et avis de l'enfant ? Comment ces 3 actions s'articulent au sein de votre MECS ?            Selon vous, comment l'enfant perçoit et utilise ce droit au sein de votre MECS ?</p>
<b>Projet de l'enfant</b>	<p>Comment favorisez-vous la parole de l'enfant dans le cadre du projet individuel de l'enfant ?</p>
<b>Pratiques professionnelles</b>	<p>Avez-vous des instances de représentation de la parole et de participation de l'enfant au sein de votre MECS ?            Comment favorisez-vous la prise en charge de la parole de l'enfant au sein de votre MECS ?            Comment la retranscrivez-vous ?            Quels sont les enjeux rencontrés face à cette parole de l'enfant en MECS ?            Quelle est votre fonction en tant que chef de service face à la parole de l'enfant ?            Selon vous, qu'est-ce qui influence la capacité d'expression de l'enfant auprès d'un professionnel ?</p>
<b>Pistes d'amélioration – Participation</b>	<p>Si vous aviez une baguette magique, que souhaiteriez-vous améliorer dans la prise en charge de la parole de l'enfant et comment ?</p>

THEMATIQUES	QUESTIONS
<b>Présentation</b>	Quelle est votre fonction ? Quelles sont vos expériences dans le domaine de la protection de l'enfant ? Pouvez-vous me dire quelques mots sur vos missions ?
<b>La parole, l'avis et l'expression de l'enfant</b>	Que pensez-vous de la place de l'enfant dans le système de protection de l'enfant ? dans la structure ? De quelle façon répondez-vous à l'intérêt supérieur de l'enfant ? Quelle distinction faites-vous entre avis, parole et expression de l'enfant ? Comment recueillez-vous la parole, l'expression et l'avis de l'enfant ? Avez-vous des instances de représentation de la parole de l'enfant ? Quels sont selon-vous les enjeux à la garantie de la place, l'expression et l'avis de l'enfant au sein de la structure ? Selon votre fonction, l'expression de l'enfant rencontre- il des obstacles particuliers ?
<b>Projet de l'enfant</b>	Comment favorisez-vous la parole, l'expression, l'avis de l'enfant dans le cadre du PPE ?
<b>Pratiques professionnelles</b>	Avez-vous des freins à garantir la parole, l'avis et l'expression de la parole de l'enfant au sein de votre pratique professionnelle ? ou avec votre équipe ? De quelle façon retranscrivez-vous ce droit de parole, d'expression et d'avis chez l'enfant dans le cadre de votre pratique professionnelle ? En quoi prendre en compte la parole de l'enfant peut être utile ?
<b>Pistes d'amélioration – Participation</b>	Si vous aviez une baguette magique, que souhaiteriez-vous améliorer dans la prise en charge de la parole de l'enfant et comment ?

THEMATIQUES	QUESTIONS
<b>Présentation</b>	Quelle est votre fonction ? Quelles sont vos expériences dans le domaine de la protection de l'enfant ? Pouvez-vous me dire quelques mots sur vos missions ?
<b>La parole, l'avis et l'expression de l'enfant</b>	Que pensez-vous de la place de l'enfant dans le système de protection de l'enfant ? dans la structure ? De quelle façon répondez-vous à l'intérêt supérieur de l'enfant ? Quelle distinction faites-vous entre avis, parole et expression de l'enfant ? Comment recueillez-vous la parole, l'expression et l'avis de l'enfant ? Avez-vous des instances de représentation de la parole de l'enfant ? Quels sont selon-vous les enjeux à la garantie de la place, l'expression et l'avis de l'enfant au sein de la structure ? Selon votre fonction, l'expression de l'enfant rencontre- il des obstacles particuliers ?
<b>Projet de l'enfant</b>	Comment favorisez-vous la parole, l'expression, l'avis de l'enfant dans le cadre du PPE ?
<b>Pratiques professionnelles</b>	Avez-vous des freins à garantir la parole, l'avis et l'expression de la parole de l'enfant au sein de votre pratique professionnelle ? De quelle façon retranscrivez-vous ce droit de parole, d'expression et d'avis chez l'enfant dans le cadre de votre pratique professionnelle ? Selon votre appréciation en tant que professionnel, comment selon-vous l'enfant perçoit et utilise ce droit ? Combien de temps passez-vous par j/ avec l'enfant ?
<b>Pistes d'amélioration – Participation</b>	Si vous aviez une baguette magique, que souhaiteriez-vous améliorer dans la prise en charge de la parole de l'enfant et comment ?



THEMATIQUES	QUESTIONS
<b>Présentation</b>	Quelle est votre fonction ? Quel est votre parcours ? Quelles sont vos expériences dans le domaine de la protection de l'enfant ?
<b>La parole, l'avis et l'expression</b>	Que pensez-vous de la place de la parole de l'enfant dans le système de protection de l'enfant ? au sein de la structure ? Quels sont les espaces de parole de l'enfant ? Quelle distinction faites-vous entre avis, parole et expression de l'enfant ? Quels sont selon-vous les enjeux à la garantie de la place, l'expression et l'avis de l'enfant au sein de la structure ? Selon votre appréciation en tant que professionnel, comment selon-vous l'enfant perçoit et utilise ce droit ? Quel est l'impact selon vous de donner la parole à l'enfant ? Quels sont les aspects positifs et négatifs ? En quoi prendre en compte la parole de l'enfant peut être utile ? Quelles sont les améliorations possibles à la considération de parole de l'enfant ?
<b>Pratiques professionnelles</b>	Combien de temps passez-vous avec un enfant au cours de votre journée ? Comment favorisez-vous la parole de l'enfant ? Qu'est-ce qui influence selon la capacité d'expression de l'enfant ? Participez-vous à des instances de représentations de la parole de l'enfant ?
<b>Pistes d'amélioration – Participation</b>	Si vous aviez une baguette magique, que souhaiteriez-vous améliorer dans la prise en charge de la parole de l'enfant et comment ?

Enfant

THEMATIQUES	QUESTIONS
-------------	-----------

<b>Présentation</b>	Comment t'appelles-tu ? Quel est ton âge ? Tu es en quelle classe ?
<b>Représentation</b>	Peux-tu me définir avec tes mots, ce que ça veut dire pour toi : la parole de l'enfant ? Peux-tu me dire avec tes mots ce que tu penses de ta parole ici ? comment elle est entendue ? qu'est-ce que les professionnels font de ta parole ici ? Est-ce que tu en penses que ce que tu dis aux professionnels c'est important pour eux ? Qu'est-ce qui passe après l'expression de ta parole ? Si oui ou non : à justifier Qu'est-ce qui te chagrines par rapport à ce que tu peux dire ici ? Peux-tu me dire les raisons qui influence ta capacité d'expression ici ?
<b>Projet pour l'enfant</b>	Tu as un projet ici ? Peux-tu me décrire comment ça se passe ? Quel est ton rôle dans cet espace ?
<b>Participation</b>	Qu'est-ce qu'on pourrait faire selon toi pour aider les professionnels à mieux prendre en compte ce que tu dis ? Si tu avais une baguette magique qu'est-ce que tu changerais par rapport à ce que tu vis vis-à-vis de la parole de l'enfant ? Comment tu aimerais qu'on t'écoute ? Qu'est-ce qui te manque ?

### **Annexe n° 3: Témoignage d'une professionnelle sur la formation ESOPPE**

---

*"Au départ de la formation, je n'étais pas inscrite parmi les 1ères personnes.*

*J'ai pensé, selon l'intitulé de la formation, que cela ne serait qu'un simple rappel des formations que j'avais déjà eu au cours de mon parcours et je ne trouvais pas cela indispensable.*

*Par la suite, les échos des personnes ayant bénéficié de la formation, était élogieux mais aussi, interpellant sur la nécessaire remise en question de nos pratiques.*

*J'ai effectué les 3 jours de formation et cela a été questionnant: tout d'abord, nous revenons sur les lois fondatrices de la protection de l'enfance, celles qui cadrent la pratique professionnelle pour tous les agents du département mais aussi pour toutes les personnes au contact d'enfants en danger.*

*ce qui semble être un rappel, finit par devenir un constat que notre compréhension des lois, notre vision de la protection de l'enfance et nos pratiques professionnelles ne répondent pas toujours au cadre légal, car erronée, non uniformisée en équipe et parfois contraire à la nécessaire protection de l'enfant.*

*j'ai été surprise de constater que ma pratique, confrontée à l'analyse des lois, ne répondait pas, s'éloignait parfois de l'intérêt de l'enfant, notamment par la prédominance de la " protection des parents".*

*En effet, nous avons eu l'occasion de comprendre par différentes mises en situation, que notre interprétation de la loi pouvait être biaisée et que cela impactait parfois sur nos décisions concernant un enfant ou une famille.*

*Cette formation a le bénéfice de remettre à plat nos pratiques, sans jugement, mais avec un recadrage clair, précis et indispensable à ma fonction. Ceci a été également porté par un outil méthodologique, un support permettant de caractériser objectivement la situation réelle de l'enfant et d'accompagner*

*après la formation, j'ai eu le sentiment que cette formation était nécessaire , voire indispensable à toute personne impliquée dans la protection de l'enfance.*

*les échanges qui ont suivis avec d'autres collègues ayant bénéficié de la formation ont également montré quelques difficultés à transmettre ces acquis aux personnes n'ayant pas eu la formation, mais également la confrontation à certaines pratiques hiérarchiques délétères profondément ancrées et non ouvertes au changement. »*

**Annexe n° 4 : Guides d'entretiens semi directif auprès des personnes interrogées à la  
CPR.**

*Éducateur spécialisé : Romuald*

THEMATIQUES	QUESTIONS
<b>Présentation</b>	Quel est votre parcours ? Quelles sont vos expériences professionnelles ?
<b>Fonctionnement institutionnel</b>	Quelles sont les missions de l'institution dans laquelle vous travaillez ? Quel est le fonctionnement institutionnel ? Quelles sont vos valeurs institutionnelles ?
<b>Accompagnement socio-éducatif</b>	Comment s'organise votre accompagnement ? Quelles en sont les spécificités ? Quels enjeux rencontrez-vous dans le cadre de l'accompagnement d'un mineur en particulier ? Quelle relation entretenez-vous avec ce mineur ? Quel est le but de l'accompagnement mis en œuvre avec ce mineur ? Quelles sont tes représentations la concernant ?

THEMATIQUES	QUESTIONS
<b>Présentation</b>	Peux-tu te présenter ? Quel est ton parcours ?
<b>Rapport à l'institution</b>	Quelles sont les missions de l'institution dans laquelle tu appartiens ? Comment te représentes-tu l'institution dans laquelle tu es ? (quelle est l'image que tu as de cette association ?) Quelle relation entretiens-tu avec l'institution ? Comment te représentes-tu au sein de l'institution ? Quelle est ta place ? Qu'est-ce que l'institution t'apporte ? Qu'est-ce qu'elle pourrait t'apporter de plus ? Qu'est-ce qui a amélioré selon toi ?
<b>Accompagnement socio-éducatif</b>	Pour quelles raisons, bénéficies-tu de l'accompagnement de Romuald ? Qu'est-ce que le professionnel t'apporte ? Selon toi, qu'est-ce qui est à changer au sein de ton accompagnement ? Quel est le sens que tu mets derrière cet accompagnement ? Quel est ton positionnement ? Quelles sont les choses que tu ressens face à ton accompagnement ? Est-ce que tu es traversée par des émotions ? Si oui, peux-tu expliciter

## Annexe n° 5 : Retranscription des entretiens de l'étude de cas

Éducateur spécialisé : Romuald

### PREAMBULE

**Marie :** *Alors je dois présenter et analyser le rapport d'un usager (donc en soit Tiphaine ) en fonction d'une structure définie et ensuite je dois faire un regard croisé entre le professionnel et l'usager par rapport à leur positionnement à chacun et savoir si c'est commun ou pas. Sachant que ça sera confidentiel, il y aura anonymisation des personnes rencontrées de la structure.*

**Romuald :** *Ah ouais ouais.*

**Marie :** *Donc moi j'ai une série de questions donc tu es libre de répondre comme tu le souhaites.*

**Romuald :** *Ok. Tout ce que vous direz sera retenu contre vous -RIRE*

**Marie :** *C'est ça. Est-ce que tu as des questions avant de commencer ?*

**Romuald :** *Non non.*

**Marie :** *Merci beaucoup en tout cas parce que c'est vrai que rentrer en contact avec des institutions que tu ne connais pas et tout fin c'est complexe, je tenais à te remercier.*

**Romuald :** *Pas de quoi.*

### ENTRETIEN

**Marie :** *Est-ce que dans un premier temps tu peux me présenter ton parcours professionnel ?*

**Romuald :** *Ouais alors mon parcours professionnel : j'ai... avant de rentrer en ... euh alors tout ce qui est en lien avec le travail social ou même avant et... ?*

**Marie :** *Dans le cadre de ton milieu professionnel oui.*

**Romuald :** *Ouais. Ben j'ai fait des jobs étudiants avant de travailler dans le travail social j'ai fait quelques jobs étudiants donc j'ai bossé à Décathlon dans un entrepôt si tu veux tout savoir. Charger des camions quoi. Après je distribuais le journal « direct au soir » je ne sais pas si tu vois dans les métros là.*

**Marie :** *D'accord. Oui je vois !*

**Romuald :** *Je me prenais plein de vents et je devais insister pour que les gens prennent le truc en disant « bonsoir » direct au soir c'était bien...ça après qu'est-ce que j'ai fait d'autre... ? Des*

*trucs je bossais sur des évènements je faisais genre le vestiaire ce genre de trucs. L'accueil et le vestiaire bref. Et après du coup pour le social j'ai fait le premier, j'ai fait un pré-stage.*

**Marie :** *Et du coup en fait tu bossais en même temps que ta formation d'éducateur spécialisé c'est ça ?*

**Romuald :** *Non, ça c'est quand j'étais en terminale. En terminale. Et après la terminale en fait donc j'ai fait quelques trucs comme ça. Et ensuite après la terminale j'ai fait un peu de bénévolat, parce que je voulais un peu d'expérience pour passer le concours d'éduc, les sélections et du coup j'ai fait un peu de bénévolat avec le service social, après j'ai fait un pré-stage, j'ai eu la chance de trouver un pré-stage dans un foyer d'hébergement de personnes déficientes intellectuelles. Pré-stage en fait tu as le statut de salarié avec la condition de passer les sélections en fait. Donc ça c'était super bien du coup j'ai fait ça de janvier 2009 à septembre 2009 et du coup la grosse plus-value c'est que j'avais de l'expérience sur un poste quoi.*

**Marie :** *D'accord.*

**Romuald :** *Enfin, voilà t'as déjà un retour d'expérience professionnelle. Donc après je suis rentré à l'ES, formation d'éduc à l'ES. J'ai fait un premier stage dans un ESAT, donc Établissement de Services et d'Aide par le Travail, je ne sais pas si tu vois ce que c'est.*

**Marie :** *Oui, oui.*

**Romuald :** *Bon ce n'est pas passionnant. En fait si tu veux c'est parce que j'ai fait mon, c'est par rapport à mon pré-stage, j'avais pu trouver facilement et à ce moment-là j'avais eu un accident de voiture donc j'étais en béquilles et tout donc à ce moment fallait vraiment que je trouve au plus simple, c'est un peu ça le truc. Euuuh. Après en deuxième année j'ai fait un stage aux Philippines, c'est un hébergement de nuit pour personnes consommatrices de produits ou non abstinentes.*

**Marie :** *Comment ce stage s'organisait ?*

**Romuald :** *Là ouais c'était un stage c'était soit les soirées soit la nuit. Donc soit tu faisais une soirée genre 20h00-00h00 soit tu fais 20h00-00 tu vas te coucher tu te relèves vers 7h00/6h30 pour faire le lever des personnes hébergées jusque 9h00 à peu près. Soit tu fais toute la nuit en fait. Donc ça c'était super intéressant dans mon stage par contre. Parce que là tu prends un peu une claque au niveau de l'environnement dans lequel t'es, c'est vraiment quelque chose de complètement inhabituel. Et après j'ai fait mon dernier stage au conseil départemental. Donc en club de prévention. Après du coup après le diplôme on m'a rappelé pour un remplacement dans le service « entracte » donc l'association itinéraire, donc le service qui travaille avec les personnes prostituées. Donc j'ai fait un remplacement l'été 2012. Ensuite ils m'ont proposé un*

*remplacement sur l'équipe du club de prév de moulins et ensuite ils m'ont proposé un CDI du coup là où j'avais fait le remplacement.*

**Marie :** *Ok donc avec les personnes prostituées c'est ça ?*

**Romuald :** *Ouais. Et là j'y ai travaillé pendant, là c'est 2013 jusqu'à... On va dire 3 ans, ça va faire 3 ans. Et donc là j'étais à entracte sur le projet d'accompagnement des mineurs et aussi sur les références au travail de rue et aussi sur la médiation sociale. C'était vraiment les 3 missions, après tout est englobé un peu pour tout le monde mais moi j'avais des références surtout là-dessus, surtout sur le travail de rue, une partie médiation sociale et une partie accompagnement des mineurs prostitués. Du coup sur la médiation c'est financement de la ville et peut-être plus en lien avec les riverains, les habitants du quartier et les commerçants et faire médiation sur les nuisances que peuvent engendrer la prostitution mais aussi sur les violences sur laquelle pouvait subir sur les jeunes de quartier que je connaissais en fait de mon stage.*

**Marie :** *Mais en fait la médiation sociale c'est un support au travail de rue ?*

**Romuald :** *Ouais c'est ça, dans le travail de rue et après à entracte y a aussi une antenne fin tu sais y a un bus en fait de nuit. Effectivement c'est surtout à l'extérieur la médiation qu'elle se faisait.*

**Marie :** *D'accord OK.*

**Marie :** *Mais en quoi consistait les missions d'entracte ?*

**Romuald :** *Bh pas forcément mettre un lien social direct entre les travailleuses du sexe et les habitants du quartier mais plutôt faire passer des messages et changer un peu les représentations des uns et des autres.*

**Marie :** *D'accord OK*

**Romuald :** *Si tu veux en fait t'avais des jeunes du quartier que moi j'avais accompagnés dans le cadre de mon stage de 3<sup>ème</sup> année qui étaient euh.. du coup par exemple qui pouvaient être violents envers les prostituées et y avait du racket aussi sur les prostituées qui travaillent dans certaines rues et du coup l'idée c'était aussi de sensibiliser les jeunes aussi à la difficulté du travail de la prostitution et aussi faire entendre aux prostituées que les revendications des jeunes c'est pas le jeune qui était violent envers les prostituées parce que.. enfin si tu veux la prostitution ramène forcément des gars un peu chelous dans le quartier et t'as aussi des prostituées qui travaillent... enfin dévêtues en pleine journée enfin qui s'exhibent et ça gênait certains jeunes du quartier parce que les enfants passaient à ce moment-là. Enfin c'était des messages à faire passer de part et d'autre. Ce n'est pas évident mais c'était intéressant en même temps comme enjeu.*

**Marie :** *Bah ouais je me doute bien, c'est un secteur d'intervention atypique en tout cas.*



**Romuald :** *Et après y avait le projet d'accompagnement des mineurs qui... enfin, pas le projet en lui-même parce que ça fait longtemps qu'on travaille avec le projet mais c'était la première année où il y avait les postes financés là-dessus sur entracte.*

**Marie :** *D'accord, les postes financés pour le projet d'accompagnement des jeunes. Enfin pour accompagner et faire le projet...*

**Romuald :** *Voilà, en fait si tu veux le financement en mode majoritaire c'est l'agence régionale de santé pour la réduction des risques et là c'est un financement du département protection de l'enfance en fait. C'était des postes en plus qui se créent là-dessus quoi. Sur le projet d'accompagnement des mineurs vraiment le projet c'était de faire le lien, faire le contact enfin y avait un constat parce qu'il y avait de plus en plus de mineurs dans la prostitution, le but c'est de faire le lien, réduire les risques par rapport à leurs activités dans un premier temps et petit à petit ce qui change vraiment avec l'accompagnement des majeurs c'était de les amener à refaire le lien soit avec la famille soit avec le référent social soit avec la protection de l'enfance soit avec l'aide sociale à l'enfance mais essayer de les ramener vers les dispositifs de protection de l'enfance quoi. On a pas du tout la même approche avec des majeurs quoi. Enfin à entracte si tu veux c'est pas une action abolitionniste pour la constitution, c'est une action de réduction des risques par rapport à la santé, par rapport à..*

**Marie :** *Mmmh..... Ouais c'est comme par exemple en club de prév, par exemple Xavier il dit même s'ils font du trafic de stupéfiants, ils ne vont pas les dénoncer là c'était un peu pareil ?*

**Romuald :** *Ouais voilà c'est ça, exactement, réduire les risques et prévenir. Ensuite en 2015, ils m'ont proposé un nouveau projet, le département, donc celui sur lequel je suis, c'est la cellule mobile de radicalisation, il y a une circulaire de 2014 qui demande à chaque préfecture, qui demande de se doter d'une cellule de prévention de la radicalisation. Du coup le conseil départemental a cherché à créer un service de prévention à la radicalisation et la préfecture de Lille s'en est chargée aussi. On s'est appuyé sur un projet réalisé à Marseille, qui était aussi porté par un club de prév et du coup sur les missions, alors en gros, le projet a été présenté à la préfecture et au conseil départemental, c'était de s'inspirer de la pratique de la prévention spécialisée mais avec un autre cadre, donc aller proposer aux familles et aux jeunes, un soutien éducatif social mais aussi psychologique, car on a une psychologue dans notre service, l'idée est de limiter l'enracinement des dérives radicales, sectaires, djihadistes, plusieurs termes ont été donnés. C'est aussi de faire une évaluation sur le phénomène de radicalisation auprès du jeune. Aussi de proposer des relais de droits commun par rapport aux problématiques qui sont observées. On intervient sur tout le département du Nord, tu peux aller partout et voilà. Le projet s'est étendu en 2018 à la préfecture du Pas de calais, ils ont fait appel aussi pour venir*

*répondre à ces besoins-là. Donc il y a des personnes supplémentaires sur l'équipe, on a une psy, deux ASS, un chef de service qui est initialement de formation éduc, et moi-même éducateur.*

*Avant ça, on a eu une collègue qui était éduc PJJ mis à disposition. Donc en gros pour les situations, elles sont signalées au numéro vert, stop djihadiste, elles sont signalées comme en protection de l'enfance, le signalement est principalement fait par le numéro vert, ensuite via le procureur comme les IP, après dans les institutions, dans les départements, PJJ, en fait ces institutions ont des référents, donc les signalements peuvent se faire via l'interne, et ensuite elles remontent en préfecture. Donc quand c'est les numéros verts c'est une plateforme à Paris qui évalue au téléphone, et ensuite les situations sont redescendues par la préfecture. La gare de triage c'est le renseignement du territoire, les renseignements généraux, ils ont une unité qui s'appelle le pole islam, c'est vraiment en charge des dérives du culte, de radicalités, depuis les attentats, ils ont au moins triplés les effectifs. Suite au contexte des attentats, ça augmente, ça peut aller par exemple à : mon voisin s'est mis à porter la barbe, il y a réellement des personnes qui vont signaler, une suspension d'une filière, d'une famille car leur enfant est partie vers la Syrie, donc eux font les évaluations et font un retour en préfecture, donc on a nos interlocuteurs qui reçoivent les retours d'évaluations, et pour lesquels on est un peu dans l'entre deux, on est pas dans une radicalisation violente, donc entre deux, donc c'est la préfecture qui va estimer, un travail de prévention à mener et donc souvent on est plutôt dans des cas avec des volontés de se convertir à l'islam, alors ça peut inquiéter la famille, car elle ne connaît pas du tout la religion et dans le contexte, ils font l'amalgame entre religion et radicalité, ça peut être des jeunes qui peuvent insulter leur professeur, vouloir tuer les impures, des discours de l'ordre de la provoc mais qui sont inquiétants dans le contexte actuel.*

**Marie :** *D'accord, peux-tu me décrire les missions de l'institution dans laquelle tu travailles ? Notre travail c'est d'évaluer ces questions-là par exemple, des jeunes qui disent je veux pratiquer l'islam, je veux partir en Syrie, genre une fille qui a une relation sur internet, de changer de tenue vestimentaire, de ne plus se maquiller, d'abandonner ses études donc forcément au vu de l'isolement, l'éducation nationale s'inquiète ainsi que la famille ; ensuite les familles peuvent aussi car un des membres de la fratrie sont parties en Syrie donc d'autres membres de la fratrie vont juger la religion de leur parent et quand elle est musulmane, ils ne sont pas assez pratiquant, volonté de se durcir dans leur pratique, plus rigoriste mais qui ont des propos politiques syrien, donc ça inquiète et donc une suspicion de radicalisation donc de prévention à mener, je balise vraiment au plus large pour que tu puisses avoir une représentation.*

*Depuis 2018, on a des situations vers la trentaine, des personnes assez marginalisées, en état d'ébriété, vont tenir des propos que Daesh c'est bien, on a eu un majeur qui a été signalé par son médecin, car il pensait que c'était très courageux de mener des attentats, et ça devient de plus en plus large, la grande majorité ça reste des jeunes filles mineurs, milieu sociaux différents, des conversions à l'Islam, emprise amoureuse, provocation, on a même eu des majeurs sortants de prison, en lien avec des réseaux djihadistes et se représentent comme victime donc on mène un accompagnement social pour limiter, enrayer l'ancrage dans ça. Donc c'est large tout ce que je te dis.*

*Dans le protocole d'intervention, la situation nous est transmise dans la Cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles, c'est une instance qui se réunit une fois par mois dans la préfecture du nord et du Pas de calais. Tu as l'éducation nationale, la protection de l'enfance, PJJ, CAF, déléguée du proc, l'ARS et notre équipe c'est un peu près tout et Pas de calais : renseignement du territoire.*

*C'est à ce moment que les situations sont attribuées où la cellule mobile est missionnée. Si la PJJ accompagne déjà la situation, on n'est pas missionné, car la PJJ a des référents laïcité, ils doivent aiguillés les services sur les mesures de radicalisation. Ils peuvent évaluer si nécessité d'intervention extérieure. On avait auparavant des situations en même temps que la PJJ surtout que c'est une question de réalité, on avait plus de disponibilité, ça pouvait amener un sentiment de concurrence donc nous on intervient quand il n'y a pas de mesure. Dans l'idéal, on travaille ensemble sur les situations. On nous attribue une situation, on a un petit tableau dans lequel on a quelques informations du renseignement du territoire et nous la porte d'entrée c'est d'appeler le signalant, donc souvent c'est le parent ou l'éducation nationale, on a en général quelques indicateurs si on est notre sujet ou nous. Par exemple, un signalement, si le jeune ne veut plus côtoyer de femme, ne veut plus aller à l'école, il s'isole énormément, il dit qu'en France, que les attentats c'est bien, on est plutôt dans notre sujet. J'ai signalé, si la jeune fille, on l'a croisée devant le collège, elle portait le voile, on n'est pas dans des signes de radicalisation, on a des premières indications sur ce qui les a motivés à s'inquiéter durant leur étude. C'est par le signalant qu'on récupère le contact des jeunes et on va rencontrer le jeune et la famille. En préfecture, un mois après on a recueilli déjà pas mal d'information ensuite sur le sujet de la situation sociale et familiale, on ne rentre pas dans le détail, on respecte l'intimité et la vie privée des familles. Il semblerait que cette jeune fille ait subi un traumatisme, le jeune va travailler dans le cadre d'entretien psy, ensuite sur la radicalisation, elle souhaite se reconverter à l'islam, elle n'a pas trop de figure de référence, ensuite on a quelques signes, on fait aussi un retour sur la scolarité ou l'insertion, étant actuellement en décrochage scolaire,*

*<Marie Pihery> - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique et de l'Université 71  
Rennes 2- <année 2019-2020>*

*on fait un retour là-dessus. Et après on va proposer un accompagnement, ce n'est pas une aide contrainte, en terme législatif, ce n'est pas une mesure judiciairisée, ensuite c'est un peu un dilemme, il y a une contrainte implicite quand même. On propose des entretiens pour travailler et échanger sur le sujet, dans la grande majorité des cas, la radicalisation c'est un peu ce qui se cache derrière la forêt, c'est le symptôme on dirait en approche systémique, on a les relations familiales, un mal être par rapport à des traumatismes, mais 90%, les situations ne sont pas en lien avec le terrorisme, c'est vraiment la prévention et on estime que c'est une situation qui peut se dégrader sans prévention, l'idée est de travailler que ce qui fait que le jeune s'intéresse à ce sujet-là et le raccrocher à autre chose. Même quand il n'y a pas de sujet, on a des problématiques psy, on peut faire du partenariat on se met en lien avec l'éducation nationale.*

**Marie :** *Donc vous faites vraiment un état des lieux de la situation et en fonction de ça vous orientez auprès de vos partenaires ou vous accompagnez vous-même la situation suite à vos missions ?*

**Romuald :** *Ouais c'est exactement ça.*

**Marie :** *Quelles sont vos valeurs institutionnelles au sein de l'institution ?*

*Le non-jugement, une valeur qui est aussi compliquée à faire attendre à notre financeur, la libre adhésion, même si c'était contraint, nous dans l'équipe que si tu forces une personne à te voir ça ne fonctionne pas, la pratique aussi multiple, la formation psy, peut être aussi justement le courant systémique qui est impulsé par notre chef de service, qui est général dans notre fonctionnement.*

**Marie :** *D'accord, et quelles sont tes modalités d'accompagnement ? Comment elle s'organise l'institution ?*

*Avec le mineur de façon très simple, on passe par les parents pour le rencontrer, on a visé vraiment c'est au cas par cas, ensuite pour le lieu du rendez-vous c'est en fonction de la situation. On peut demander à l'UT de secteur de nous mettre un bureau, ça peut être dans le quartier, au sein de la maison, j'ai fait un peu un travail de rue pour faire un lien avec un jeune et on avise. Dans les modalités d'intervention, on s'adapte aussi au jeune et c'est très souple. Le côté de la prévention, c'est le côté hors cadre, cas par cas, on calibre un peu le cadre d'intervention. Concrètement la façon dont on travaille avec les jeunes, on discute sur le sujet, des outils pédagogiques, des vidéos, des magazines, on adapte selon les problématiques, par exemple un jeune était perdu entre religion, nationalisme, on sensibilise avec le jeune et la famille, beaucoup de confusions apparaissent. On ne doit pas faire du contre discours mais il faut comprendre un minimum de quoi les personnes parlent, il faut avoir quelques notions sur cette religion pour comprendre les jeunes de quoi ils te parlent. On a eu des formations par le*

*ministère de l'intérieur, on a participé à beaucoup de colloque, la CNAPE, les universités, on a des groupements de lutte contre l'emprise sectaire. Sur le sujet de la radicalisation, tu as des approches vraiment différentes, sociologiques, psychologiques... on a participé à différents colloques. Donc ouais il faut avoir quelques notions, après on se ré interroge constamment, parfois on va se renseigner, dans des lectures. On a un groupe de partenaires sur le sujet, sur l'actualité par rapport à la prévention de la radicalisation et de se réactualiser.*

**Marie :** *Quelle représentation as-tu par rapport à la jeune concernée ?*

**Romuald :** *La situation nous a été transmise en novembre 2018, car elle était en fugue de chez sa mère, donc dans un premier temps on a rencontré la mère de la jeune, elle s'inquiétait par rapport aux fréquentations de sa fille, d'un jeune homme, elle aurait eu des propos, il faut tuer des gens pour aller mieux, elle parlait de Mohammed Merah. Par exemple, elle ne voulait plus manger de porc, elle n'a pas d'origine connue particulière. Une jeune qui était en fugue et en fait on faisait le lien avec la mère au départ, ensuite avec un CMP car elle avait été suivie en CMP, on a fait aussi le lien avec la brigade des mineurs suite à sa fugue, la mère nous expliquait que la jeune fille était dans la prostitution, elle était partie à Lyon, la brigade des mineurs a confirmé qu'elle était victime de proxénétisme, ensuite elle est rentrée chez sa mère, elles ont été en gros conflits, mise à l'écart, elle a été hébergé chez sa sœur ainé et en grande difficulté et c'est une jeune qui a une grande crainte d'être placée en foyer. Le fait que relationnellement avec sa mère c'est difficile et qu'elle soit livrée à elle-même, c'était hors de question qu'elle aille en foyer pour elle, donc nous on a réussi à la rencontrer chez sa sœur, elle était très méfiante, on l'a rassuré là-dessus, c'était pas pour un placement qu'on venait, très vite on s'est rendu compte que la radicalisation n'était pas présente, la radicalisation n'était plus du tout le sujet, elle n'était pas intéressée, c'est pour ça que j'ai choisi de te présenter cette situation là car c'est intéressant de voir. Tiphaine est en difficulté, car grandes problématiques de santé, on s'est mis en lien avec l'infirmière de notre service, pour faire le discours de prévention sur la sexualité et aussi l'aider dans son accompagnement médical, ensuite c'est une gamine qui n'avait plus de carte d'identité, donc on a refait le lien avec sa mère pour refaire sa carte, on a fait aussi des démarches avec elle en mission locale pour retravailler un projet d'insertion, il y avait des hauts et des bas, on faisait de la médiation avec sa sœur, on est restés en filet de sécurité, on était un peu le lien social de référence, dès qu'elle a eu des difficultés, elle nous contacte, il y a une figure de référence, on est sortis de notre cadre, nous l'idée est de faire le lien avec la protection de l'enfance, donc avec l'UTPAS de Calais, avec des ASS qui ont rencontré Tiphaine , qui a expliqué sa peur du placement et ils ont fait un retour au parquet, il y a eu une audience, une AEMO qui a été prononcée, qui est suivie par la PJJ, il y a du droit*

*commun qui se met en place sur cette situation, entre temps Tiphaine a rencontré son ex petit copain, nous a été au domicile pour aller voir la famille, on a vu que ça tenait à peu près la route. Aux dernières nouvelles, comment elle s'est disputée avec la famille de son petit copain, elle est partie avec son père dans la région Lyonnaise et on a régulièrement des nouvelles. Elle est hyper dégourdie, elle a un super recul et regard sur sa situation, elle retourne toujours sur ses pattes, c'est pour ça qu'elle ne veut pas aller en foyer, après c'est vrai qu'elle n'a pas de repères et d'ancrages stables, elle est dégourdie et aussi transparente dans ses projets. Elle a toujours été très dans la sincérité, pour pouvoir dire ce qu'elle vivait, ce qu'elle ressentait ainsi que ses besoins.*

**Marie :** *Quel est ton rapport avec Tiphaine ?*

**Romuald :** *Je pense vraiment qu'on fait figure de repères, elle a pu rencontrer pas mal d'adultes qui n'étaient pas forcément bienveillants avec elle, on est un binôme aussi de deux hommes, deux collègues, alors est-ce qu'il y a quelque chose qui se joue autour de l'image masculine, elle le dit qu'elle ne veut pas faire le lien avec nous auprès de la mission locale, de la PJJ. C'est une gamine qui ne voyait pas son père, qui était délaissée par sa mère, donc est-ce que il y a pas quelque chose qui se joue dans notre référence masculine, je ne sais pas, c'est une question que je me pose, nous on est fait figure de repères, de fil rouge dans sa galère, elle dit qu'elle nous contacte si elle peut nous appeler, elle nous le précise à chaque fois qu'elle a un rendez-vous, elle a toujours besoin de nous informer de ce qu'elle fait, elle nous sollicite pas tous les jours mais au moins une fois par mois on a des fréquences régulières. Quand elle est rentrée en garantie jeune, elle a tenu qu'on rend compte son référent, elle a dit mes éducateurs, elle nous appelle comme ça, j'aimerais bien qu'on se rend compte ensemble, elle avait besoin qu'on vienne. Je pense qu'elle nous a, tu sais comme des jeunes qui rentrent à leur rentrée et qui ont besoin que leurs parents soient là comme dans l'éducation nationale, je pense qu'on est repérant pour elle, c'est aussi de témoigner qu'elle est suivie, qu'elle est accompagnée, elle sait qu'on est là, qu'on est présent. Je crois qu'elle a un peu ce truc « j'ai besoin d'un avis d'un adulte référent », de ce qu'on en pense, je pense que c'est important pour elle. Son père elle a eu un contact récemment mais elle a été délaissée auparavant, sa mère ne répond plus, elle ne donne plus de nouvelles. C'est vraiment une gamine qui ne veut surtout pas aller en placement mais si ça pouvait être pertinent, elle a ce besoin de liberté, de pouvoir bouger, sortir mais nous on était pas dans une posture moralisatrice, jugement, l'activité prostitutionnelle, elle a pu en parler, ensuite j'ai pu dédramatiser, elle a pu en parler de façon libre, si on avait dit ce n'est pas bien, pas de jugement. On écoute beaucoup et ne pas juger, après je lui ai fait le retour de mon expérience, de ce que j'ai pu observer, de stratégie*

*de manipulation de proxénète, elle avait pu observer par elle-même donc elle avait conscience, ensuite l'infirmière fait de la réduction des risques, sur ces choses-là. Donc t'es vraiment en lien de figure de prévention et référente. Dans le cadre de cette situation, on n'avait plus à perdre, qu'à gagner si on avait été moralisateur, en l'incitant très fortement à arrêter, on aurait perdu le lien, le contact, on a vraiment eu à gagner dans la guidance, en répondant à ces sollicitations et on a réussi à préserver un lien depuis novembre 2018, par exemple quand tu m'as présenté ton devoir, j'ai pensé à elle, car c'est une jeune qui peut avoir la capacité à s'exprimer sur son parcours, c'est pas une situation flagrante en terme de radicalisation. C'est souvent le cas de toute façon. Non on n'a pas une démarche de projet, on peut accompagner dans le cadre des projets des jeunes, on n'a pas de trace écrite, on n'a pas cette démarche.*

**Marie :** *As-tu des choses à ajouter par rapport à ton accompagnement que tu as mis en œuvre de Tiphaine ?*

**Romuald :** *Je pense que c'est une forme, c'est ce qu'on dit avec mon collègue, le binôme est un peu atypique, il a 60 ans, il a fait sa carrière en protection de l'enfance, je pense qu'on peut renvoyer aussi, à chaque fois il était impressionné aussi par sa maturité malgré son expérience. Une facilité dans la communication, dans l'échange, le verbal, c'est quelque chose qui est représentatif de sa situation. En même temps, en tant que travailleur social, une problématique de lien, d'attachement avec sa mère ou son père, on avait des formes d'inquiétudes par rapport à sa forme de vulnérabilité.*

**Marie :** *Quel est selon toi le rapport que Tiphaine a avec l'institution ?*

**Romuald :** *Je pense que le côté institutionnel serait assez absent dans le cadre de sa représentation, dans le sens qu'on intervient hors cadre, on ne l'a jamais vu dans un bureau, on n'a jamais été dans une exigence, on a gommé le côté institutionnel bureau, je ne sais même pas si elle sait qu'on ait de la préfecture, elle dit souvent mes éducateurs, le truc possessif, ça nous fait rire à chaque fois. Elle pense qu'on est des éducateurs et venir filer un coup de main, est-ce qu'elle sait qu'on vient de Lille, je pense que pour elle que ça joue aussi qu'il y a des personnes qui se déplacent alors qu'on est de Lille, des jeunes ont ce besoin de vérifier la relation et de voir qu'ils sont importants car on se déplace.*

**Marie :** *Quelles sont les raisons selon toi que Tiphaine ait accepté de mener cet entretien ?*

**Romuald :** *Elle a mis en avant des choses sur la question de la sexualité et je pense qu'on a pris avec recul, on n'a pas été dans la panique là-dessus et au vu de la situation elle craignant le placement, l'expérience de mon collègue, disait qu'un placement ne se faisait pas comme ça, je pense que ce côté-là rassurant était dans le truc alarmiste, on te considère, on ne te juge pas sur le passé, on se met de donner des petits points de vigilance, elle a mis en avant des cartes*

*administratives, je pense là-dessus on a marqué des points pour répondre à ses demandes, elle a vérifié notre capacité à se mobiliser pour elle, je pense qu'elle nous fait confiance donc qu'elle te fait confiance. Je pense que c'est une forme, quand t'es en lien avec les ASS par rapport à un retour au parquet, elle était très méfiante par rapport à ça, elle nous posait des questions, on a toujours été dans la transparence là-dessus, et quand c'est une démarche qui la concernait, on souhaitait qu'elle soit présente.*

**Marie :** *As-tu des choses à ajouter dans le cadre de cet entretien ?*

**Romuald :** *Non je pense qu'on a fait le tour !*



Mineure : Tiphaine

## PREAMBULE

**Marie :** *Je vais me présenter, je suis actuellement étudiante, dans le cadre d'un master, j'analyse un peu le rapport qu'un jeune peut avoir face une institution durant son parcours. J'aurai voulu savoir si vous étiez disponible et savoir si vous étiez intéressée pour participer à une petite recherche. Donc j'ai plusieurs questions à vous poser sachant que ce sera évidemment anonyme.*

**Tiphaine :** *D'accord, pas de souci. Vous pouvez me tutoyer hein.*

**Marie :** *D'accord. As-tu des questions ou autre ?*

**Tiphaine :** *Non je vous laisse vous poser vos questions.*

**Marie :** *Tu peux me tutoyer si tu veux.*

## ENTRETIEN

**Marie :** *Peux-tu te présenter stp dans un premier temps ?*

**Tiphaine :** *Alors, je m'appelle Tiphaine , j'ai 17 ans, j'habitais à Calais, maintenant j'habite à Lyon chez mon papa maintenant. Il faut que je vous dise ce que je fais dans la vie ? C'est compliquée ma vie.*

**Marie :** *Oui si tu veux.*

*Je faisais une garantie jeune à calais et je vais la poursuivre à Lyon enfin voilà je ne sais pas trop quoi dire.*

**Marie :** *D'accord, donc c'est quoi garantie jeune ?*

**Tiphaine :** *C'est un dispositif pour aider à trouver, les jeunes déscolarisés à trouver un job, un contrat en alternance, ou juste à savoir dans quel métier ils vont s'orienter en fait, tout ça.*

**Marie :** *Et toi vers quoi tu t'es orientée ?*

**Tiphaine :** *Je ne sais pas encore, je n'ai pas encore fini mon année, ça marche sur un an. J'ai arrêté l'école et je suis allée vers eux pour qu'il m'aide dans les démarches professionnelles.*

**Marie :** *Donc Romuald, il travaille dans quelle institution ?*

**Tiphaine :** *Alors honnêtement à la base Étienne et Romuald car j'ai l'habitude de voir Étienne et Romuald hein. (silence)*

**Marie :** *Donc Étienne c'est l'assistant de service social ?*

**Tiphaine :** *Non Étienne, fin Romuald c'est vous connaissez et Étienne c'est son collègue, les deux, moi ils viennent me voir tous les deux, et moi à la base ma mère, enfin j'ai l'habitude de les voir tous les deux, et ma mère les avaient contacté, elle voulait enfin non elle avait peur que je me reconvertisse à l'Islam ou je ne sais quoi, donc elle avait envoyé un mail au département, le département ils ont demandé à Étienne et Remi de faire on va dire une petite note là d'évaluation, voir évaluer un peu ce que je pense donc voilà et après je les aient rencontré et on s'est vite rendus compte qu'au final, bh c'était pas du tout le cas, fin dans ma tête c'est pas du tout le cas d'une reconversion à l'Islam on va dire, mais on est resté en très très très bon contact, ils m'ont beaucoup beaucoup quand même aidé pour mes démarches et tout ce qui suit, ils ne sont pas arrêtés juste à leur boulot, si j'avais besoin d'eux, ils étaient là fin voilà. Ils ne se sont pas arrêtés à leur boulot quoi.*

**Marie :** *Quand tu dis qu'ils ne sont pas arrêtés à leur boulot tu veux dire quoi ?*

**Tiphaine :** *Admettons quand ils ont compris que ce que ma mère leur avaient dit c'était faux, donc sur la reconversion à l'Islam bh ils ne m'ont pas lâché, ça fait plus d'un an qu'ils me suivent alors qu'on s'est rendus compte très vite que bh au final ça n'avait rien à voir avec moi, ils n'ont pas lâché, ils m'ont aidé à faire mes démarches, si j'ai des questions, à n'importe quel moment ils peuvent me répondre. Si j'ai besoin de les voir, ils vont venir me voir alors qu'ils étaient à Lille et moi à Calais, donc il y a une heure et quart de route donc voilà, ce n'est pas tout prêt, enfin ça montre des trucs. Ils se déplacent un peu partout quoi.*

**Marie :** *Donc tu me dis qu'au-delà de leur mission qui sont autour du repérage de la reconversion de l'Islam, eux se sont rendu compte qu'ils n'avaient pas de danger à ce niveau-là ?*

**Tiphaine :** *Oui et eux ils m'ont aidé dans tous et n'importe quoi, puis je me suis comment dire sentir exister quoi.*

**Marie :** *C'est-à-dire (silence).*

**Tiphaine :** *Je ne sais pas expliquer.*

**Marie :** *D'accord et l'institution dans laquelle Romuald et Étienne sont comment elle se nomme ?*

**Tiphaine :** *Ça fait un an qu'ils me suivent, un an et demi qu'ils me disent mais je ne m'en souviens plus.*

**Marie :** *D'accord et peux-tu me décrire leur mission ?*

**Tiphaine :** *A vrai dire je ne leur ai jamais posé la question mais pour moi c'est bien je les adore tous les deux, je vais dire que du bien, enfin je les adore, mais le dispositif ça ne me concerne pas, ce n'est pas pour moi encore une fois, c'est bien pour les autres, ça. Ça a été une*

*erreur, ils n'avaient pas lieu de me rencontrer, ce qui en ressort c'est ça, ils viennent pour l'islam, la reconversion et tout alors moi je ne suis pas du tout dans ce monde-là donc on va dire que je ne suis pas la personne, la plus apte à savoir.*

**Marie :** *Quand tu me dis qu'ils t'ont aidé, qu'est-ce qu'ils faisaient pour toi ?*

**Tiphaine :** *Ils sont venus à Calais, en fait vu que je n'avais pas de contact avec ma mère, je devais refaire ma carte d'identité, donc ils m'ont servi un peu d'intermédiaire, après si j'avais des questions, ils ont une infirmière dans le dispositif, donc si j'avais des questions autour de la santé, je pouvais les appeler, fin voilà, tous ce qui est carte vitale, identité, ils étaient présents administratifs, j'ai pu compter sur eux, après je suis quand même autonome.*

**Marie :** *Donc on peut dire que c'est un accompagnement administratif qu'ils t'ont apporté ?*

**Tiphaine :** *Non je ne peux pas dire ça d'eux, enfin des fois on se voyait sans papier, juste pour discuter et c'était bien. Ils étaient vraiment présents pour moi.*

**Marie :** *L'accompagnement de Romuald et Étienne, de l'institution qu'est-ce qu'il t'a permis selon toi ?*

**Tiphaine :** *J'ai beaucoup évolué depuis qu'ils m'ont accompagné, ils ont une part de responsabilité, y a pas que ça j'ai dû faire un travail sur moi-même, ils m'ont expliqué plein de choses, ils répondaient à mes questions le plus simplement possible pour que je puisse comprendre le mieux possible, par rapport à mes antécédents, ils avaient organisé une rencontre avec une infirmière pour que je puisse poser toutes les questions possibles et ça m'avait vraiment aidé, ils m'ont appris des choses que je connais pas de base. Et ça m'a permis de me sentir mieux et d'être rassurée et comme j'étais en rupture familiale et scolaire à ce moment-là, c'était les seules personnes à qui je pouvais parler.*

**Marie :** *D'accord et toi quelle est ta place selon toi au sein de l'institution ?*

**Tiphaine :** *Ma place à l'heure d'aujourd'hui, je ne pense pas que j'ai une place parmi leur dispositif on a fini le travail mais on a quand même des contacts régulièrement, vraiment régulièrement, franchement je les adore, c'est des bonnes personnes.*

**Marie :** *Étienne et Romuald qu'est-ce qu'ils t'ont apporté plus précisément ?*

**Tiphaine :** *Ils ont été super à l'écoute, même quand ce n'était pas au sujet de leur dispositif, je pouvais les appeler quand ça n'allait pas ou quand je pleurais, ils répondaient, au final ils ont pris un peu la place des tontons on va dire, voilà.*

**Marie :** *Quelles sont les émotions que tu ressens par rapport à l'accompagnement ?*

**Tiphaine :** *Je vais redire ce que j'ai dit tout à l'heure, j'aurai pas du tout les rencontrer, ce n'est pas ces personnes-là que j'aurai du rencontrer, après je ne vais pas dire qu'ils ne m'ont pas aidé, mais ce n'est peut-être pas les personnes qui étaient adaptées à ce que j'avais. Ils ont*

*très bien professionnels hein, il n'y a rien à dire, ensuite encore une fois, ce n'est pas pour moi, ma mère s'est trompée en disant ce que je vous ai dit. Je pense que si ça avait été pour une personne qui en avait besoin et pour essayer de comprendre pourquoi les gens réfléchissent comme ça, si moi je faisais partie de ces personnes-là, ils m'auraient encore plus aidé. Je pense voilà. Mais ils m'ont quand même aidé même si je n'étais pas dans ça.*

**Marie :** *D'accord, donc tu disais que c'est une institution qui ne te convient pas ? Qu'est-ce qui te conviendrait le mieux ?*

**Tiphaine :** *Moi maintenant depuis le mois de novembre, je suis suivie par une éducatrice qui a été ordonnée par le juge des enfants, donc je ne sais pas c'est par la protection des enfants, donc maintenant c'est un peu le même boulot que Étienne et Romuald, c'est plus adapté à moi on va dire.*

**Marie :** *Pourquoi c'est plus adapté à toi ?*

**Tiphaine :** *Je ne sais pas dire, en fait. Mon éducatrice a plus le pouvoir on va dire, en quelque sorte que Étienne et Romuald, s'il faut une délégation de signature parentale, elle peut la faire. Alors que Étienne et Romuald, eux ne pouvaient pas faire ça, mais ils s'organisaient pour que je puisse quand même avoir une signature ce besoin. Même si ce n'était pas leur boulot, ils mettaient tout leur cœur à le faire. L'éducatrice vient chez moi, mais comme je suis partie sur Lyon, je ne la rencontre plus, mais en fait je vais dire que Étienne, Romuald sont bénéfiques pour moi donc voilà.*

**Marie :** *D'accord, donc est-ce qu'on peut dire que les personnes sont bénéfiques pour toi mais leurs missions ne sont pas adaptées à ta situation, si je reformule tes idées ?*

**Tiphaine :** *Non je ne peux pas dire ça, c'est adapté mais ça ne me concerne pas en fait, je ne sais pas après, je ne peux pas vous dire si quelqu'un qui en a réellement besoin leur façon de faire fonctionne, moi je n'en ai pas besoin, donc on n'a pas travaillé sur ça.*

**Marie :** *Par rapport à ton discours, Romuald et Étienne, tu les apprécies fortement, par quelle émotion tu es traversée ?*

**Tiphaine :** *Quand j'étais toute seule vraiment toute seule, c'est eux qui étaient là, quand je pleurais, ils étaient là, je ne sais pas comment, on ne contrôle pas, je ne saurai pas vous dire, on ne maîtrise pas, moi ce que je peux vous dire c'est qu'ils font en sorte que j'aie bien, enfin quand je vois que les gens veulent mon bien, obligatoirement je les aime.*

*Je trouve même qu'ils sont un très bon duo, Romuald travaillait avant, ils ont tous les deux leur histoire, Romuald travaillait plus dans la prostitution et Étienne travaillait avec d'autres personnes, auprès des enfants placés, ils avaient deux diplômes, deux compétences et expériences différentes donc c'était bien. Je posais des questions comme ça.*

**Marie :** *As-tu des choses à ajouter ?*

**Tiphaine :** *Non je pense que j'ai tout dit mais le travail de Étienne et Romuald, c'est bien gérer en tout cas.*

**Marie :** *D'accord, je te remercie de ta participation en tout cas et bonne continuation dans tes projets.*

**Tiphaine :** *Merci à vous aussi.*

**Annexe n° 6 : Guide d'entretien spécifique auprès des éducateurs spécialisés en MECS**  
**(écrit réflexif).**

THEMATIQUES	QUESTIONS
<p align="center"><b>Prescriptions officielles/institutionnelles/locales</b></p>	<p>Sur la question de l'attachement, ou du rapport affectif à l'enfant, qu'avez-vous appris dans votre formation sur la manière dont vous devez agir ?</p> <p>Quels auteurs ou références vous étaient enseignés s'il y en avait, sur ces questions ?</p> <p>Au sein de votre institution, quelles sont les normes d'accompagnement face à ces notions évoquées précédemment ?</p>
<p align="center"><b>Pratiques ordinaires</b></p>	<p>Jugez-vous votre pratique professionnelle en continuité avec les normes de votre formation initiale et continue ?</p> <p>Y a-t-il eu des évolutions au cours du temps sur ces questions (toujours au niveau des « commandes » officielles) ?</p> <p>Quelles sont les « tendances » actuelles, « modes » sur la question ? (au sein de votre institution et de la protection de l'enfance)</p> <p>Êtes-vous confronté à des pratiques contradictoires ?</p> <p>Peut-on s'attacher à un enfant quand on fait votre métier ? Relance : qu'est-ce qui fait que c'est-ce facile / ou difficile ?</p> <p>Quelle posture adoptez-vous face au lien affectif /l'attachement vis-à-vis de l'enfant ?</p> <p>Pouvez-vous m'évoquer un souvenir fort de votre parcours professionnel sur la question de l'affectivité ?</p>

**Annexe n°7 : Extraits d'entretiens : La parole de l'enfant influencée par l'attachement et l'affection reçue.**

*« Il y a des enfants qui ne s'autorisent pas à s'attacher car on n'est pas une famille et d'autres qui s'attachent, l'enfant se pose la question est ce que j'aurai quelqu'un qui, est ce qu'on encore le droit de se voir, on dit beaucoup aux jeunes qui sont partis de chez nous, tu as toute ta place ici, tu as le droit de venir dire bonjour, ce n'est pas une cassure nette pour ceux qui souhaitent, on propose ce lien. »*

*« on a des gamins qui vont être plus attachés par leur éducateur référent, ils vont davantage aller parler vers leur éducateur référent. »*

*« Ensuite si l'enfant se sent sécurisé, sent que le professionnel est sécurisant pour lui, il va plus facilement s'ouvrir, communiquer, ça c'est en général ».*

*« Quand l'enfant voit qu'on l'apprécie ça influence forcément sa parole. »*

*« Cette histoire d'attachement et d'affection, elle est hyper importante il faut essayer qu'il y en ait mais ce n'est pas évident et si on fait en sorte qu'il n'y ait pas, je ne vois pas ce qu'on fait là. »*

*« Si on n'a pas de lien d'attachement avec l'enfant, il ne se passera rien dans la parole, l'expression, voilà c'est des enfants qui vont rester fermés car ils n'ont pas l'impression d'exister au sein du groupe et le fait que nous ont prennent du temps qu'ils sont importants ça les valorise et ils se sentent exister, c'est sûr que ça a beaucoup d'influence. »*

**Annexe n°8 : Retranscription des entretiens auprès des éducateurs spécialisés en MECS**  
**(diagnostic + écrit réflexif)**

**Éducatrice spécialisée – 10 ans d’expérience – MECS – 35 ans.**

**Marie :** *Pouvez-vous présenter ? Ainsi que vos missions en tant qu’éducatrice spécialisée ?*

**Jessica :** *Je m’appelle Jessica, j’ai 35 ans, je suis Jessica depuis 10 ans, j’ai travaillé dans le domaine du handicap auparavant. Ici j’accompagne beaucoup d’enfants en difficultés affectives et cognitives. On utilise beaucoup la parole ici pour évoquer ce qui se passe à l’intérieur. Par exemple, j’ai une enfant, il avait pas l’habitude d’exprimer ce qu’il ressentait, la situation familiale était plus clair, on était plus sur les émotions et cela m’apportait des éléments sur son passée que je ne savais pas, car en grandissant des choses reviennent mais c’était plus pour qu’il se sente mieux, on avait vu mettre en place des rendez-vous au CMP, ça nous permettait de prendre un temps ensemble car dans le collectif ce n’est pas évident, on peut passer à côté, car dans le collectif des enfants qui peuvent essayer de nous parler, quand il revient de week-end, tu as fait quoi, c’était pas le moment où il a envie de discuter, parfois on a des choses qui nous pèsent et une fois on ne veut pas en parler. Le jeu permettait de créer un espace d’endroit où il est sécurisé, on est plus sur la libération la parole et de faciliter le lien entre l’enfant et le professionnel. Cet enfant je le suis, il venait de famille d’accueil, où on a eu la sensation que, il y avait certaines problématiques qui avaient été vu en FA et pas chez nous, est-ce que le fait que ce soit trop familial pour lui ne lui permettait pas d’être bien alors que le collectif lui convient plus. C’est un enfant qui travaille bien à l’école alors qu’en FA non, globalement on avait vraiment la sensation, qu’il avait posé ses marques et il avait beaucoup de comportements qu’on n’avait jamais vu, après je n’aime pas voir tous les antécédents et de lire les dossiers mais il est nécessaire d’avoir une première idée, un moment le cerveau il enregistre malgré tout. J’ai bien fait aussi de faire ça car il serait arrivé avec les problématiques qu’il avait avant, quand il y a des choses graves, il est nécessaire de savoir pour éventuellement protéger les autres. J’avais vraiment la sensation que ça avait bien fonctionné, c’est un garçon qui s’était pas mal épanoui, voilà ce jeu était un outil comme un autre, on a des enfants aussi avec lesquels on arrive facilement, ils disent qu’ils ne sentent pas en sécurité, on le ressent, on est un peu hypocondriaque, on se dit qu’il y a peut-être quelque chose, nous on fait assez facilement des notes d’observations. Des enfants voient aussi la psychologue, on a beaucoup de problématiques autour de la sexualité en ce moment, il y a le*



développement de l'enfant mais parfois ça devient un gros problème. J'aimerais qu'on fasse quelque chose car ça devient très contrariant et on se demande si à l'extérieur de la structure ça ne serait pas mieux. Je me dis, nous on sent qu'il y a quelque chose qui doit être verbalisé et qu'ils ne font pas et parfois même avec la psychologue, il n'y a pas grand-chose qui en ressort, globalement est-ce que à l'extérieur de la structure l'enfant ne parlerait pas plus, après ce n'est pas évident non plus de travailler avec le libéral, en termes de déplacements. Ça c'est un gros problème pour moi, on n'a pas forcément moyen de faire ce qu'on veut.

**Marie :** *D'accord, quelles sont vos représentations de la parole de l'enfant ?*

**Jessica :** *Par rapport à mon unité, je peux parler aussi de celle d'à côté, on écoute pas mal les enfants, les retours des familles, notre point d'honneur c'est quand même ce qu'eux on a dire comme information, difficulté de faire la part des choses, on a quand même pas mal de mensonges, à un moment on arrive à faire ressortir pas mal de choses. J'avais mis en place des outils de je, c'est un jeune garçon qui parle facilement mais ce n'est jamais très profond face à des problématiques tout va bien, tout va bien, jeu de loi, jeu avec question personnelle, pour savoir ce qui préférerait comme activité, à quoi penses-tu le soir quand tu vas-tu te coucher, le truc c'est que moi je jouais aux mêmes jeux de lui. Il n'y a pas forcément besoin du JEU non plus. Le jeu qui es-tu : libérer la parole, qu'il ne garde pas ce qu'il a au fond de lui, j'avais la sensation qu'il n'allait pas forcément bien et qu'il n'avait pas l'habitude d'exprimer ce qu'il ressentait, expression des émotions, et apporter des choses que je n'avais pas vu, des éléments sur son passé qu'il avait jamais dit, c'était plus pour qu'il se sent mieux, en parallèle on avait mis des rdv CMP avec des professionnels, c'était juste pour remplir le besoin de parler, ça nous permettait de prendre un temps ensemble car dans le collectif, on peut être amené de passer à côté de choses, on n'a pas forcément le temps, un endroit qu'il puisse livrer, le sécuriser, la libération de la parole de l'enfant, faciliter le lien entre le professionnel et l'enfant. On a aussi des enfants avec qui on arrive facilement nous dire qu'ils ne sentent pas en sécurité, alors on sent, on est un peu hypocondriaque, elle a peut-être quelque chose derrière, on fait facilement des notes, on travaille beaucoup avec les CMP mais on a pas de retour, on a des enfants que Alicia voit, j'avoue qu'on a beaucoup de problématique autour de la sexualité, il y a le développement de l'enfant mais des choses deviennent un gros problème, j'avais vu avec Alicia car j'aimerais bien qu'on fasse quelque chose mais je me demande si à l'extérieur de la structure ça ne serait pas mieux, Alicia ça reste quand même quelqu'un qui voit, je me dit aussi après c'est pas mon métier il y a des choses qui sont au-delà de mes compétences, nous on est là pour recueillir, on ressent qu'il y a des choses qui doivent être dites et qui ne nous disent*

*pas. Puis même avec les psychologues, est-ce que à l'extérieur de la structure l'enfant ne parlerait pas plus ? C'est une question.*

*Gros problème on n'a pas forcément les moyens de faire ce qu'on peut, Il faudrait avoir des professionnels qui puissent se détacher, après en termes de déplacements, c'est compliqué.*

**Marie :** *Quelles instances de représentation de la parole de l'enfant avez-vous ?*

**Jessica :** *Les freins sont plus liés à qu'on ne peut pas faire ce qu'on veut à un moment donné. En termes d'effectif ce n'est pas toujours possible, il faudrait avoir des possibilités autres, qu'un professionnel puisse se détacher, ou un chauffeur. Des enfants ont vraiment besoin de rencontrer le psychologue, ancrer aux mensonges, entre l'autre qui va dans le lit de l'autre, on est tout le temps dessus, une demi-heure à deux dans une chambre, qu'est-ce qu'ils font c'est très inquiétant, c'est très prenant, quand vous vous retournez.*

*Quand vous vous retournez qu'ils ont tous les deux les mains en dessous des couvertures, on essaie d'éviter la psychose, on va avoir des enfants qui vont être victimes et des agresseurs, on ne peut pas créer d'autres problématiques. C'est quand même assez particulier, je ne pense pas qu'on soit les pires car je connais un peu ce qui se fait ailleurs, on n'est pas si mal lotie que ça, je pense que maintenant on est aussi, on a de plus en plus d'enfants avec ce type de problématique, ce n'est pas possible. On a beaucoup moins de structures, avant on arrivait à séparer les enfants alors que ça là ça masserai, discuter de ce type de comportement, on a des groupes lié aux émotions, rapports aux corps, comment réagir, psychologue qui y assiste.*

*Ils prennent les enfants qui avaient des problématiques à la base : réservé aux enfants qui ont eu des problématiques : beaucoup de mensonges autour de la sexualité*

*Ils parlent du rapport au corps, de pouvoir toucher l'autre, qu'est-ce que tu ressens, globalement c'est ce qui est rapport au corps, autour des émotions, si on te touche, il y a des jeux, des fils, des balles, les enfants ont l'air d'apprécier, il y a des formations autour de ça, ce serait bien que des professionnels de l'unité soient fermés, le job n'a pas été mal fait et concrètement ils n'ont pas l'air d'assimiler, ils ne savent pas dire pourquoi ils font, on a un moment où ce n'est plus de notre ressort, on a pas trouvé, si on n'y arrive pas avec tous les jeux, ils sont toujours d'accord avec nous, après il y a ce groupe.*

*Donc la psychologue assiste et 3 professionnels. A côté, la personne qui le faisait à la cordée, elle n'était plus présente. Il s'agit de moniteur éducateur et une ES, sur notre unité c'est deux ME. Ils ont pris les enfants qui avaient plus de problématiques à la base, donc c'est plus réservé aux enfants où on a eu des soucis autour de la sexualité. On a eu un jeune homme qui touchait à l'école, quand ça devient régulier, puis il y a eu des mensonges autour de la sexualité. Ils parlent du rapport au corps réellement, ils abordent de pouvoir toucher l'autre, qu'est-ce que*

*tu ressens ? Globalement ce qui en ressort, rapport au corps, ils ont commencé par les émotions et ils ont bifurqué, si on te touche, si ceci, il y a pas mal de trucs, ils ont commencé au début et ils testent également. C'est un public assez jeune globalement autour de 6 ans dans le groupe, après ils se sont rendu compte qu'il y avait un décalage alors les tranches d'âge, l'approche n'était pas adaptée. Ils jetaient la balle, ils ont fait des trucs avec des fils, après les enfants ont l'air d'apprécier mais il y a des formations autour de tout ça et je pense qu'il faut qu'on en vienne à ça et que des pro de l'unité soient formés. Le job n'a pas été mal fait, ils n'ont pas l'air d'assimiler que c'est nécessaire. On est encore là, il m'a touché les fesses, c'est quand même souvent, vous êtes là hein mais quand tu n'es pas là que se passe-il. Quand on en discute avec eux, ils ne savent pas dire pourquoi ils font ça et je pense que ça ne peut plus faire partie de notre ressort. Ils sont toujours d'accord avec nous. Il y a aussi beaucoup d'activité ça amène, on pose des questions, on amène le sujet. Ils savent qu'on demande énormément de parents de faire des activités, donc parfois on a un retour des familles où ils font toutes les activités du monde. On est plus ici dans la spontanéité. Par exemple aussi lors de la douche, ils parlent énormément de ce qu'ils font à la maison, le gamin répète que son père il cri, on part un petit peu là-dedans en individuel, le collectif n'amène pas forcément l'enfant va parler, après ils sortent des trucs pour faire amuser la galerie et vous avez parfois des réponses des autres, c'est révélateur de certaines personnalités. Ça revient ça revient.*

*Ensuite les temps avec la psychologue est aussi une instance de parole de l'enfant. Mais les échanges restent spontanés.*

*Nous n'avons pas de programme proprement défini mais on va prendre un temps avec le groupe pour discuter souvent autour du quotidien, comment s'est passée ta journée, en essayant que personne ne parle à la place de l'autre, l'inconvénient quand on fait ça tout le temps, ils répondent machinalement, ça n'a plus le même intérêt.. En groupe que tout le monde puisse écouter les autres, lié aussi à l'âge, ça permet de dire tu as vu lui il a fait ça et toi tu fais ça à l'école, on le fait régulièrement : ça nous paraît logique, après il y a des professionnels qui le font plus souvent que d'autres, on a tous nos méthodes, on a chacun, c'est vrai que les stagiaires étaient perturbés de notre fonctionnement, plusieurs fois, on essaie de se recentrer en réunion, il faut avoir un minimum de conduite minimum, une certaine ligne de conduite après c'est comme deux parents, ça permet d'être moins rigide, par exemple ma collègue est moins rigide sur les devoirs, un moment ils sortent de l'école et tous les jours tous les jours. Ça peut avoir ces avantages. Après ils savent qu'avec moi, les céréales je ne suis pas trop pour, ça peut les perturber quand même, des fois il faut se recalculer, car il faut qu'il y ait une cohérence, surtout que chez nous ça bouge pas mal car niveau repère faut faire attention, plus le groupe va mal,*

plus on a tendance à les poser, sur les comportements qu'il y a eu ce week-end sans pour autant repartir sur la répression. Je sais qu'aujourd'hui, j'ai lu des choses qui ne me convenaient pas, je pense qu'ils s'attendaient à prendre une soufflante ce matin mais je vais reprendre car trop de violence. « J'ai fait initiation boxe, je vais pouvoir frapper ma femme ». Mais ça m'embête vraiment car c'est un enfant qui a des difficultés, une déficience, je ne pense que ce n'est pas trop un soupçon mais il n'a pas été stimulé, il part l'année prochaine e mais je ne pense pas qu'il va suivre, cet enfant est très brouillon dans sa parole. C'est hyper complexe même la psychologue, elle est perdue. Même si on se perd dans ses explications, on ne peut pas laisser tout faire, après ça c'est déjà assez facile, on n'a pas assez rapidement la note d'incidence. Quand mes collègues ont vu que les enfants étaient sales, qu'ils étaient affamés, on a fait une note, on a eu peur d'avoir été trop loin, non justement on arrive à quelque chose qui est à peu près cohérent. Les enfants ont en effet dit des choses, la note est justifiée. La fois d'après, ils vont encore faire attention, après ce n'est pas évident de faire la part des choses, au niveau du mensonge, on a quand même eu des choses assez lourdes, où un parent dit à l'autre, que le gamin a été élevé la dedans, on ne veut pas non plus mais le papa n'a peut-être rien fait mais si les enfants sont placés c'est que Madame a fait ça sauf qu'après il y a des comportements très sexués, on s'est posés la question si Madame ne serait pas capable de le faire pour accuser Monsieur. En termes d'outils, je reste quand même persuadée que le jeu ça reste un support qui fonctionne bien car concrètement un enfant que vous mettez chez un psychologue, je ne suis pas certaine que voilà. On a Alicia qui les connaît, elle vient sur l'unité, elle lit des histoires, elles les cernent différemment selon leur contexte. En effet, certains enfants ne semblent pas s'autoriser à révéler la réalité de leur visite à domicile ou d'hébergement en raison des conséquences de ces révélations. Ces enfants disent des choses mais ils savent aussi ce qu'ils ne doivent pas dire, ils sont quand même conditionnés par la famille, il y a quand même ce conflit de loyauté, on le retrouve énormément. t, ceux vers 6 ans, on peut peut-être travaillé par l'extérieur, ça peut ne pas fonctionner et je pense aussi qu'il y a un feeling aussi.

Un feeling, un lien plus proche avec un professionnel, ça se fait naturellement, ça dépend la façon de faire, ils vont pouvoir dire des choses plus facilement en fonction de la relation de confiance qu'ils ont avec le professionnel. C'est comme avec nous, les collègues vont recueillir des choses quand vous allez essayer de tâtonner, vous n'aurez rien du tout, les enfants vont facilement parler et pas d'autre. Je pense qu'il y a une approche, un lien qui leur correspond plus, est-ce que ça vient du schéma familial, c'est possible. Un gamin était très proche de ma collègue, je sais que j'avais travaillé avec ce gamin, j'avais collaboré, il ne me parlait pas trop mal, c'était autre chose avec ma collègue. Après je pense que ça se fait naturellement, il y a

*des personnalités, je pense que c'est en fonction de leur vécu, notre façon de faire qui est plus rassurante pour un gamin et aussi pour un autre. Après je pense que ça se fait naturellement, je pense aussi mais c'est un ressenti, en tant qu'être humain on le sait qu'on se tourne plus facilement envers une personne, on ne sait pas pourquoi, ensuite le contexte joue beaucoup malgré tout. On essaie de créer une relation de confiance dans tous les cas, quand vous avez une audience, on tente de manger à part pour revenir sur ce qu'il a compris, des fois ce sera bien de reprendre un temps pour une activité ou autre, une vêtue qu'à deux et ça permet de revenir sur certaines choses, ce n'est pas formel non plus mais on le fait régulièrement. La vêtue j'essaie de le faire en individuel mais en ce moment on n'a pas beaucoup de temps, avant avec les enfants avec lesquels j'avais en référence, je le faisais tout le temps, on mangeait à deux. C'est la remarque que je me suis faite la dernière fois. C'est gênant. Le collectif, la temporalité sont des freins à tout ça. Après on a aussi ce souci en ce moment, les droits changent constamment, on a une fratrie, on n'a pas forcément à l'avance, un coup ils sont avec un papa, avec maman, même pour les enfants c'est perturbant, nous on n'arrive pas à retenir alors la gamine qui a 4 ans, j'imagine que ce sera difficile pour lui enfin elle se repère quand même bien pour son âge, elle cerne bien le mercredi, ce n'est pas toujours le cas. Elle cerne beaucoup mieux que d'autres. Pour nous aussi c'est difficile d'organiser des choses, car on les sports aussi, on met un point d'honneur d'inscrire les enfants en extra-scolaire, on ne peut pas avec ses enfants. C'est un comble pour moi-même les trucs qu'on a voulu faire pour les vacances, c'était des petites activités. On a un problème avec certains référents sociaux et ça nous bloque énormément dans notre travail au niveau de la coordination. On le sait le vendredi qu'il a un DV pour le lundi des vacances, on n'est pas en capacité de faire les conduites le week-end même si on avait que 6 gamins, il est hors de question que j'aille conduire en famille des enfants alors qu'eux ne vont pas famille, au plus de ça, au lieu de faire quelque chose, je vais les emmener sur les routes. Moi je connais avec une ASS, c'est difficile de travailler avec vous mais ils sont déconnectés de la réalité. On nous met des taxis aucun souci, on a un chauffeur mais pas le week-end. C'est dommage pour les enfants, un moment faudrait bien qu'ils fassent des choses avec les enfants mais après voilà.*

*Ici il y a un CVS, on a des représentants qu'on élit, je ne vous cache pas que le dernier est seul car l'autre est passé à côté et des fois ça fait un petit moment qu'on n'a pas eu de réunion mais on a deux représentants, après c'est vrai que ceux qui veulent se mettre ils se mettent. Les enfants avaient parlé des repas, c'est un peu eux qui animent la réunion. Il y a différentes formes, quand ils nous disent des choses, on propose de le noter, après le bas-âge fait aussi que les enfants s'intéressent à manger nana, ce n'est pas les ados. Ils se plaignaient d'un truc*

*qu'on avait tout le temps le week-end. C'était des petits trucs comme ça et c'est vrai que c'est mon collègue Gabin qui l'avait animé. On a eu beaucoup de remplacements, on a eu un collègue qui est revenu, après il y a des choses qui passent un peu aux oubliettes, on fait un peu à l'essentiel.*

**Marie :** *Comment vous facilitez/favorisez la parole de l'enfant dans le cadre de son PAI ?*

**Jessica :** *C'est des questions simples où on repose le cadre, on réalise mais globalement on le fait en entretien individuel et quand on écrit leur PAI, on voit avec eux entre deux. On le fait aussi en équipe pour argumenter nos axes et élargir notre propre vision des choses. Globalement si mais est-ce qu'après c'est moi qui suis trop dans la situation, après si l'ensemble des collègues disent ça, c'est moi qui voilà. On en reparle en équipe et après je vois avec l'enfant. Clairement l'enfant a un pouvoir décisionnaire, même si nous on n'est pas dans la même vision des choses, je l'écris, sa parole je la note, moi il veut ça même si concrètement ce n'est pas possible. On tente de reprendre le maximum de phrase qu'ils disent, des phrases reviennent quand même souvent. « Je veux rentrer à la maison », on en a d'autres c'est « Je ne me sens pas en sécurité avec maman », c'est des phrases qu'on va ressentir telles qu'elles. C'est comme ça qu'on doit faire, on va proposer une suite, en général, je n'ai jamais eu de souci avec les référents, on n'a les mêmes objectifs. Globalement, jusqu'à maintenant ça va, l'enfant a sa place dans le cadre à partir des points de situation, des entretiens, ils sont avec nous, pour le coup la dernière fratrie que je suis on a toujours un temps avec l'enfant, les parents et tout le monde réuni. Les parents en général ont plus à la fin le PAI, on les a souvent au téléphone, pas tous, mais quand on les a régulièrement, ils savent.*

**Marie :** *Quelle est votre rôle à jouer face la prise en charge de la parole de l'enfant ?*

**Jessica :** *Faire comprendre aux parents que les enfants aussi, ça les confronte aussi à la réalité car pour eux c'est leur propre norme. Quand je repose le cadre, ça fait un petit coup de boomerang, même si eux ont été élevés comme ça et ce n'est pas pour ça qu'il faut élever comme ça dans leur violence. Nous on n'est pas là pour les juger, pour les accuser, on tente de faire le tampon. Je prends ce qu'ils m'ont dit et les parents m'expliquent, des fois ça sonne faux clairement car les explications et parfois ça me permet de comprendre aussi. Ça nous permet aussi de prendre de la hauteur. On doit être là pour protéger l'enfant. On essaie de trouver des solutions avec les familles, des parents sont parfois démunis, les parents ont une déficience, le jeu c'est compliqué, on essaie de faire comprendre qu'on n'est pas là uniquement pour le jugement, on essaie de faire pour que ça évolue positivement. Le but ce n'est pas de, le dialogue est aussi fait pour l'enfant, il en a besoin, on en discute avec les parents, des fois les parents ne*

*se rendent pas compte que ce n'est pas normal, un moment il faut poser des mots. C'est des choses qui nous permettent de voir qu'il faut prendre un temps avec l'adulte et c'est important que l'enfant nous le dise. On travaille en grande partie avec la parole de l'enfant après on est un peu bloqué dans nos pratiques, on ne peut pas faire ce qu'on veut avec ce qu'on a, on n'est pas en capacité de les faire, on peut aussi dramatiser des choses, on va prendre la sexualité, on peut parfois et on peut aussi dédramatiser qui cache mais ce n'est toujours pas évident de savoir, après je pense qu'il y a des âges qui sont plus complexes que d'autres. Parfois on est plus dans le flou, est-ce que le groupe est responsable de ces comportements, on essaie de faire avec les outils qu'on a parfois, même la psychologue n'a pas forcément tous les outils. A l'heure actuelle, c'est quelque chose qui nous perturbe beaucoup dans nos pratiques, c'est gênant on peut passer à côté d'autres violences, il y a eu des paroles, on se rendait compte que le gamin les parents lui auraient dit en gros si c'était de sa faute, pourquoi tu as dit ça. Voilà et aussi avec trop se focaliser sur des problématiques qui nous perturbent parce que concrètement on n'a pas les armes, on peut passer à côté d'autres choses qui n'est pas forcément. Par contre, je suis désolée mais je vais devoir y aller dans cinq minutes.*

**Marie :** *Selon vous, qu'est-ce qui influence la capacité d'expression de l'enfant auprès d'un professionnel ?*

**Jessica :** *La relation mais aussi le conflit de loyauté qui va être extrêmement important, c'est la partie la plus importante. Souvent quand les faits sont posés et dévoilés, ils ne vont pas contredire, après ils disent, ils ne disent plus. Le jugement a été fait et il n'y a pas de retour possible et quand il y a la possibilité que ça passe et que papa/maman ne fera plus, l'histoire de l'alcool, c'était très long avant que ça bidouille machin et au moment où il y a une note qui a été faite, elle le sait, la parole elle est libérée.*

**Marie :** *Qu'est-ce que vous mettez derrière cette relation ?*

**Jessica :** *La question de feeling tout simple, il y a des choses qui se passent entre les humains sans qu'on sache réellement savoir pourquoi puis le lien quoi enfin y a des trucs entre l'enfant et le professionnel.*

**Marie :** *Quelle posture adoptez-vous face au lien affectif /l'attachement vis-à-vis de l'enfant ?*

**Jessica :** *Alors on est assez clair nous, ils savent, fin moi les enfants ils savent, on est affectif c'est des enfants, ils ont besoin, il y a des choses en parole qui peuvent être assimilés à leur parent, on pose le cadre, il y a une distance c'est un, la distance est propre à chacun, c'est ça*

*le souci mais quand on sent que l'enfant est peut-être trop trop, on peut essayer de voir pour changer, on se rend compte qu'il y a trop de fusion entre professionnel, on n'est pas le parent, ça ne leur fait du bien car un moment ils ne vont pas rester avec nous, ça. Ça fera encore un échec, ce sera encore un abandon, pour le bien de l'enfant de se détacher sans forcément redonner la situation, ça peut être juste, tu ne manges pas à côté de moi, Il faut remettre la distance, ça arrive régulièrement, un moment l'enfant va se mettre sur le professionnel et un moment faut savoir repositionner et rééquilibrer, on peut le voir avec un collègue, dire. : « ah les proches ! » je veux dire ça reste normal, ils ont quand même besoin de repère, en général ça se sent, l'équipe est là aussi à gérer ça, on y arrive en ce moment, on est peut-être pas tombé sur des situations après ma collègue avait dû se détacher une situation car c'était trop, mais j'ai senti qu'il fallait que je prenne du recul, c'était trop, il ne faut prendre le rôle qu'il n'est pas le nôtre, c'est dans l'intérêt de l'enfant même si on travaille avec nos émotions, on est plus en capacité, on a pas le vécu qu'ils ont.*

*Globalement si je devais conclure, je dirai que notre travail est fait sur la parole de l'enfant, c'est la base après il y a des temps où on est pas capable de ressortir les éléments plus importants pour eux et c'est avec le temps qu'on va se rendre compte que c'est peut-être pas si banal que ça et plus important que ce qu'ont pensé, mais c'est notre base de travail la parole de l'enfant après il y a aussi des outils à développer, à cet âge-là les émotions et la parole c'est très proche. C'est vrai qu'on travaille surtout sur une certaine base pour décrypter ce qu'ils disent après. Le groupe de parole, il a démarré de la même façon, les enfants ne sont pas toujours capables d'expliquer les émotions qu'ils ressentent. Quand ils nous renvoient des choses, ça permet de savoir autrement et de penser autrement. On revient tout le temps à cette relation que vous créez si l'enfant est en confiance ça permet qu'il nous parle beaucoup plus. Le côté extérieur pour moi c'est bien aussi ! Après cette question de l'affection et attachement est naturel pour chacun.*

Éducateur spécialisé – 7 ans d'expérience – MECS – 28 ans.

**Marie :** *Peux-tu te présenter ? Présenter tes missions en tant que professionnel en MECS ?*

**Louis :** *Je suis éducateur spécialisé sur le CI, structure accueillant des enfants de 6 ans à 11 ans, nos fonctions sont de travailler autour du quotidien, le sommeil, le lever, l'accompagnement à l'école, la douche, brossage de dents ect et reprendre les bases éducatives*



*donc sur mettre un cadre, avoir un fonctionnement, un rythme de vie cohérent en fonction de l'âge de l'enfant, les principales missions.*

**Marie :** *Quelles sont tes expériences dans le secteur de la protection de l'enfance ?*

**Louis :** *Ça fait 8 ans que je suis professionnel, avant j'ai travaillé dans une autre association sous forme de CDD, dans des MECS, j'ai travaillé à T et à C, je suis arrivé ici en 2017, je suis ici sur le CI. J'ai eu l'occasion de bosser avec une grande tranche d'âge avant ça.*

**Marie :** *Quelles sont tes représentations face à la parole de l'enfant dans le système de protection de l'enfant ?*

**Louis :** *La parole de l'enfant est primordiale, car c'est les principaux concernés maintenant je pense on a aussi, il faut tout investiguer, il ne faut pas tout prendre pour argent comptant car ça reste des enfants qui peuvent être plus facilement malléables, je pense à des enfants qui peuvent être loyaux envers un parent plutôt qu'un autre et du coup va entrer dans un système de fausse dénonciation moi j'ai déjà eu le coup avec un autre, c'était la parole de la mère, on est allé voir dans le livret de famille, la parole de l'enfant il faut toujours la prendre en compte mais il en faut aller vérifier derrière et si on voit que l'enfant se trompe ou autre, on le montre quoi.*

*Ici la parole est écoutée, même ici beaucoup plus que d'autres, on tente de travailler le maximum avec les familles, et donc de voir ce que l'enfant souhaite, de général, c'est de rentrer en famille et de travailler cette relation avec les parents, on a déjà eu des situations où l'enfant dit qu'il est bien ici, parce que ici, il y a plus de cadre, je me sens plus en sécurité ici, je veux juste voir mes parents le week-end et rester ici donc ça c'est pris en compte, il ne va pas le dire comme ça. Ton projet c'est un retour à la famille, on te fait rentrer coûte que coûte, on prend en compte évidemment, on tente de travailler sur un retour ou autre en fonction de ses besoins et de ses projets. Quand on a des enfants s'ils veulent absolument rentrer, de titrer dans ce sens-là, si le juge des enfants nous donne ces perspectives d'avenir. On prend en compte la parole de l'enfant mais divers enjeux sont à prendre en compte.*

**Marie :** *Quelles distinctions fais-tu entre avis, parole, expression ?*

**Louis :** *Je sais que la parole est plus ouverte, ils peuvent être amenés à nous dire quelque chose sur une situation, ils se sentent plus rassurés et en confiance, et ils vont libérer leur parole. L'avis c'est plus un choix à faire. L'expression n'est pas forcément liée à la parole, elle peut être corporelle, sur une émotion, sur des dessins, plus artistique, sur des formats. La parole serait plus courante dans la vie de tous les jours. L'avis est de donner son avis sur quelque chose qui a été fait. Ce soir on fait une veillée, l'enfant va donner son avis. L'avis c'est quand il y a une proposition, la parole peut venir sans qu'il y ait une question ou autre en amont.*

**Marie :** *Selon toi, comment l'enfant perçoit son droit de parole, d'avis et d'expression ?*

**Louis :** *Selon moi, ils ont le droit de demander, de poser des questions, savoir leur situation, moi ça m'arrive plusieurs fois que quand j'arrive sur un rapport d'audience, j'explique à l'enfant sa situation, le motif de son placement, tu peux rentrer ici, le week-end tout ça, la parole est prise en compte.*

*Ils ont une boîte d'expression, la boîte aux lettres des enfants, c'est les enfants qui sont sur notre groupe, faire des demandes, exprimer leur besoin, cette boîte est accessible continuellement. Ces demandes sont traitées en réunion d'équipe, pour trancher ensemble et on apporte une réponse en réunion d'enfants. L'outil était utilisé et mis en place 2-3 ans, on avait un groupe d'enfants qui était là depuis un petit moment, cette boîte aux lettres a été rapidement investie, ensuite durant l'été, on a eu un gros changement d'effectifs chez les enfants, il y a eu beaucoup de retours en famille, avec des placements récents pour eux, ils n'ont pas connu le parcours de placements d'enfants. Du coup c'est quelque chose qui a fallu remettre au gout du jour et se relancer et c'est quand même en train de bien reprendre. Nous on se rappelle le dire, par exemple quelque chose où le jeune veut changer de chambre et nous en équipe on analyse et répond en fonction de ses besoins et autre.*

*Si c'est possible, si c'est bien pour toi et on t'apportera la réponse. À chaque réunion d'équipe, on regarde la boîte aux lettres. Une fois que l'enfant met un mot dans la boîte aux lettres à une réponse.*

*Ensuite on a un tableau dans le patio, près du pavillon, avec une herbe synthétique, sur lequel ils peuvent prendre des craies aller dessiner des choses, un peu plus éphémère.*

*C'est un outil qui est là pour eux, qui s'empare plus facilement pendant les beaux jours et ils ont des craies à disposition, c'est pour du dessin, du jeu. Je n'ai pas eu des demandes de cette façon, c'est plus de l'expression artistique, où plus du sentiment. La boîte aux lettres est là sur quelque chose de formelle, sur des envies, des propositions d'activités, de règles, le tableau est plus artistique.*

**Marie :** *Avez-vous des instances de représentations de la parole de l'enfant ?*

**Louis :** *En règle générale, il y a des réunions d'enfants, on s'installe tous dans les canapés, c'est une réunion d'enfants donc ils ont autant de part à jouer que nous. C'est un moment d'échange, on se met à leur hauteur, on tente de trouver des solutions pour eux, on est sur des postes nous, c'est leur endroit de vie. Ça se fait presque tout le temps dans les canapés. Ça se fait souvent dans le salon. Le but de cette réunion est de répondre aux questions qui ont été mises dans la boîte aux lettres. Les réunions d'enfants se déroulent le jeudi, on fait la réunion en raison de l'effectif qui est le plus haut, on a un petit classeur de réunion d'enfants pour faire*

*des comptes rendus. On liste l'ensemble des demandes et les réponses apportées. C'est un peu comme une réunion d'équipe, nous impulsions avec les questions tout ça. On reprend avec le déroulé de la dernière réunion ainsi que les réponses qu'on leur apporte et eux interagissent. En règle générale c'est entre personnel éducatif et les enfants.*

*Après en général, la parole de l'enfant vient sur des moments individuels où l'enfant se sent en sécurité, ça peut être le soir, quand ils sont leur lit qu'on leur lis une histoire, un moment plus individuel, au moment du coucher, ou en voiture, à deux, ou quand ils nous aident faire la vaisselle, la parole de l'enfant vient plus facilement dans ces moment-là que aller viens on parle, quand on met derrière une table, il y a des verrous qui se mettent.*

**Marie :** *Comment recueillez-vous la parole de l'enfant dans le cadre du PAI ?*

**Louis :** *Notre manière de procéder sur le PAI, l'éducateur référent recense les différents axes de travail à mettre en place, on propose en équipe, ensuite l'éducateur va noter les différents axes de travail, les présenter en équipe, l'équipe va dire ce qu'elle en pense, voir modifier ou ajouter des axes, ensuite c'est présenté à la famille et à l'enfant, de savoir ce qu'ils en pensent. Cela permet de dire à l'enfant est-ce que toi tu vois d'autres choses ensuite on remet tout ça aux propres, chacun signe, chacun conserve un exemplaire. Le projet de l'enfant est prémâché, on arrive avec ce qu'on a observé, est-ce que vous voyez d'autres choses, parfois on laisse guider aussi, pour laisser l'enfant de mettre ses propres idées. Du coup, ensuite on peut travailler ensemble.*

**Marie :** *Quels enjeux rencontrez-vous dans le cadre de votre pratique ?*

**Louis :** *Pour moi le trop formel, le trop nombreux, après chaque être humain, moi je vais pouvoir me confier plus facilement à un ami sur un trajet, qu'assis sur une table avec des personnes que je ne connais pas, donc c'est évident que si nous même adulte, normalement constitué on a plus de mal à se confier si on est pas en sécurité, l'enfant c'est un peu la même chose, donc du coup la parole de l'enfant vient plus facilement sur des temps informels. Nous on c'est difficile, comme on est sur des groupes, on a plus souvent des enfants qui viennent nous solliciter, où on est pris que quelque chose, on sent une discussion, un truc qui va arriver et bim il y a des enfants qui se chamaillent on est obligés d'intervenir et après on ne peut pas être partout au même endroit et de profiter de chaque moment comme ça, où le collectif prend sur l'individuel.*

**Marie :** *Qu'est-ce que tu mets derrière le terme sécurité ?*

**Louis :** *Quand l'enfant se sent à l'aise, protégé par la situation, par le professionnel et par se sentir sécurisé par un camarade de chambre*

**Marie :** *Comment recueillez-vous la parole de l'enfant ?*

**Louis :** *Le cahier de bord, chaque éducateur en poste remplit le déroulement de la journée, chaque éducateur qui arrive en poste, va relire l'ensemble des événements et avoir connaissance des événements. Il y a plusieurs grades, la chose qui nous paraît anodine sur le moment, on peut le retranscrire sur le cahier, après sur des choses beaucoup plus graves, par exemple mon papa me tape avec des ceintures quand je suis à la maison, ça des choses plus formelles qui sont transcrites sur des notes d'incident et qui sont envoyées aux Juges des Enfants, à l'équipe de direction, aux référents ASE, avec une trace écrite.*

*Les propos sont repris entre guillemet, italique pour reprendre le propos brut sans interprétation.*

*Sur le cahier de bord, on écrit tout et après charge à l'éducateur de faire une note d'évolution, un rapport d'échéance, c'est un document officiel qu'on transmet au juge des enfants et ça reprend les choses qu'on a mis en place et ce qu'on projette pour lui pour l'avenir.*

**Marie :** *Quel est ton rôle à jouer selon toi face à cette parole de l'enfant ?*

**Louis :** *Mon rôle est de retranscrire la parole de l'enfant et de le retranscrire ainsi que d'accompagner l'enfant dans sa parole, ce que j'aime bien faire aux enfants dont je m'occupe et de demander à ce qu'ils écrivent quand moi je vais écrire dans le cadre de mon rapport d'échéance, je leur demande s'ils sont d'accord et d'eux écrire une lettre au juge des enfants pour dire ce que eux veulent et je numérise pour envoyer aux juges des enfants. C'est une idée que je suggère, que l'enfant puisse mettre ses idées et nous on l'aide à rédiger une lettre.*

*L'enfant qui va me dire je veux écrire aux juges, je lui dis de le dire qu'il a le droit et de l'écrire. Ils prennent plus facilement cet outil, je proposais quand je faisais mon rapport d'échéance, chacun a sa fonction de faire, c'est une idée que je suggère également à mes collègues, que l'enfant puisse mettre ses idées et nous on l'aide à rédiger une lettre.*

**Marie :** *Qu'est-ce qui influence la capacité d'expression de l'enfant en MECS ?*

**Louis :** *La relation de confiance, je pense qu'un professionnel qui vient d'arriver depuis 15 jours, ne va pas forcément avoir la confiance d'un enfant, ensuite si l'enfant se sent sécurisé, sent que le professionnel est sécurisant pour lui, il va plus facilement s'ouvrir, communiquer, ça c'est en général, c'est le temps qui joue et les choses qui sont faites pour lui, expliquant, en sanctionnant l'autre, lui il fait attention, il s'occupe de moi, peut-être que si je dis ça, il va pouvoir faire quelque chose.*

*La relation de confiance est primordiale dans un sens comme dans l'autre, on ne peut pas toujours être derrière, ils vont devoir devenir autonome et on a besoin de cette relation de confiance pour qu'un jeune qui va au collège et va faire des trajets, ne se retrouve pas à trainer*

*des rues. Nous on a besoin de faire confiance à l'enfant et qu'on ne soit pas obligé de vérifier. La confiance s'accorde petit à petit et pour l'enfant c'est pareil, il va tester sur des choses, qu'on arrive à capter, des choses bêtes, il va nous donner ses billes, peux-tu les ranger dans mon casier et une heure après il va vérifier et il va dire ah tu as mis mes billes, des petits actes comme ça qui vont venir vérifier cette relation, de se dire que lui il s'occupe de moi, il est vigilant, du coup avec lui je peux...*

**Marie :** *Donc si je comprends bien, la relation de confiance permet à l'enfant d'avoir un sentiment aussi d'exister car tu as répondu à sa demande par rapport aux billes et ça permet à l'enfant de s'ouvrir plus facilement c'est ça ? Mets-tu autre chose derrière tout ça ?*

**Louis :** *Plus facilement l'enfant parlera, on va plus facilement s'ouvrir à quelqu'un qu'on s'apprécie, plus facile pour un enfant de se confier, de libérer la parole avec quelqu'un qui l'apprécie.*

*Quand l'enfant voit qu'on l'apprécie ça influence forcément donc la question de l'affection en MECS est particulière, car on a tendance à dire on est des professionnels, on travaille avec des enfants qui ne sont pas nos enfants, mais dans les relations humaines il y a toujours l'affection qui rend en compte, c'est humain, ça vient sans qu'on le demande, évidemment qu'on a de l'affection pour ces gamins qui sont là et qui n'ont rien demandé, mais c'est quelque chose qu'on leur donne sans leur montrer, enfin c'est un peu particulier, l'affectif, ça un gamin de 6 ans a besoin de sa petite histoire, de son câlin avant de dormir, ça c'est quelque chose qu'on fait parce que c'est dans les besoins de l'enfant d'avoir cette sécurité affective tout en leur rappelant qu'on est pas leur parent, qu'on est des éducateurs, ils savent qu'avec certains ils peuvent aller sur les genoux quand ils regardent la télé, où faire un câlin mais tout en sachant que c'est n'est pas le parent.*

### **Écrit réflexif**

**Marie :** *Sur la question de l'attachement, ou du rapport affectif à l'enfant, qu'avez-vous appris dans votre formation sur la manière dont vous devez agir ?*

**Louis :** *Ça transpire, mais on n'en parle pas suffisamment, alors on en parle quand on prend la pyramide des besoins, il y a la sécurité affective qui rentre en compte et on ne peut pas laisser de côté, le gamin si il veut un câlin, on ne peut pas dire nan toi tu n'es pas mon fils, je ne te fais pas de câlin, on ne peut pas laisser de côté, le gamin se retrouve abandonné, mais il y a aussi le fait que si on prend trop à cœur ect, nous même être humain on s'effondre, il y a cette balance*

*qui est assez subtile et qu'il faut prendre en compte, pour avoir le bon dosage, mais dans le cadre de ma formation, je trouve que ce n'est pas suffisamment clair, parce que on parle de besoins de l'enfant, on n'est pas des parents de substitution, on n'est pas là pour remplacer, ça manque un peu d'apprendre à faire cette balance-là, je le retrouve sur des jeunes professionnels ou des personnes qui viennent sans formation animateur, maitresse de maison, qui vont entrer dans un truc complètement d'affection, de prise et de dire mais faut que je fasse éct et là qu'on dit bh non soit tu vas te faire bouffer soit tu vas plus dormir le soir parce que tu vas trop penser, dans une relation d'étouffement, ça je pense que ça pourrait être plus approfondie dans les formations, peut être que ça a progressé puis je ne sais pas. Mais moi ça n'a pas été suffisamment à mon sens, je pense que ça doit revu en tout cas.*

**Marie :** *Quels auteurs ou références vous étaient enseignés s'il y en avait, sur ces questions ?*

**Louis :** *Euhhh non pas à mon souvenir, non.*

**Marie :** *Les prescriptions ont-elles évolué depuis ? Quelles sont les « tendances » actuelles ?*

**Louis :** *On repère deux facilement deux sens, soit ceux qui se mettent 3 barrières, moi je suis le professionnel n'y a pas de truc machin et l'autre qui est beaucoup trop, qui donne beaucoup trop faut leur donner ils ont un manque ect, se balance entre ces deux postures, il faut faire avec mais pas trop donc on est plus dans la bonne relation.*

**Marie :** *Au sein de votre institution, quelles sont les normes d'accompagnement face à ces notions évoquées précédemment ?*

**Louis :** *La norme est de respecter l'intimité de l'enfant, de faire le câlin s'il en ressent le besoin, moi je sais je ne vais pas passer pour dire bonne nuit en faisant forcément un câlin, je vais passer en chambre je vais dire bonne nuit et si le gamin me dit viens me faire un bisous, je dis toujours en fin de poste et je dis qui c'est demain quand je travaille et si l'enfant me demande de faire un bisou, je lui fait et sinon c'est très bien comme ça. Ici on n'a pas de politique institutionnelle, enfin moi je n'ai pas vu sinon j'aimerais bien en avoir connaissance, je pense que c'est plutôt du bon sens, moi jamais de la vie je viendrai dans le lit d'une gamine qui me demande de faire un câlin comme si j'étais son papa, je pense que c'est de la bonne pratique et du bon sens juste humaine pas forcément professionnel.*

**Marie :** *Jugez-vous votre pratique Louis en continuité avec les normes de votre formation initiale et continue ou bien avez-vous dû adapter certaines choses ?*

**Louis :** *Au début j'avais un peu de mal à faire bisous, câlin, j'étais en apprentissage avec des adultes, j'étais beaucoup avec des personnes qui n'ont pas forcément ces besoins et quand je suis arrivé sur ce groupe, je n'avais pas forcément été habitué à ces bisous, câlins, j'avais du mal, le petit bout de 7 ans, j'avais la main sur l'épaule, j'étais pas trop à l'aise, c'est avec des*

*entretiens avec la cheffe du service qui m'a dit, laisse du mou c'est un gamin, maintenant je le fais plus facilement et de manière plus naturelle, j'avais du mal à me positionner, de par mon côté perso c'est pas ma nature, je suis pas bisous câlin, j'aime bien avoir ma bulle et y être tranquille, c'est une pratique que j'ai du moi même me réadapter, j'étais distant, genre je ne suis pas ton père et j'ai laissé plus de mou sur la pratique affective, hiérarchiquement j'ai eu quelqu'un qui m'a permis de me positionner.*

*Après c'est naturel pour chacun, on se détache facilement pour lire une histoire, pour dire bonne nuit. On quitte le groupe pour prendre du temps. Si par exemple, un enfant peut aller 5 min avant de lire une histoire mais il faut s'adapter à l'heure du coucher. C'est l'idée de se détacher de la veillée.*

**Marie :** *Êtes-vous confronté à des demandes difficiles à mettre en œuvre ?*

**Louis :** *On a plus de mal là pour gérer, la parole de l'enfant, la disposition des chambres, car parce que on a 17 jeunes et il y a 6 chambres donc on est obligés de composer les chambres en fonction des jeunes et très difficilement satisfaire tout le monde et c un équilibre qui est dur à trouver donc c qqch d'ajuter et réajuster sans cesse mais c'est une des choses auxquelles on n'a plus de choses à répondre favorablement.*

**Marie :** *Pouvez-vous m'évoquer un souvenir fort de votre parcours professionnel sur la question de l'affectivité ?*

**Louis :** *Il y a en a beaucoup, on se prend la misère sociale en pleine face régulièrement, sur des temps d'audience où l'enfant n'a pas ce qu'il souhaite, où il se retrouve dans une détresse affective à être contraint de retourner en MECS alors qu'il devait être en famille, être devant des enfants et des familles inconsolables, c'est quand on est humain, quand a un cœur, on est obligé d'être dans une position d'émotion forte, c'est évident ou des enfants qui sont dans des détresses terribles, enfin nous il y a une gamin ou sa sœur est décédée mais elle a du mal à faire son deuil donc oui il y a le professionnel qui rassure et tout ça, mais après l'être humain qui se dit merde, elle que 9 ans elle a même pas goûté à la vie et elle est déjà frappée de plein fouet, donc oui on a ce côté affectif qui revient et se jaillit comme ça et c'est pour ça aussi qu'on veut faire ça, ce métier.*

**Marie :** *Qu'est-ce qui différencie votre rôle à un psychologue ou éducateur face à ces accompagnements « affectifs » apportés à l'enfant lors de son placement ?*

**Louis :** *Ils ont des pratiques différentes, ils arrivent plus facilement à mener à travers des jeux, je sais que pour ma part je n'ai jamais eu aucune parole d'un enfant assis comme toi et moi et dis-moi si ton père il me frappe, je sais qu'en voiture, quand on fait la vaisselle, moi tu sais ce week-end c'était dur. Après ça dépend de chacun*

**Marie :** *Avez-vous des choses à ajouter par rapport à notre entretien qui vous semblent nécessaires et importantes ?*

**Louis :** *La parole de l'enfant est importante de l'avoir en tête et je pense qu'il est intéressant de recueillir les avis et pratiques professionnels et après de trouver des ingrédients et la meilleure formule qui soit la formule parfaite, enfin elle existe jamais mais la mieux et pourquoi pas former les jeunes pro sur des temps de cours à dire voilà la parole de l'enfant est importante, il faudrait faire comme ça, même les équipes, mettre des outils, revoir avec une formation, avec quelque chose. La parole des enfants mais on pourra aussi parler des familles, la parole de la famille vient sur des temps de week-end mais elle pourrait être aussi sous forme de réunion parentale, il y a plein de choses qu'on peut mettre en place, trouver la bonne formule et aller dans le bon sens.*

### **Éducatrice spécialisée – 20 ans d'expériences – 40 ans.**

**Marie :** *Pouvez-vous présenter ainsi que vos missions ?*

**Martine :** *Les lever, l'accompagnement au quotidien, les devoirs, les habillements, les rendez-vous médicaux, les inscriptions au club, les audiences, beaucoup d'administratifs, entre les demandes financières, les comptes rendus de point de situation, chaque éducateur a deux trois références dans le groupe, on s'attelle à avoir les référents tous les 3 mois, ça va durer une heure ou deux heures avec les acteurs qui gravitent autour de l'enfant, et après faut faire le compte rendu, l'écrit, les notes d'incidence les notes pour les audiences.*

**Marie :** *Quelles sont vos représentations de la parole de l'enfant ?*

**Martine :** *De façon large, en ce qui concerne les enfants du salengro, on a le CVS, malheureusement il n'a pas lieu comme il devrait avoir lieu, nous sur notre groupe, j'ai été à l'arrêt un an et 8 ans, je redémarre difficilement mais je sais qu'il y a des éducateurs qui avaient organisés des temps de parole hors CVS pour parler de sexualité, autre chose. Des temps de parole ont été mis en place au salengro. Mais depuis le mois de janvier, ils ne sont pas mis en place. Il s'agissait de temps de parole animé autour de thématiques, c'était les éducateurs qui animaient, toutes les semaines par les personnes qui étaient en postes. Les thématiques étaient imposées par les enfants ou éducateurs mais quand c'est les enfants, ça ne permet pas grand-chose. En ce moment, il y a une stagiaire qui fait un projet autour d'une sensibilisation des informations, elle demande aux enfants qu'est-ce qui les intéresseraient à explorer mais ils se centrent sur les jeux vidéo. C'est un point sensibilisation média, on a vu ce qui se passait en Australie. Le but est d'ouvrir les enfants sur l'actualité et un moment, quand j'ai interrogé*



*Justine pour qu'elle me dise que sa maîtresse est en grève car elle a besoin de se reposer, ça m'interroge sur l'état d'alerte de la situation... nous voir pour dire que sa maitresse fait grève car elle doit se reposer, c'est un peu inquiétant, les histoires de gilets jaunes, ils ne savaient pas pourquoi. Après on ne peut pas que les enfants mettent une psychose en plus face au coronavirus. Ça permet de faciliter des échanges et un débat avec les enfants qui est pas mal. Je suis revenue au bout d'un an et 8 mois, j'ai vu un fonctionnement du groupe qui m'a interpellé et je ne comprenais pas pourquoi les enfants on ne mettait pas le journal télévisé de Gulli comme ça c'est adapté à leur âge et comme ça les enfants sont au taquet des informations et face à ce constat-là, la stagiaire a mis en place ça, ce qui est vraiment bien. Mais les temps de parole hebdomadaires ne se font plus.*

*Ensuite durant les actes de la vie quotidienne, les enfants j'aime bien quand ils participent, on fait des activités cuisine en week end, en groupe restreint, les échanges sont pas mal, en plus c'est une famille, et c'est une famille qui avait mangé avec le papa le midi, ça vraiment été un moment propice à la communication, on a pu parler de ce qui était passé le midi, pas de façon formelle mais tout en cuisinant.*

*Moi j'ai compris, parce que ça fait 20 ans que je travaille que il faut des supports informels, que ce soit les transferts, les ateliers de cuisine, l'été quand on organise des barbecues, des petits trucs dehors, car à partir du moment où on installe, ils ont déjà dans la vie en collectivité, ils ont déjà plein de carcan, plein de rituels, la vie en collectivité c'est compliqué, pour les enfants c'est compliqué, ils en ont besoin de repères mais moi je pars du principe que trop du quotidien tue le quotidien et si le gamin est bien à l'instant t, il faut pouvoir le faire et savoir le faire mais surtout en période estivale, j'essaie de casser tous les carcans, c'est important, de casser ses rituels. Il faut savoir le faire après. Pour que les enfants voient d'autres choses, c'est important.*

*Dans la parole de l'enfant, on peut faciliter par des temps informels, je mets un sens au CVS, ça se complète, nous quand on est dans le quotidien, on ne peut pas se limiter à fais ton lit, fais tes devoirs, va te laver, alors là on arrête le métier, dans notre métier, il faut aussi être à l'écoute de l'enfant et mettre des sujets qui peuvent paraître anodins aux enfants, mais qui pour nous, nous apportent des réponses et des éléments de compréhension. J'ai emmené un enfant sur la plage le dimanche, j'ai cru que j'avais amené un enfant aux Maldives. On est tellement dans le quotidien, qu'à un moment donné les enfants sont là-dedans aussi, nous on doit faire en sorte qu'ils s'ouvrent à l'extérieur. Il faut que nous aussi faire en sorte ça, moi mon rêve c'est de pouvoir prendre les enfants et d'aller faire les courses avec eux mais avec le fonctionnement institutionnel ce n'est pas possible. Avant je prenais le groupe d'enfant pour*

*faire le menu avec les enfants, on donnait des pièces pour des articles pour qu'ils puissent voir ce que c'est et personnellement moi ça m'inquiète.*

*Pour moi ça c'est un frein ça en MECS, comment rendre la réalité quotidienne dans le quotidien des enfants en MECS. On n'est dans du quotidien mais on ne fait pas de courses alimentaires avec les enfants, moi je trouve pour qu'un enfant, on ne peut pas à un moment donné à un enfant de 13-14 ans parce qu'il est autonome mais on ne lui a pas appris, mais ça c'est le fonctionnement d'ici. Les unités dans lesquelles j'ai travaillé avant, elles sont fermées. Avant on pouvait laver le linge avec l'enfant, maintenant on a une lingerie. On ne fait jamais de courses avec les enfants. C'est ça qui est compliqué, mais c'est le fonctionnement d'ici. Les éducateurs qui ont connu ces unités, on faisait beaucoup de choses avec les enfants. Où on travaillait avant, il n'y avait pas de maîtresse de maison, on apprenait à repasser, à tendre le linge.*

**Marie :** *Selon vous, il existe d'autres freins ?*

**Martine :** *L'individuel dans le collectif, ce qui embêtant c'est qu'on va toujours voir quand l'enfant qui va mal et ceux qui vont bien on ne les voit pas, on ne va pas les voir. Quand vous allez prendre le cahier de liaison, vous n'allez pas voir les éléments positifs. Dans le groupe on en quand même 15 et le quotidien nous tue, le soir c'est vite vite vite, fais tes devoirs, prends ta douche, après c'est le coucher, on n'a pas forcément le temps d'avoir des temps pour la parole de l'enfant. On mange tôt donc après c'est la veillée, ça va hyper vite. On ne prend pas le temps non plus en tant qu'adulte pour la parole de l'enfant.*

*Je remettrai un atelier d'échange de parole, je l'ai fait il y a 3 semaines, en fait on a utilisé comme support l'émission « bienvenu en famille sur la 1 », une famille est choisie et leur enfant se déplacent dans des endroits différents et le vendredi soir la famille doit choisir l'endroit qui leur a plu. Donc il y a deux trois semaines, on avait prévenu les enfants dans la semaine, on regarde cette émission, vendredi soir on regarde cette émission, on mangera devant la télé, quel endroit vous avez aimé, débat, de fil en aiguille, le gamin aimait l'équitation, un moment informel mais on a appris plein de choses sur les enfants C'était super intéressant, on a rien vu passer, on a vu que tel gamin aimait ça et on a appris plein de choses, tel enfant prépare la mer, l'autre la campagne. On a fait ça et c'était intéressant. On l'a fait une fois et ça a super bien marché après c'est toujours pareil ça dépend quel éducateur travaille. On peut débattre en tout cas, je l'ai fait une fois et ça a plus aux enfants. Moi le but c'était de faire autre chose qu'après manger prendre sa console et au revoir bonne nuit. C'était déjà de s'écouter. Le but est de faciliter la communication, s'écouter les uns et les autres. Donner son avis, prendre position, dire ce qu'on pense et surtout c'est d'avoir un thème qui est un peu différent des*

*fortnites... les enfants si on les écoute c'est que ça, ils sont dans leur monde virtuel et moi pour les motiver à regarder l'émission, l'été va arriver, on est en panne d'idées pour les vacances. Puis le retour des enfants permet de construire les projets d'été. On ne sait pas trop ce que vous aimez, on va regarder l'émission. Les enfants ont apprécié en tout cas, ils ont compris que si les éducateurs avaient fait ça, c'était aussi pour qu'on puisse mieux les connaître dans leurs vœux de ce qu'ils veulent faire l'été. On a découvert qu'un enfant, qu'il aimait la pêche, on va essayer de tabler sur leur choix qu'ils ont pu établir de cette soirée mais c'est toujours pareil s'il y a 20-30 ans, si on m'avait dit ça, j'aurai dit euh non je ne vais pas y parvenir, maintenant voilà je n'ai pas peur aujourd'hui.*

*J'ai 30 ans de métier, parce que je sais quand ça va dérapier, on sait comment cadrer la chose, on sait comment anticiper, on observe beaucoup, en tant qu'éducateur, on observe beaucoup, on va voir si un enfant va déborder, intéresser et c'est aussi à nous de l'intéresser, il faut toujours se réajuster. Après en support, j'aime bien aussi la relaxation, j'aime bien aussi l'expression par le dessin, je leur demande de se dessiner eux-mêmes. C'est mes supports à moi ça après, je ne veux pas devenir un éducateur du quotidien, je n'ai pas envie que le gamin dont je m'occupe que le gamin me voit que pour ça. On met des supports à force de. On fait la relaxation l'été avant le coucher dehors, beaucoup de gamins aiment les massages, les filles notamment. Ça marche bien aussi la relaxation. Mais même si on va leur dire, un samedi après-midi, il faut voir si un éducateur arrive à 14h00, ils ont besoin de savoir ce qu'on va faire, mais on leur dit qu'ils ont le droit de s'ennuyer, c'est compliqué, ils ont besoin de devoir être occupés, ils ont tellement ces repères, il faut qu'ils sachent ce qu'ils vont faire cet après-midi avec l'éducateur, ça peut-être cet après-midi on fait rien, on va jouer à la console, ils sont en demande mais pas de beaucoup de choses. Par contre, ils ne sont pas très en demande de sortir, moi quand je les emmène à la plage, ils ne voulaient pas. On a quand même certains enfants qui sont encore motivés par les centres aérés, les stages sportifs, on en a quand même encore malgré que certains veulent rester pour jouer uniquement à la console, ça les ferme.*

**Marie :** *Comment vous recueillez la parole de l'enfant ?*

**Martine :** *Ça peut être comme ce matin, comment tu as dormi ? Je sais que par le biais de ce qu'ils me disent, je vais savoir leur humeur, on va faire du cas par cas, on va prendre des gants. L'interrogatoire du matin, il est bien, moi je fais souvent de façon informelle :*

*L'humeur du jour : comment tu te sens aujourd'hui, et ils aiment bien, ça permet d'exprimer comment ils vont et de s'adapter c'est ça, on va toujours le faire mais de façon collective, les temps individuels sont rares car on ne peut pas.*

**Marie :** *Qu'est-ce qui influence la parole de l'enfant selon vous ?*

**Martine :** *L'accompagnement éducatif: la permission de, par les éducateurs, en tout cas quand on est en dans une MECS, ce qui nous bouffe c'est le quotidien ainsi que les enfants, le problème c'est que c'est la vie en collectivité qui veut ça et si on s'y tient pas il y aura des débordements, on a quand même un fonctionnement bien à nous et si on a le respecte pas le matin, il y a 5 écoles déjà, on a peu de marges de manœuvre, c'est plus cool pendant les vacances, mais comme toutes familles normales, en tout cas on s'y attèle, le tout à chacun aussi, il faut leur permettre de, de dire ce qui va, ce qui ne va pas, les enfants ils savent nous interpellé, nous le dire puis ça dépend du professionnel. Puis il y a aussi la relation : on a des gamins qui vont être plus attachés par leur éducateur référent, ils vont davantage aller parler vers leur éducateur référent, sur l'unité on a un éducateur qui a 2-enfants en référence, c'est vraiment une référence pour l'enfant, donc des enfants vont davantage aller vers leur éducateur pour parler que vers d'autres ensuite d'autres enfants s'en moquent totalement car ils ont aucune difficulté à parler, on est humain, ça dépend des enfants, de la relation qu'on veut aussi bien installer. ça dépend de si l'enfant s'attache ou non au professionnel.*

### **Écrit réflexif**

**Marie :** *Peut-on s'attacher à un enfant quand on fait votre métier ?*

**Martine :** *Il faut prendre beaucoup de recul, en tout cas pour ma part hein, moi quand je suis arrivée dans la profession en 96, mon dieu mon dieu, je voyais des petits bouts, je me disais wah c'était très dur, maintenant on va dire qu'à force on se blinde et on se blinde. Moi je ne mets pas trop de distance avec les enfants, je n'ai pas peur qu'ils fouillent dans mon portable, c'est leur maison, on fait partie de leur vie, moi je parle pour moi je ne vois aucun inconvénient qu'ils sachent des trucs persos, de ma vie, combien tu as de chats, combien de voilà ça ne me gêne pas du tout. Moi je n'ai pas de souci avec ça mais après il faut prendre du recul, car si on s'attache trop c'est compliqué pour les laisser partir, ce n'est pas nos enfants, on doit les accompagner durant un temps de notre vie, ce n'est pas nos enfants, à un moment donné, il faut les laisser partir et si on a encore des nouvelles alors ça c'est mon cas, c'est magnifique, pour moi c'est la finalité qu'on doit avoir.*

**Marie :** *Sur la question de l'attachement, ou du rapport affectif à l'enfant, qu'avez-vous appris dans votre formation sur la manière dont vous devez agir ?*

**Martine :** *C'est loin, je ne vois pas, la formation doit être mis en avant qu'elle ne mette pas en avant, déjà dans tous ce qui est administratif, quand on arrive sur le terrain, on nous demande des projets de transferts, au début je n'avais pas la méthodologie, je n'avais rien du tout, je ne*

*pense pas qu'on est évoqué ça dans le cadre de la formation. Alors que c'est une grande place, en tout cas je ne m'en rappelle plus personnellement. Après je me dit il faut se blinder parce que sinon c'est compliqué, en plus perso mon mari, mon fils on fait ce métier, on connaît tous les jeunes donc évidemment on va être attaché mais il faut aussi se détacher. On est dans la même association, on va être attachés.*

**Marie :** *Les prescriptions ont-elles évolué depuis ?*

**Martine :** *Je trouve qu'il y a moins d'affection, d'attachement, moi quand j'ai commencé à travailler, on était beaucoup dans les câlins mais après c'est le fonctionnement qui veut ça je pense. Avant on se faisait tous la bise, les éducateurs quand les enfants rentraient d'école, ils n'avaient pas forcément de bisous alors que de où je venais, on était hyper proche, on pouvait faire les fous, bisous le matin, le gamin venait sur les genoux, en fonction de l'âge évidemment mais je trouve que ces signes d'affection, il y en a moins, ensuite il y a les lois qui ont changé est-ce que les professionnels prennent leur distance et attention et ils ont raison, quand on voit toutes les histoires de pédophilies qui augmentent, moi je sais que mon mari travaille que avec des garçons et tant mieux. Cette distance est due aux fonctionnements et aux affaires médiatiques et traumatiques.*

**Marie :** *Quelles sont les « tendances » actuelles ?*

**Martine :** *Mmh ce serait quoi, je pense qu'il faut un temps pour tout, il ne faut pas forcer l'enfant mais on ne doit pas le rejeter non plus, moi il y a un enfant de 8 ans si le soir n'a pas son bisou, il va le réclamer je vais aller lui donner comme il y en a d'autres ne vont pas en vouloir. Je m'adapte aux besoins de l'enfant, après moi il me faut le bisou, parce que c'est ce que je dis tout le temps, on fait partie de leur vie, et après on est éducateur avec ses propres valeurs, moi je sais que si je me couchais sans dire au revoir avec mes parents, c'était la catastrophe, c'est les valeurs que j'ai reçu, elles sont importantes, après si je vois que l'enfant a des réticences je vais pas le forcer non plus, je pense que c'est important le bonjour, au revoir, merci, BAB, il y en a très peu qui savent dire merci. C'est vraiment un mixte entre mes valeurs et les besoins de l'enfant.*

**Marie :** *Au sein de votre institution, quelles sont les normes d'accompagnement face à ces notions évoquées précédemment ?*

**Martine :** *On est on est, ces questions, Actuellement si on parle d'affection, d'accompagnement, actuellement sur notre groupe, en ce moment qu'on zappe cette notion, sur cette notion, parce qu'on sur le groupe de 16, qui ont entre 9-12 ans qui nous causent des problèmes de sexualité, on a un gamin qui veut faire l'amour avec l'éducatrice donc les distances sont obligatoires. On va avoir des réticences, avant on faisait prendre la douche aux*

*enfants on ne se posait pas de question, maintenant moi en tant que pro je me pose des questions par rapport à ça, je vais avoir plus de difficulté à accompagner un enfant garçon à la douche qu'une fille, je vais le faire parce que je dois être professionnel, alors qu'avant j'aurai savonné l'enfant, de 6-7 ans sans me poser de questions, on est quand même là pour leur apprendre à laver tout ça tout ça, on se dit qu'on va quand même l'accompagner, aujourd'hui je ne le fais plus, une distance est là en fonction des comportements sexuels des enfants. Des distances sont mises en place par rapport à la sexualité ici.*

**Marie :** *Quelle posture adoptez-vous face au lien affectif /l'attachement vis-à-vis de l'enfant ?*

**Martine :** *S'attacher à l'enfant c'est ce que je vous disais tout à l'heure, moi je ne veux plus le faire par contre moi il y a des enfants on va être en fin de repas, est-ce que je peux venir sur tes genoux, oui, est-ce que je peux faire tes cheveux, oui, on va être dans le canapé, si l'enfant met sa tête sur mes épaules, ou ma poitrine, je ne vais pas le rejeter mais je vais faire attention, chose que je ne fais pas avant, je veux bien que tu te mettes là, ta main pas trop là et ça pas trop là. On prend l'enfant mais on est en déformation pro, on observe tout, on juge tout, on est obligé de faire attention à tout donc on va faire attention que l'enfant ne met pas trop sa main là, est ce que c'est volontaire ou pas, donc on va bouger, on va réfléchir, on va changer nos postures et peut être que finalement il n'y avait rien de malsain. Moi mon fils le faisait, je ne me posais jamais de question, après on est dans un cadre professionnel donc on se pose plus de questions que personnellement. On peut s'autoriser mais on a toujours derrière une vigilance.*

**Marie :** *Jugez-vous votre pratique professionnelle en continuité avec les normes de votre formation initiale et continue ou bien avez-vous dû adapter certaines choses ?*

**Martine :** *J'ai aucun souvenir de cette notion, je suis sortie de l'école en 96, ça ne me parle pas du tout.*

**Marie :** *Pouvez-vous m'évoquer un souvenir fort de votre parcours professionnel sur la question de l'affectivité ?*

**Martine :** *Moi je pense que pour faire ce métier il faut rester passionnée, à partir du moment où on a assez il faut partir, parce qu'on travaille avec de l'humain, quand on en a marre, les enfants le sentent et on aura pas les mêmes rapports qu'avec l'enfant, quand on arrive on met les problèmes de côté, on essaie de montrer qu'on est de bonnes humeurs mais je pense qu'il faut rester motivé, passionné, je ne sais pas si c'est une passion d'être éducateur, parce que on est là pour être à l'écoute des enfants, pour ne pas trop s'attacher, on fait partie de leur vie, et*

*cette histoire d'attachement et d'affection, elle est hyper importante il faut essayer qu'il y en ait mais c'est pas évident et si on fait en sorte qu'il y ait pas, je ne vois pas ce qu'on fait là.*

*C'est le support de notre métier, le coeur de notre métier, nous on a une gamine qui fait des crises, Capucine est attachante, elle s'exprime, on sait que quand Capucine va partir on va être hyper triste, on l'a accueilli il y a 7 ans, on n'est pas humain mais après je pense que tous les professionnels de mon unité, on sait faire la part des choses, on donne l'affection nécessaire et on prend la distance aussi. On a des gamins qui sont plus en demandes que d'autres.*

**Marie :** *Quels conseils à donner à l'ODPE pour créer une instance de participation ?*

*Moi pour avoir travaillé dans des unités différentes, je ne comprends pas pourquoi les HAS ont fermé les petites unités pour finalement rouvrir des grandes unités comme ici, car finalement dans les petites unités, la parole de l'enfant, l'attachement je trouve qu'elle était plus permise. Parce que le lieu était adapté, plus convivial, c'était une grande maison, les petites unités c'était des petites maisons, ça permettait à l'enfant, quand l'enfant invitait ses copains et ses copines, quand ils venaient ils voyaient cette grande maison, je n'ai jamais pensé que c'était un foyer, ça manque ici d'un caractère familial qui peut compromettre la parole de l'enfant. La parole de l'enfant peut être compromise comme c'est grand, fonctionnement institutionnel et on est obligé de s'y tenir, ce qui est compréhensible, de ce fait là je vais pas dire que les enfants ne peuvent pas parler c'est faux ect mais d'où je viens je trouve qu'on est moins pris par le fonctionnement interne, que si on avait 20 minutes de retard, 30 minutes de retard, ce n'était pas une affaire d'état, on va dire que si l'enfant ait besoin de parler, faut qu'il soit bien, pas stressé et le fonctionnement ici met les nerfs à tout le monde, les enfants n'auront pas la permission d'expression à 6 min du repas, on va lui dire attend, on va manger, on se revoit après, sauf que l'enfant ne veut plus parler mais on pourra pas lui dire attend, on ne peut pas, 6h30 faut aller mélanger, on se verra après dans le bureau si le groupe est calme et attention à 8h30 coucher et ça pose des difficultés de parler, qu'ils ouvrent des unités d'enfants que des usines, c'est des constats qu'on fait depuis longtemps, on a l'impression que les constats qu'on puisse faire, que c'est toujours le contraire que ça se passe.*

*Comment voulez-vous qu'un samedi matin quand on a 14 enfants seule, si un enfant va mal on puisse prendre du temps avec lui, il peut se dire samedi matin j'ai du temps, l'éducateur il ne pourra pas, il ne peut pas prendre à part dans le bureau alors qu'il est tout seul.*

*Je pense que dans les MECS faut faire attention à ça, là on est dans un truc, on a des grands groupes, déjà la semaine ils ne soufflent pas mais pas le week-end non plus, on est tout le temps en grand groupe, en été l'expression et signes d'affection est plus facile et cela va mieux se*

*passer en raison du plus petit groupe. Ce n'est pas évident de travailler dans ces conditions-là, il y a toujours des choses. Après ce qui est bien ici, on ne fait pas à manger, on a un chauffeur, on faisait les transports mais ces moments nous permettaient de fonctionner, au moins quand on allait chercher les gamins chez les familles, on échangeait avec le père et la mère, mais le peu qui partent en famille les échanges familiales sont restreints, ils sont par téléphone, on n'a plus non plus ce truc. Moi j'aime bien faire à manger avec les enfants, les odeurs, les choses comme ça, il faut vouloir tout simplement car il y a ce nombre d'enfants et les enfants pour s'exprimer, ses signes d'affection c'est compliqué pour l'enfant et les adultes. il y a de la frustration des deux côtés, il y a du travail sur le sujet. Il y a du travail en tout cas sur ce sujet.*



## **Éducatrice spécialisée – 8 ans d’expérience – 29 ans.**

**Marie :** *Pouvez-vous présenter mon mission et votre fonction ?*

**Julie :** *Je suis éducatrice spécialisée, je suis la seule sur la maison puisque mes collègues sont moniteurs éducateurs enfin je parle de l’équipe éducative après il y a le service général. Je travaille ici depuis plus de 5 ans, j’ai commencé en novembre 2014, c’était mon premier poste durable, j’ai travaillé auparavant en multi accueil petite enfance et ensuite j’ai fait un remplacement au Capreau pendant un mois l’été et j’ai commencé ici ensuite.*

*Alors j’ai déjà fait un stage de 3 ème année en MECS, qui m’avait beaucoup plus, c’était une MECS un peu comme ici avec 16 enfants, voilà j’ai choisi de poursuivre dans cette voie. Dans le fonctionnement, j’ai le même travail que sont mes collègues. Après on peut avoir des différences d’analyses d’observations sur les enfants parce que voilà ils ont peut-être une analyse qui est plus fine dans le terme des handicaps notamment ou dans la globalité de l’enfant ou de choses comme voilà voilà peut-être que moi j’ai peut-être moins vu et moi j’ai un regard plus précis sur l’enfant de moins de 6 ans et de son développement, par exemple savoir un petit peu situer un enfant qui serait dans la courbe de son âge dans son apprentissage ou pas, sur quoi il y a des facilités ou pas, plus dans l’échange, après dans la fonction on a le même travail, après ce qui peut changer c’est dans la coordination de projet, après moi quand je suis arrivée il y avait beaucoup d’enfants de fin de primaire donc j’ai eu en coordination de projet j’avais 3 ados, jusqu’à cet été, donc j’ai 4 ans, 5 ans et une grande donc on essaie de recentrer mais sinon la fonction est la même que mes collègues.*

**Marie :** *Quelles sont vos missions au sein de cette MECS ?*

**Julie :** *Alors ici, on a l’accompagnement au quotidien, à l’école, chez le médecin, là c’est les vacances, les temps de loisirs, les temps scolaires, donc ça c’est une partie avec les enfants au quotidien.*

*On a aussi un travail assez important avec les familles, les entretiens familiaux, les discussions avec les parents après les retours d’hébergements, on propose des week-end famille, on part avec les enfants et les parents pour pouvoir orienter et observer sur les pratiques éducatives, les choses concrètes du quotidien.*

*On a un travail aussi avec les parents sur des groupes d’expression, sur la parentalité, brun de jasette, chemin de parent, c’est des jeux qui sont faits avec les parents et les professionnels sans les enfants. Ensuite on a tous ce qui concerne le projet de l’enfant en fait, donc toute l’évolution qui peut avoir sur l’évolution de placement, l’évolution au sein de la situation familiale, donc*

*on fait des avenants, donc les avenants sont des conduites de projet, il s'agit de réunion sans les parents et les enfants mais en équipe avec le référent de l'enfant de l'ASE et la psychologue. On échange sur l'évolution de l'enfant et sur ce qu'on peut proposer au niveau des apprentissages, au niveau de la famille, c'est un projet qui se prépare avec les parents et les enfants en amont, on adapte évidemment en fonction de la tranche d'âge mais l'idée est de voir où ils en sont et de discuter où ils voient la suite que ce soit pour l'enfant et pour le parent. Moi personnellement je fais ces entretiens séparément afin que chacun se sente libre, ce dont il a envie, que chacun se sente vraiment libre ce qu'il a besoin de dire et ensuite on rédige l'avenant en fonction de tout ça, de ce que les enfants et parents ont décidé comme axe de travailler et ensuite on le lit aux parents et aux enfants, on le fait signer et on en discute. Avec les enfants, on y ajoute plus de concrets et les parents ça leur permet de répondre aux questions qu'ils peuvent avoir pour la suite. On a ensuite du travail en partenariat et réseau, indirectement il y en a un peu partout. On a beaucoup de partenaires. On fait entretien avec l'enfant et les parents, ensuite entretiens d'équipe pour faire un point ensuite on propose de rédiger ce qu'il a été dit et on reformule auprès des parents et de l'enfant. L'avenant est l'écrit du projet avec l'axe de travail à travailler. On s'en sert aussi pour faire des notes d'évolution quand on a des audiences, ça aide et ça permet de voir ce qu'on a proposé, ça permet de voir ce qui a fonctionné ou pas car parfois ça arrive que ce soit difficile et compliqué et l'évolution que ça a derrière et ça aide un peu à évoluer l'accompagnement.*

**Marie :** *Comment la participation du mineur est favorisée à travers ce projet ?*

**Julie :** *Ça dépend de l'âge, on explique très simplement qu'il va à l'école, qu'il se fait des copains au centre, que parfois il part en vacances et qu'est-ce qu'il aimerait bien pour ici, est-ce qu'il aimerait changer des choses, qu'est-ce qu'il voudrait et est-ce que les copains font des choses que lui ne peut pas et qu'il aimerait faire. Et à partir de ce moment-là, on peut voir. Quand c'est des plus grands, c'est plus détaillé, au plus l'âge augmente, au plus les enfants sont décisionnaires de leur projet, l'idéal est de pouvoir que l'enfant décide de prioriser ce qu'on met en place, les plus grands peuvent dire qu'eux veulent mettre ça en place, la famille c'est important pour moi, la colonie aussi, la santé aussi et ça fait un vrai échange de ce fait. Après on peut plus orienter quand c'est des enfants qui sont plus intimidés, qui ne savent pas trop, ils se laissent un peu porter, dans ces cas-là on donne les grands axes donc il y a l'école, les loisirs, les centres aérés, la famille et qu'est-ce que tu voudrais mettre dedans et s'il ne veut rien mettre dans cet axe bon bah c'est tout. C'est au cas par cas finalement, le tout c'est qu'il comprend bien ce qu'on dit, ce qu'on veut y mettre et à quoi ça sert.*

**Marie :** *En tant que professionnel, quelles sont vos représentations de la parole de l'enfant dans le système de protection de l'enfant ?*

**Julie :** *Moi je pense ici qu'on met beaucoup de choses en place, avec les enfants mais aussi avec les familles, ce qui aide beaucoup, on a parfois des parents qui vont faire faire un chemin de parent, en famille ils arrivent mieux à se parler, ils vont parler des écrans et du coup à la maison ça favorise la communication, c'est plus évident ici, ici on laisse au maximum la place aux enfants pour qu'ils puissent s'exprimer, pour avoir travaillé dans d'autres endroits, ce n'est pas forcément pareil pour tout et du coup parfois je pense qu'on complique le placement parce que les enfants n'ont pas l'impression d'être là et qu'ils ont rien à dire, alors nous on leur dit souvent qu'en effet ils ont pas choisi d'être là, nous nous plus on a pas choisi qu'ils soient là, mais que on peut en faire le meilleur possible et le but c'est d'en faire ressortir le plus de choses possible. Pour que quand il rentre à la maison, ça se passe le mieux possible.*

*Moi je me retrouve facilement ici car on travaille beaucoup autour de l'enfant et de la famille, sinon autour de ça le travail et l'accompagnement n'a pas le même sens. Le travail entre l'enfant et la famille se concrétise par la façon dont on accueille les familles, ici on a beaucoup de parents qui passent ici car il y a des visites, ils viennent rechercher leur enfant et reviennent, pour que les parents puissent avoir du temps avec nous si besoin de conseil, de parler, besoin de pleins de choses, on prend aussi le retour de vacances, de week end car ce sont des moments compliqués pour les enfants donc savoir qu'on prend le temps de s'intéresser à eux, la séparation peut être difficile, qu'on prenne le temps de savoir comment ça a été et ça permet de faire le lien. Ensuite on fait un week end famille par an, en général, on a fait par le passé des sorties familles sur des après-midi ensuite il y a des groupes d'expression qui sont organisés le mercredi matin une fois par mois. Le week end famille on part souvent avec deux familles, voir 3 si c'est des parents seuls, c'est déjà arrivé que c'était une grande sœur qui part avec sa petite sœur. Donc on part avec deux éducateurs et les parents et c'est pareil c'est toute une préparation en amont, c'est-à-dire que d'abord on voit les parents pour expliquer le projet, voilà partir avec es éducateurs ce n'est pas rassurant, on leur explique que l'idée est de travailler avec eux, voir ce qui se passe bien et moins bien et d'échanger avec eux. On échange sur les rituels de la maison et ça permet de créer du lien avec des enfants ou des parents, avec qui on ne sait plus comment accompagner, quel axe travailler, ça permet un peu d'avancer, ça permet aussi aux familles de se retrouve un petit peu. C'est toujours des parents qui ont des droits. On a une réunion avec les parents pour voir le programme, ce qui voudrait faire, veulent cuisinier, jouer, quel moment ils veulent partager, les menus du séjour car on demande aux parents de faire un repas, une fois qu'on s'est bien mis d'accord avec les parents, on voit les*

enfants, on explique tout à tout le monde. Les sorties familles c'était le même principe mais c'était sur une journée. Le but c'est vraiment de travailler la parentalité, Ça permet de valoriser les compétences parentales, faciliter l'échange sur son vécu, sur les pratiques, sur le quotidien et de faire un lien avec les parents, les compétences également car des familles ne se rendent pas compte de leur potentialité et nous d'apprendre aussi et d'observer des choses qu'on n'avait pas observé jusque-là et concrètement sur le projet et pour les parents et les enfants, c'est vraiment quelque chose de vécu et de concret avec des actes, en général c'est quelque chose qui est très utile. On en parle d'abord aux parents pour bien se mettre d'accord sur le fonctionnement et objectifs, comme ça on annonce aux enfants quelque chose de caler après l'enfant peut aussi dire son avis, ce n'est pas figé. L'idée de voir les parents d'abord c'est pour baliser l'organisation, après c'est un échange.

Ensuite le chemin de l'enfant, c'est un jeu autour de la parentalité qui est organisé avec un éducateur et la psychologue dont l'objet est un jeu avec des questions réponses et le but est de s'exprimer il n'y pas de mauvaises réponses. Nous on a repris ce nom pour le groupe, les parents piochent une carte et que tout le monde répond à la question, ça permet de faciliter l'échange sur son vécu, sur les pratiques, sur le quotidien. C'est uniquement pour les parents comme les groupes d'expression.

Les groupes d'expression c'est pour tous les parents sur un thème, il n'y a pas de support, on a fait un groupe d'expression sur les règles de vie dans la maison, on peut échanger sur ces règles avec lesquelles ils ne sont pas d'accord, on peut faire sur un départ ou retour de vacances pour expliquer où les enfants partent et aussi au retour, en général on parle aussi bien du retour de vacances que de la rentrée scolaire, sur le quotidien de l'enfant que sur vraiment de la parentalité.

En tout cas en protection de l'enfance, la parole devrait être une priorité ensuite ici on a pas mal d'outils qui permettent ça malgré tout ensuite dans le quotidien la parole peut être négligée, je ne sais pas, parfois on manque de temps, problèmes d'organisation je ne sais pas comment on pourrait, ça peut nous arriver qu'il y ait un enfant qui veut nous parler d'un truc mais là je ne peux pas donc négligée non mais reportée oui. On essaie de le faire le moins possible, on essaie de voir l'importance de ce qui est à nous dire, savoir si c'est à nous ou à un autre collègue et pas forcément avec nous parce que c'est nous après on trouve toujours des petits moments où on essaie aussi que ce ne soit pas officiel, on essaie aussi dans le quotidien, par exemple la plus grande de la maison, on sait que quand elle rend son téléphone, elle a besoin de parler de sa journée, de ce qu'elle a vu à la télévision, elle a son petit quart d'heure,

*donc voilà on a des enfants aussi qui aiment beaucoup discuter avec nous quand on est en haut lors du coucher, les petits quand c'est un peu plus calme, les jeunes c'est quand on fait un jeu et au milieu boum on va voir un truc, c'est plus spontané, finalement plus l'enfant est jeune, plus le parent de l'enfant est spontané, des entretiens des jeunes ont en fait mais c'est vrai que moi en tout cas si je propose ça aux plus grands, mais pour les plus jeunes, je préfère attendre que l'enfant me parle de quelque chose, de développer, si besoin on se met à part pour discuter, en général ça se fait spontanément, l'enfant est plus libre, il est moins intimidé, il a moins l'impression qu'il va être repris ou peut être disputé, parce qu'on a beaucoup d'enfants ça fait un cadre un peu directif quelque part, ça peut être autour d'un jeu, d'un repas après c'est vrai qu'on a des moments où l'enfant nous parle beaucoup quand on conduit dans le véhicule ou quand on va les chercher, où ils attendent un peu dans le couloir, au moment du coucher, les moments un peu charnières des journées où finalement besoin que ce soit ritualisé et comme c un peu calme dans la maison, ça permet de discuter.*

**Marie :** *Quels sont les enjeux à cette capacité d'expression chez l'enfant au sein d'une MECS ?*

**Julie :** *Je pense qu'au niveau du développement de l'enfant, on voit bien qu'on a des enfants end difficulté pour parler dans le vocabulaire concrètement donc c'est vrai échanger, on a ses chances en MECS d'être plusieurs pro et d'avoir des fonctionnements et une approche différente dans la discussion et du vocabulaire aussi différent et de découvrir des facettes de vocabulaire, d'échange et aussi dans la relation aussi le relationnel, donc la psychologue vous en a aussi parlé, on travaille aussi l'expression des émotions et des sentiments car on a des enfants qui, on essaie de faire passer la parole avant les gestes et aussi leur donner les outils, penser à parler avant de se sauter dessus, quand il sauront gérer leur émotion, ils sauront discuter car on a aussi des enfants quand ils sont en colère ou triste, ils ne savent plus nous parler, ça déborde, c'est émotionnel et après ils se calment, mais ils n'ont plus envie de parler donc ça aussi des prises de parole perdue puis aussi au niveau de l'enjeu du placement lui-même.*

*Des enfants vers les parents ou inversement, on tente de favoriser l'échange et la communication car beaucoup de choses ne sont pas dites ou pas expliquées et quand on travaille l'accompagnement d'une famille, on favorise ça pour que chacun puisse expliquer ce qu'il ressent donc si on n'arrive pas à faciliter ces échanges parce que sinon on avance et le placement n'est pas bénéfique ou ça prend beaucoup plus de temps pour que ça le soit. Ce qui est plus bénéfique, c'est que souvent le contexte du placement s'apaise, moins de colère dans les familles, moins de colère des parents, des enfants envers la situation de placement donc envers les professionnels, ça permet aussi de pouvoir valoriser et faire le point, pouvoir*

*travailler un petit peu ce qui a été fait, ce qui vous a rendu heureux et ce vous rend les choses difficiles et ça permet de dénouer les situations familiales qui ont amené le placement, on a dans les situations, on a des familles qui sont un peu mutiques, c'est vrai que c'est plus difficile, on doit trouver un peu plus les clefs pour qu'il y ait de l'échange, c'est vrai le chemin de parent c'est un support qui permet de faciliter les échanges et nous en tant que professionnel on y joue aussi, eux aussi répondent à des questions donc ça ne stigmatise pas, donc de les accueillir le mieux possible, car effectivement je pense que ce n'est jamais facile pour un enfant ou parent de venir ici, on ne va pas dire qu'on gomme ce côté institutionnel mais il faut qu'il y ait un lien de confiance et un lien de respect qui s'installe assez rapidement relationnel pour qu'on puisse discuter l'enfant et qu'on le mette au centre de l'accueil quoi.*

**Marie :** *Pouvez-vous m'indiquer les instances de représentation de la parole de l'enfant au sein de la MECS ?*

**Julie :** *Le groupe d'expression c'est avec le parent mais le travail autour des émotions, alors là on le développe beaucoup, on crée des malles avec des outils : balle anti-stress, des doudous mange soucis, c'est un doudou avec une fermeture éclair, où on peut glisser les soucis dans la bouge, c'est très symbolique, on a des peluches où on peut mettre les yeux, la bouche en fonction de notre humeur, ensuite on a des cartes des émotions, quels besoins j'ai pour que ça aille, on est en pleine découverte de ces outils, on a des roues à émotions avec la météo pour les plus petits et on a une pour les plus grands avec des pictogrammes.*

*La démarche vivas, vie affective et sexuelle et en fait c'est à partir de là qu'on a travaillé l'émotionnel puis on a développé ça dans chaque MECS, des malles comme ça pour travailler avec des outils pour les émotions, c'est au besoin et à la demande de l'enfant. Le mange soucis par exemple 3 nuits d'affilés, il nous l'a demandé, il était angoissé. On explique bien que ce n'est pas un jouet, qu'on le range, on donne aussi des balles anti-stress pour un enfant qui était en colère et il arrivait mieux à me parler, après on le range. Ce n'est pas forcément sur les émotions mais de créer des espaces où ils peuvent se recentrer sur eux et découvrir des choses qu'ils ne prennent pas le temps d'écouter, ils ne prennent pas le temps de se poser, on est très sensible ici qu'on est en collectivité et d'être seul avec soi-même et d'être au calme et après les enfants qui participent c'est selon ce qui vivent chez eux, les objectifs ne seront pas similaires pour tous, certains se relaxer, certains écouter leur corps.*

**Marie :** *Mais la réunion d'enfant correspond au CVS ?*

**Julie :** *Oui on peut dire ça que la réunion d'enfant correspondant à ça, c'est : une fois par mois, donc là c'est avec tous les enfants, en général on fait ça avant le repas pendant 30 à 45 minutes en général, alors soit ça peut être un thème qu'on apporte nous et on discute autour*

*de ça, ou ça peut être un thème qui peut être proposé par les enfants à la séance d'enfants donc là comme on a eu beaucoup d'arrivée d'enfants, c'était pour but de rappeler les règles d'enfants donc ça permet pour certains de découvrir et pour ceux qui les connaissent de les dire, de montrer qu'ils les connaissent et de les rappeler et parfois dans le quotidien, les règles s'ils les oublient et ça fait participer chaque enfant qui ont envie de participer, on met en place des rôles avec un secrétaire pour prendre les notes de ce qu'il dit et le président donne la parole, on est là pour recentrer mais eux tentent d'animer, le fait qu'ils aient un rôle ça leur permet de s'investir car c'est parfois un temps qui est formel ou long pour les petits ou quand ils ne sentent pas concernés par le sujet, donc on est en train de réfléchir de séparer les groupes et de faire un groupe de plus jeunes et plus âgés, pour que ce soit moins long et aussi on est en train de réfléchir au niveau de la forme, dans la salle de jeux, pour que ce soit plus vivant, on a souvent des retours d'enfants, souvent les mêmes qui parlent et d'autres tentent de participer car ça va trop vite, le fond est toujours d'actualité mais la forme on y est réfléchi en tout cas.*

*La boîte à idées qui est pas forcément, c'est plus une boîte à demande, les enfants qui ont des demandes à nous faire, mettent dans une boîte nous on voit ça en réunion de fonctionnement, des demandes pour faire des sorties, de changement de chambre, d'aller manger un éducateur, en fait c'est très varié car il y a des enfants qui parlent de notre famille ou faire une sortie au cinéma, au bowling et après nous on répond à l'écrit derrière cette lettre on remet dans la boîte et l'enfant revient chercher le soir et regarde ce qu'on a écrit et autant que possible on essaie de laisser une trace dans le dossier de l'enfant. Les réunions de fonctionnement ont lieu toutes les semaines, ça leur permet aussi d'anticiper et à s'organiser. Le CVS : réunion des enfants, ils ont un rôle de participation à leur projet, leur fonctionnement de la vie collective, ça peut être de ne pas se réveiller entre eux, le fait de pouvoir jouer entre eux et de dire aux enfants ce qu'ils ont à dire et d'être entendu.*

**Marie :** *Faites-vous une distinction entre ces termes et si oui lesquels ? Distinction entre parole, avis et expression de l'enfant en protection de l'enfance ?*

**Julie :** *La parole est peut-être plus pour le coup c'est verbal donc la parole on ne l'a pas toujours de l'enfant donc on a des enfants qui ne se confient pas par la parole, on a des enfants qui s'expriment autrement, on peut en avoir pas mal car on a des enfants qui écrivaient beaucoup dans des journaux où on avait pas forcément accès à tout ça, qui aiment écrire, dessiner, des enfants qui font de la musique, de la danse, de la gym, on cherche des moyens d'expression variés pour qu'ils puissent avoir leur choix, on a des enfants en difficulté, qui ont des retards de développement. Elle est plus facile à déceler, dans les dessins aussi c'est beaucoup d'éléments. L'avis de l'enfant est pris en compte maintenant on se retrouve pris dans*

*la réalité de terrain, qui fait qu'on est en collectivité et un enfant qui me dit qu'il veut être tout seul avec un adulte, c'est compliqué, ou alors ça doit être remis à plus tard, organisé, des enfants qui veulent faire des sorties à la dernière minute ça peut être remis à plus tard, on n'a pas forcément les moyens de le faire. L'avis est entendu mais on n'a pas forcément le moyen d'y répondre, on doit prendre en considération les moyens qu'on est en établissement.*

**Marie :** *Comment faites-vous la retranscription de la parole de l'enfant ?*

**Julie :** *On a des fiches de suivies, quand on a des enfants qui vont nous parler de quelque chose d'important alors pas forcément problématique pas forcément au sein de la famille, voilà ça peut être un enfant qui dit qui se sent bien ou pas bien au collège, ou des enfants chez qui on va voir une progression importante ou parler de quelque chose qui est difficile pour lui, alors déjà on va l'écrire dans le cahier, donc ça peut être des rendez-vous, des entretiens avec les parents, des retours de ce que les enfants peuvent dire, d'un appel téléphonique, après on a le cahier de bord, où on écrit ce qui se passe dans la journée, après quand il y a quelque chose de notable, on le note, après quand on est c'est plus général c'est tout mais, et après on a quand c'est vraiment problématique, on fait des notes d'incident qui sont envoyées à l'ASE et comme on disait toute à l'heure, les traces des écrits des enfants on garde, on fait des fêtes de saint Nicolas les enfants ont des cadeaux et doivent faire une lettre donc on met dans le dossier, ils parlent de leur copains, frères ou sœurs et on le rend aux enfants quand ils sont. Dans les fiches de suivies, les propos de l'enfant sont repris par ses propos brutes, si ça nécessite qu'on écrive plus longuement, je fais une fiche de suivi, sinon cahier d'abord, comme ça elle peut être consultée si besoin.*

**Marie :** *Quelle est votre fonction face à cette parole de l'enfant au sein de la MECS ?*

**Julie :** *Je pense qu'en tant que EJE, on parle beaucoup de verbalisation, qu'ils arrivent à s'exprimer de manière à ce qu'ils comprennent, expliquer, reformuler ce qu'on dit, t'adapter nos propos, l'équipe éducative tente qu'on se fasse bien comprendre, d'un côté comme de l'autre.*

**Marie :** *Qu'est-ce qui influence chez l'enfant sa prise de parole en MECS ?*

**Julie :** *Souvent ça peut être le groupe car si beaucoup d'enfants ou beaucoup de bruits, si après il y a aussi l'humeur de l'enfant, les émotions qu'il ressent à ce moment-là, des enfants quand ils sont tristes ou en colère, ils n'arrivent plus à nous parler, on essaie qu'ils puissent verbaliser peut être aussi l'adulte qui est présent, on a des liens qui se sont fait d'un enfant à l'autre et d'un adulte à l'autre et on a des enfants qui se sont peut-être plus, la présence des familles aussi peut jouer, des enfants ne disent pas certaines choses tant que les parents ne sont pas là ou au contraire, voilà je pense que c'est tout ça.*



**Marie :** *Et par rapport à l'adulte qui est présent, qu'est-ce que vous sous entendez ?*

**Julie :** *Alors on a des enfants qui investissent les liens différemment, des enfants pour qui la coordination de projet est importante, ils vont investir beaucoup plus ce lien là et avoir des facilités pour échanger, ils vont essayer de développer la relation qui existe avec le coordinateur de projet parfois on a des enfants qui sont plus à l'aise avec un homme ou avec une femme, plus à l'aise avec une telle personne car en fait donc ça peut être beaucoup de choses, tiens parce que maman, papa vont parler avec tels éducateurs ou à ce moment le collègue n'était pas disponible, c'est très variable, parfois on propose à l'enfant tu ne veux pas parler à moi mais est-ce que tu veux parler avec d'autres personnes, être plus à l'aise la cuisinière ou l'homme d'entretien et parfois c'est eux qui viennent vers nous pour dire « tiens il m'a parlé de ça et qu'est-ce que je peux faire avec ça ? » et qu'est-ce toi tu dirais, qu'est-ce qu'on fait ? » Enfin ça dépend vraiment de la personne.*

### **Écrit réflexif**

**Marie :** *Sur la question de l'attachement, ou du rapport affectif à l'enfant, qu'avez-vous appris dans votre formation sur la manière dont vous devez agir ?*

**Julie :** *En formation, moi c'est un peu particulier, la formation était très axée sur multi accueil, petite enfance donc moi en formation on m'a beaucoup parlé de maternage, de câlin, de massage de bébé, tout en disant que la place du parent est différente qu'en protection de l'enfance, enfin voilà ces choses-là, et du coup notre lien aussi, le rapport au corps des enfants n'est pas le même, ce n'est pas la même chose, ce qui en ressort en commun c'est de dire que voilà le lien se crée de toute manière et il faut préserver ça quand un enfant part, prendre le temps que ce soit pas une rupture, ni une cassure mais un prolongement de ce qui a été fait et qui sera fait pas la suite, ne pas forcément n'est pas donc l'idée n'est pas de refuser le lien, après ici on verbalise ici le fait qu'on est sensible à différentes choses, on peut avoir des collègues qui vont faire lire des histoires au coucher, des massages avec des balles avec des petits piqueux en plastique pour rouler sur le dos des enfants et tout ça et ils aiment beaucoup, moi je ne le fais pas forcément on a chacun nos sensibilités et je pense que c'est ce qui fait aussi que l'équipe fonctionne bien et lien avec les enfant, ils s'y retrouvent. C'est vrai que c'est différent de ce qu'on apprend en formation, c'est très théorique, car on part du fait que tous les enfants ont des parents présents alors que ce n'est pas forcément le cas, l'enfant s'y retrouve. Moi j'ai très peu de cours vraiment sur la protection de l'enfance, après nous voilà on a fait cours sur les différentes sortes d'attachement, comment reconnaître les sortes*

*d'attachement en fonction de ce qui se présente en face de nous, comment se positionner mais...bon.*

**Marie :** *Quels auteurs ou références vous étaient enseignés s'il y en avait, sur ces questions ?*

**Julie :** *Nous on a eu Bowlby forcément, Spitz aussi, on a travaillé l'attachement, des pédagogies, sur Montessori, sur Freinet, Piaget, tous ce qui concerne l'autonomie, l'attachement, de reconnaissance, de valorisation avec lesquelles on travaille beaucoup ici, en MECS c'est un axe qui est important !*

**Marie :** *Les prescriptions ont-elles évolué depuis ? Quelles sont les « tendances » actuelles ?*

**Julie :** *L'idée est que je m'en fais, en protection de l'enfance, c'est différent selon les lieux alors je me fais peut être une idée complètement fausse, l'attachement en famille d'accueil est plus questionné que l'attachement en MECS, on entend régulièrement des familles d'accueil où on dit que l'enfant est parti car il était trop attaché enfin voilà c'est ce qu'on en dit, mais c'est vrai qu'on soit plusieurs professionnels sur la MECS, peut-être, la question semble moins problématique, le fait de différencier les figures d'attachement et que ce soit du collectif et pour les familles aussi ça marque une différence. Les enfants peuvent s'attacher à plusieurs professionnels donc je pense que c'est moins questionné vis-à-vis de l'État, ils doivent se dire que c'est plus sécurisé et que les parents maintiennent leur place de parent et qu'en famille d'accueil où peut être « ils prennent la place des parents », on entend moins ce questionnement sur les MECS que dans les Famille d'accueil. Pour moi ça devrait être questionnée ici en MECS, notamment sur les orientations des enfants ou ré orientations parce que après l'attachement on en parle aussi avec les parents, quand ils viennent ou quand ils parlent de nous mais parfois l'attachement n'est pas forcément questionné, on dit bon à un enfant à tel âge, on a tel projet pour lui, il a tel besoin on le réoriente ce qui es très bien mais c'est vrai que l'attachement, ils y a des enfants qui ne s'autorisent pas à s'attacher car on n'est pas une famille et d'autres qui s'attachent, l'enfant se pose la question est ce que j'aurai quelqu'un qui, est ce qu'on encore le droit de se voir, on dit beaucoup aux jeunes qui sont partis de chez nous, tu as toute ta place ici, tu as le droit de venir dire bonjour, ce n'est pas une cassure nette pour ceux qui souhaitent, on propose ce lien on essaye aussi en tout cas pour la première année, d'appeler aussi, ensuite pas trop souvent ça pour le but c'est pas qui , on ne les a pas oublié mais de savoir comment ça va pour les fêtes de fin d'années, ou anniversaire, la première année et après si ils veulent poursuivre ils poursuivent...*

**Marie :** *Au sein de votre institution, quelles sont les normes d'accompagnement face à ces notions évoquées précédemment ?*

**Julie :** *Nous je pense qu'on fait chacun avec sa sensibilité mais on échange beaucoup en équipe avec les collègues, en évoquant la manière dont on accompagne, dont on travaille le lien, pour avoir l'avis de chacun et la pratique de chacun, on a aussi le groupe d'analyse des pratiques aussi, parce que c'est vrai que quand on accompagne les mineurs au bout d'un certain temps, c'est une relation et un lien qui évolue mais pour nous aussi mais ça permet à l'enfant de pouvoir partir en étant sécurisé et bien préparé son départ, on observe aussi beaucoup, on passe le relais aussi si nécessaire, si l'attachement devient inadapté et ça permet d'échanger et de prendre du recul, on ne se ferme pas à ces questions-là, on sait qu'il y a de l'attachement qui se crée ou pas,*

*Parce qu'on a aussi des enfants qui ont du mal à avoir un attachement qui soit sécurisant, ils ont besoin d'attention, d'affection mais c'est aussi des questions qu'on se pose, qu'est-ce qu'on peut faire pour que ça passe bien. En tout cas il faut s'attacher aux enfants avec des limites professionnelles, mais il faut aussi car c'est aussi ce qui donne à l'enfant, un socle et qui s'autorise à vivre ici, et pas à attendre de repartir donc il faut s'attacher mais on garde l'équipe pour pouvoir garder un lien qui soit sécurisé pour tout le monde.*

**Marie :** *Êtes-vous confronté à des demandes difficiles à mettre en œuvre ?*

**Julie :** *D'attachement ? alors en terme de difficulté, de liens, on peut avoir des demandes, par exemple une jeune fille m'a demandé si elle pouvait venir chez moi, des enfants qui demandent à ce qu'on fasse des massages, je pense que c'est plus ses questions et aussi pour les éducateurs en formation, ils sont en difficulté face à des enfants qui vont dire « j'aimerais bien que tu sois ma maman », on ne sait pas y répondre, c'est des questions difficiles après la mise en œuvre non, on s'autorise nous en tant que personne à mettre nos barrières, sur ce que nous on veut pas ou on n'accepte pas, par exemple des collègues font juste un bisou, des massages et on s'aperçoit vite viennent nous demander des choses qui savent qu'on peut accepter et donner et après on voit aussi en fonction du besoin, évidemment que si un enfant qui pleure et qui veut un câlin il y a aussi ce socle de commun, des choses qu'on refuse mais quand des enfants veulent une présence rassurante et d'affection, on est présent, chaque enfant est différent, certains sont très câlins lors du coucher, mais on explique tout.*

**Marie :** *Ça influence donc pour vous la parole de l'enfant ?*

**Julie :** *Le lien d'attachement, l'affection ça influence beaucoup sans que ce soit des demandes d'affection physique, si on n'a pas de lien d'attachement avec l'enfant, il ne se passera rien dans la parole, l'expression, voilà c'est des enfants qui vont rester fermés car ils n'ont pas l'impression d'exister au sein du groupe et le fait que nous on prenne du temps qu'ils sont importants ça les valorise et ils se sentent exister, c'est sûr que ça a beaucoup d'influence. Et*

*aussi on a des enfants par leur développement, plus de câlins, plus de bisous, plus de douceur que d'autres, on adapte aussi en fonction, voilà c'est un peu aussi de l'ordre des enfants, des enfants viennent le soir ou le matin avec bisou et d'autres non, mais aussi laisser l'enfant libre de choisir le lien avec qui il veut nous on demande la politesse de base et le reste ça se fait ou ça se fait pas, c pour ça aussi que c intéressant qu'on soit plusieurs*

**Marie :** *Quel est votre avis et recommandation, vous pourriez partager sur la construction d'une instance de représentation de l'enfant à l'échelle départementale ?*

**Julie :** *Je pense qu'il faudrait parce que finalement on parle de beaucoup de protection de l'enfance, on a placé la famille au centre de tout ça mais on écoute peu les demandes des enfants parce que on part du principe que les enfants sont placés et que le but étant de les faire entrer chez eux, on met ça en œuvre, les enfants ont une vision de leur vécu qui est différente des professionnels, il faudrait que ce soit mieux écouté et mieux entendu, je pense que pour le futur de protection de l'enfance c'est des enfants qui ont parfois l'impression d'être invisible et de sortir de la protection de l'enfance en ayant rien, en ayant rien décidé donc permettre qu'ils peuvent être entendu en placement et se sentir existé quand ils en sont sortis ca la protection de l'enfance c'est toute la période de l'enfance et quand ils en sont sortis, en ayant rien décidé concrètement du coup permettre qu'ils puissent être entendue durant leur placement, parce que la protection de l'enfance est finalement quand il sort de là ils ne savent pas ce qu'ils vont retrouver retourner en famille, ou une vie d'autonome, c'est des enfants qui manquent de confiance en eux, de soutien aussi et le fait de pouvoir les écouter et leur proposer quelque chose qui soit adapté à leur vécu et demande.*

*Je pense qu'il faudrait sécuriser l'enfant et aussi le permettre de sécuriser le parcours de protection de l'enfance, les rassurer, leur offrir des possibilité derrière, montrer qu'ils sont importants qu'ils ne sont pas une masse d'enfants placés, on parle beaucoup d'individuels dans le collectif, ces enfants-là finalement, tous les enfants n'ont pas le même besoin, les mêmes envies, on tente d'individualiser ici mais autant à l'échelle nationale, départementale, c'est quelque chose qui devrait être entendue, la possibilité de vouloir tel ou tel parcours de vie donc oui il faudrait.*

**Marie :** *Avez-vous quelque chose à ajouter qui vous semble important ?*

**Julie :** *Le frein aussi qui joue un petit peu c'est le côté judiciaire, il y a aussi cette question-là qu'on n'a pas abordé, les enfants savent que la finalité du placement c'est d'aller voir un juge, ils savent bien que tous ce qui font nous dire ça va être retranscrit auprès d'un juge, ils ont peur de dire quelque chose qui peuvent mettre en difficulté les parents et aussi. C'est quand même compliqué. Le fait d'être entendu et quand c'est entendu c'est retranscrit.*

## **Éducatrice spécialisée en formation – 28 ans.**

**Marie :** *Pouvez-vous présenter et expliciter vos missions ?*

**Marguerite :** *J'étais maîtresse de maison, j'ai pu partir en formation en ES depuis 2017, je suis sur la troisième année. Je suis à l'ESSTS de Saint Omer, la dernière ligne droite. Nous essentiellement, on gère beaucoup le quotidien, la vie quotidienne. Après on intervient, on a des situations de références sur lesquelles de pouvoir répondre à la situation. En tant que référente de jeune, on assiste aux rencontres partenariales, on est garant de leur projet personnalisé.*

**Marie :** *Quelles sont vos représentations par rapport à la parole de l'enfant ?*

**Marguerite :** *On a quand même pas mal d'instance pour être à leur écoute, les réunions de groupe, les CVS. Les réunions de groupe permettent où l'ensemble du groupe peut partager autour de thèmes définis. La prochaine sera sur la réélection sur les représentants des CVS. Généralement ceux sont les professionnels qui choisissent ou parfois les enfants qui choisissent un sujet. Le but de cette réunion de groupe est d'écouter leur ressenti sur le collectif, que chacun puisse s'exprimer, dire ce qu'ils pensent leur difficulté même les choses positives. Le but est que les enfants puissent s'exprimer et se positionner, donner son avis autour des dysfonctionnements mais aussi ce qui fonctionne. On retravaille parfois au règlement, c'est plus autour des règles de collectivité. Les réunions CVS, je n'ai pas eu l'occasion d'y participer. Ensuite au quotidien, ça arrive, c'est vrai comme il y a un collectif ce n'est pas toujours évident, l'enfant a besoin de s'exprimer sur son parcours et son histoire de vie et il faut prendre le temps de se détacher par rapport au collectif. Souvent ce sera lors de temps informel, qu'on recueillera la parole de l'enfant, ensuite dans le cadre de son PAI, on fait des entretiens avec les enfants, il est travaillé en équipe et relu avec pour voir si le jeune est en adéquation avec le projet et il le valide. L'enfant et son représentant légal évidemment. La famille a un rôle important quand même. Durant les temps où on partage sur son projet l'enfant va pouvoir s'exprimer et c'est à ce moment où il va pouvoir s'exprimer.*

**Marie :** *Comment l'enfant perçoit et utilise ce droit d'expression en MECS ?*

**Marguerite :** *Je pense après on a un groupe où on a des profils abandonniques et malheureusement les enfants veulent beaucoup d'individuel ce qu'on ne peut pas forcément apporter. Ils aimeraient plus de temps individuel aussi. Je pense que ça dépend de la*

*composition du groupe qui influence aussi notre prise en charge. Quand ils ont besoin de venir parler même si ce n'est pas tout suite, on se libère et on va vers eux.*

**Marie :** *Faites-vous une distinction entre parole, avis et expression de l'enfant ?*

**Marguerite :** *Je pense qu'en fonction de l'âge, ça se mélange un peu les 3 termes. La parole va plus être c'est ce que lui, son ressenti, va exprimer.*

*L'expression ce serait peut-être dans l'intensité de comment il va s'exprimer. C'est naturel, c'est spontané, en fonction de leur tranche d'âge, il va avoir une intensité des propos.*

*L'avis, savoir ce qu'ils en pensent, comment ils vivent les choses, comment ils ressentent les choses. Dans tous les temps du quotidien, du lever au coucher, ce n'est pas toujours les mêmes moments, de l'ambiance du groupe, toutes les journées sont différentes en MECS donc ce n'est pas évident de déterminer comment on favorise ça.*

**Marie :** *Comment recueillez-vous la parole de l'enfant ?*

**Marguerite :** *Dans tous les moments qu'on va partager avec eux, on les observe beaucoup aussi. Dans les relations qu'ils peuvent avoir avec leurs pairs, avec la famille. Après ça va nous servir de base dans le projet, ça va axer notre travail, savoir où, quel aspect est à travailler. Je pense que c'est essentiellement le collectif, ça prend énormément. Pour l'instant je n'en ai pas rencontré d'autres, je suis au début de ma carrière, c'est essentiellement le collectif qui nous freine, c'est frustrant quand un enfant vient nous parler, il faudra qu'il attende, on ne peut pas apporter un accompagnement à l'instant T.*

**Marie :** *Quel est votre rôle selon vous face à cette parole de l'enfant ?*

**Marguerite :** *La maîtresse de maison c'est un peu la confidente, j'avais un peu le reflet de l'image maternelle, c'est elle qui prépare à manger, qui prépare la chambre. On préparait les repas, c'est nous qui confectionnons tout, l'image de la maman quoi. C'est un peu la pièce maîtresse, ça vient faire le ciment dans l'équipe, elle a un rôle très important au sein de l'équipe éducative, elle peut faire des observations que nous on aurait pas pu voir. Puis quand on gère du quotidien, on est face à la parole de l'enfant.*

*Maintenant en tant qu'ES, on a beaucoup plus de lien avec la famille que je n'avais pas avant en tant que maîtresse de maison. On prend de la hauteur, il y a prise de recul, de hauteur. Ce n'est pas toujours évident car je pense que quand on est enfant, on peut avoir un regard erroné, alors avoir le fait d'avoir ce recul ça nous permet d'évaluer plus leur parole. Il ne faut pas prendre mot pour mot, il y a parfois une interprétation à mettre derrière. Pour moi il faudrait renforcer le côté maternel/affectif qui est primordial pour son développement. Dans l'attention en tout cas et dans le cas du quotidien, ça va dépendre de l'enfant, c'est très en*

*mouvement quand on est maîtresse de maison ou éducateur. Je trouve que c'est important pour son développement général, l'affectivité est de plus en plus présente dans les textes de loi.*

**Marie :** *Qu'est-ce qui influence la parole de l'enfant en MECS ?*

**Marguerite :** *Le lien de confiance qui va se créer et la parole va se délier. La parole à cet âge-là, mais quand le lien est fait, l'enfant est plus libre de s'exprimer en fonction de la relation qu'il entretient avec l'adulte.*

### **Écrit réflexif**

**Marie :** *Sur la question de l'attachement, ou du rapport affectif à l'enfant, qu'avez-vous appris dans votre formation sur la manière dont vous devez agir ?*

**Marguerite :** *Elle ne nous apprend pas à se positionner après c'est la question de la distance professionnelle, c'est quelque chose que j'ai étudié dans mon dossier. Dans mon parcours, en IME, sur mon stage sur un service d'urgence sociale, malgré que ce soit des adultes, ça m'a ré interpellé, qu'est-ce que la bonne distance et je me suis rendue compte qu'il y en a pas, c'est en fonction de moi, ce que je ressens, de la personne, ça peut être des moments plus étroits et savoir bien se distancier et se positionner en tant que professionnel et ne pas rester dans cette proximité mais on en a besoin pour un bon accompagnement, il faut qu'il y ait rapprochement. Enfin de compte, je ne dirai même pas distance, ça fait un métrage, je vois ça comme une juste proximité, on nous a dit en formation que voilà faut pas faire la bise, faut pas de tutoiement, j'ai eu le cas avec une personne adulte même si ordinairement on se sert la main, elle avait eu de bons résultats médicaux, elle m'a fait la bise, je ne me suis pas décalée même si ça ne se fait pas mais elle en avait besoin, il fallait partager sa joie et on se serrait la même. Je veux aussi éviter le transfert, je suis là en tant que professionnelle, je ne suis pas là pour remplacer leur parent, j'avais peur de ça, je ne suis pas très tactile, à un moment qu'on se rapproche, j'étais gênée, j'avais peur du regard des autres et au travers des lectures, me suis rendue compte que non. Les auteurs m'ont aidé à me positionner en tout cas et de prendre du recul. Autour de l'attachement ça permet d'agir et pouvoir se mettre derrière, se cacher les théories et des auteurs. Après les textes de loi, l'affectivité apparaît de plus en plus dans les textes de loi que c'est nécessaire pour l'enfant et aussi à la vie adulte, j'ai pu voir aussi à un moment donné.*

**Marie :** *Les prescriptions ont-elles évolué depuis ? Quelles sont les « tendances » actuelles ?*

**Marguerite :** *Dans les textes de loi oui. Pour moi comme je le disais l'enfant en a besoin dans son développement, on est là pour les aider à s'individualiser, à se détacher, s'il n'y a pas d'attachement, il faut pouvoir créer ce lien d'attachement pour pouvoir grandir et se détacher.*

**Marie :** *Au sein de votre institution, quelles sont les normes d'accompagnement face à ces notions évoquées précédemment ?*

**Marguerite :** *Je ne sais pas, je n'ai pas souvenir, comme je suis là par épisode, c'est compliqué. C'est vrai qu'ici sur le site je n'en ai pas échangé, ce n'est pas quelque chose qui nous problème.*

**Marie :** *Jugez-vous votre pratique professionnelle en continuité avec les normes de votre formation initiale et continue ou bien avez-vous dû adapter certaines choses ?*

**Marguerite :** *Oui.*

**Marie :** *Peut-on s'attacher à un enfant quand on fait votre métier ? Relance : qu'est-ce qui fait que c'est-ce facile / ou difficile ?*

**Marguerite :** *S'attacher mais dans le but qu'il s'en détache, on n'est pas là pour remplacer les parents.*

**Marie :** *Pouvez-vous m'évoquer un souvenir fort de votre parcours professionnel sur la question de l'affectivité ?*

**Marguerite :** *En fait j'ai accompagné une personne qui avait énormément de carences, qui avaient vécu durant l'enfance, ça se ressentait, il y avait eu des passages à la rue, période très compliquée, j'avais fini après que le lien se soit créé, je pense que vous auriez besoin d'un professionnel pour parler de ça, un psychologue, ce n'était pas mon ressort donc il me dit oui, c'était une personne qui vivait en décalé, il avait beaucoup de terreurs nocturnes, dans son sommeil c'était compliqué du au passage à la rue, je lui ai dit le premier rendez-vous je vais vous accompagner, je préfère qu'on se tutoie en accord avec la personne, je l'accompagne, je le laisse à son rendez-vous et la deuxième fois et il m'a dit qu'il voulait que je revienne, je le conduis, ça se passe bien et le troisième rendez-vous, je vais te laisser y aller, je ne suis pas là pour, il faut qu'un moment donné, il n'y est pas allé, et me suis dit est ce que j'ai bien fait de le laisser faire, et finalement j'aurai du continuer jusqu' à temps qu'il soit capable d'y aller seul et j'ai évité qu'il y ait cet attachement trop fort et après me suis dit j'aurai du alors c'était cette question de lien et de dépendance affective, et ça m'a amené à avoir des réflexions.*

**Marie :** *Si vous aviez des recommandations autour de la parole de l'enfant, les ODPE doivent créer une instance de représentation de la parole de l'enfant ? Qu'en pensez-vous ?*

**Marguerite :** *Pour moi ça peut être intéressant et pertinent. Je pense que malgré tout le formel peut permettre d'avoir le ressenti, ce qui a pu murir en eux.*



## **Éducatrice spécialisée – 9 ans d'expérience – 30 ans**

**Marie :** *Pouvez-vous présenter, expliciter vos missions ?*

**Élisa :** *Ça fait 10 ans que je suis ici à part dans le cadre de mes stages, la parole de l'enfant est mon sujet de mémoire et j'avais comparé deux établissements. J'ai eu du mal, j'ai voulu me réorienter et changer de métier et j'ai fait une comparaison pour plus répondre à leurs besoins.*

**Marie :** *Quelles sont vos représentations de la parole de l'enfant ?*

**Élisa :** *Ça m'évoque beaucoup de lacunes, on est pris par le quotidien, on avance et on speed et on néglige la parole de l'enfant, sauf qu'à un moment on devrait s'arrêter pour prendre la parole de l'enfant, on n'est pas assez à l'écoute de la parole de l'enfant. Moi dans mon expérience ici à la maison de l'enfant de collision, c'était l'idéal, plus on a des enfants difficiles et moins on a le temps de les écouter alors qu'au contraire, on s'occupe plus dans la gestion de conflit et des crises. Ça se dégrade en tout cas, on a augmenté le nombre d'effectifs en plus. On est moins disponibles, c'est une question de disponibilité qui pose problème. On a des difficultés qui se développent à travers les situations complexes et ça compromet la prise en compte de la parole de l'enfant. Combien d'enfants disent j'ai quelque chose à te dire et on dit « attend attend » et il est trop tard après quand on passait le moment, l'enfant c'est quand il a envie.*

**Marie :** *Quelles distinctions faites-vous entre parole, avis et expression ?*

**Élisa :** *L'expression c'est quelque chose qui pense, un avis il se positionne, la parole ça rassemble un peu les deux et c'est un échange avec une personne.*

**Marie :** *Comment l'enfant perçoit-il son droit d'expression selon vous ?*

**Élisa :** *L'enfant cherche l'individualité de plus en plus et nous on le donne de moins en moins, les enfants. Nous on peut en structure, c'est difficile de répondre aux énormes besoins de l'attention, de parole avec l'enfant. Quand on prend le temps de parler à l'enfant, on lui accorde de l'attention. Pour moi ça joue énormément. Si on donne plus d'attention à l'enfant, on le met plus à l'aise, on le lui met en confiance, ça lui permet de libérer la parole. Si l'enfant a peur de la personne qui est en face de lui, ça ne donne pas envie de communiquer. Ou ce sera sous forme de crise, on a beaucoup d'enfants qui entre en conflit car on a loupé le truc.*

**Marie :** *Dans le cadre de ce PAI, comment favorisez-vous la parole de l'enfant ?*

**Élisa :** *Je ne sais pas, pour permettre à l'enfant de parler avec sa famille, on avait travaillé autour de photo, on avait demandé à la famille, la maman a ramené des photos pour amener l'enfant à dialoguer autour de la relation familiale, je trouve ça bien quand on peut se détacher*

*pour dialoguer avec l'enfant, les supports ça marche bien. Il faut réussir à sortir l'enfant à sortir l'enfant du quotidien, toutes les deux secondes, un enfant peut entrer dans le bureau. Il faut s'autoriser à sortir de la structure pour être en individuel mais il faut pouvoir le faire.*

**Marie :** *Quelles sont les instances de représentations de la parole de l'enfant ?*

**Élisa :** *À part le CVS, il n'y en a pas, parfois ça tient parfois ça ne tient pas. Normalement les enfants se saisissent d'une boîte à idées et on reprend là-dessus en équipe et durant la réunion d'enfants. Cette réunion a comme but de répondre aux besoins des enfants. Après les enfants en profitent lors des temps informels, après quand je dis la parole de l'enfant pour moi c'est quand l'enfant c'est lui qui est à l'initiative de la parole de l'enfant alors que là c'est le contraire clairement.*

*On faisait du scrapbooking, le ticket de cinéma pour échanger autour de son quotidien, la parole de l'enfant doit aussi être favorisée lors de temps individuel, après en collectif on pourrait se le permettre. C'est un peu un album de vie. Ça retraçait ses journées, il mettait ce qu'il voulait. Ça lui faisait un souvenir et on échangeait autour. J'ai appris comme ça sur sa situation familiale. Ça permettait d'amener des éléments.*

*Le but était de tisser du lien avec les jeunes avec qui la relation était compromise. Puis ça permettait de rentrer en communication avec l'enfant. . J'ai appris comme ça que sa situation familiale. Ça permettait d'amener trop éléments.*

*Le but était de tisser du lien avec les jeunes avec qui la relation était compromise. Puis ça permettait de rentrer en communication avec elle.*

**Marie :** *Quels sont les enjeux pouvant compromettre la parole de l'enfant selon vous ?*

**Élisa :** *L'effectif éducatif qui ne nous permet pas de nous détacher, d'avoir du temps pour les enfants. Pour moi ç aurait une importance pour avoir du temps avec les enfants, c'est notre taff de base, ce n'est pas en faisant du quotidien qu'ils vont rentrer chez eux et qu'on travaille avec les familles. J'y arrive si j'ai les moyens, je suis en train de retravailler sur une grille horaire pour prendre des enfants en individuel sans impacter sur le collectif. Ensuite quand l'enfant il est en pleine confiance, qu'il n'y est pas quelqu'un qui rentre, il ne se confie plus. C'est de l'organisationnel, c'est pour amener une meilleure prise en charge. On réfléchit comment on améliore la prise en charge des jeunes par rapport à la parole de l'enfant.*

**Marie :** *Comment recueilles-tu la parole de l'enfant ?*

**Élisa :** *Parfois c'est complexe quand un enfant dit je dois te parler mais tu ne dois pas le dire, des moments je ne sais pas comment me positionner, je lui mens mais je risque de casser la confiance par la suite. Après je me sers beaucoup des trajets en voiture, ça te fait quoi que papa/maman se sont séparés, la voiture est un endroit où on pas le choix, on ne pas fuir, elle*

*roule, personne ne peut sortir, même quand j'ai dû aborder le sujet de la sexualité, je ne sais pas quel mot mettre, j'ai un suivi où il y a que de l'inceste, c'est délicat, j'ai pris le support de la voiture pour prendre un temps avec une jeune de la voiture, limite un peu, elle est bloquée, elle ne peut pas fuir, il y a des sujets plus compliqués que les autres, la sexualité je n'y arrive pas mais j'apprends, je m'améliore, après parler ce n'est jamais évident, savoir ce qu'on va recueillir, après je fais toujours attention aux mensonges, il faut faire attention jusqu' où on peut aller dans l'enquête, est-ce qu'on croit sur parole, est-ce qu'on accuse l'autre ? Jusqu' où on va dans les confrontations ?*

**Marie :** *Quel est votre rôle face à cette parole de l'enfant ?*

**Élisa :** *On doit recueillir, l'étudier enfin je ne sais pas si on dit comme ça, que l'enfant il se sent écouté et qu'on aille jusqu'au bout. Si l'enfant vient nous voir et qu'on lui apporte une réponse, on accueille, on analyse, on en discute en équipe et on apporte une réponse à l'enfant. Parfois on n'apporte pas de réponse car on ne l'a pas.*

**Marie :** *Qu'est-ce qui influence selon vous la parole de l'enfant ?*

**Élisa :** *La relation de confiance, le fait d'être à l'aise c'est ce qui va faire le plus, les enfants qui ne sont pas à l'aise, ils ne vont venir discuter des masses et inversement il y a des enfants qui ne me parlent plus que ça alors que c'est mes référents. Donc je pense que c'est la confiance qui fait moi personnellement c'est quelque chose qui fait beaucoup et peut être que je représente ça sur les enfants.*

*Si on lui laisse l'espace également, si on écoute, on échange avec, les temps de repas sont pas mal mais c'est en collectif, ce n'est pas évident non plus. Être à l'écoute aussi. Quand l'enfant voit que l'adulte est là pour lui, l'enfant va plus s'ouvrir, quand on a un conflit avec le parent de l'enfant, alors soit je vais en jouer entre les deux pour en faire plus de conflit et si mes parents ne font pas confiance aux éducateurs, je ne vais pas leur faire confiance. Je sais que quand on rigole avec les jeunes, ils seront plus proches de nous et plus ils vont voir tendance à se confier. Pour moi confiance, affection, on aime bien les gens. Pour moi la confiance, la relation, l'affection, quand on aime bien les gens, ça influence la parole de l'enfant. Le rapport de l'affection a un lien envers la parole de l'enfant. Je suis revenue d'un arrêt maternité, il a fallu retravailler le lien, la relation... j'ai eu du mal à revenir car c'était aussi un nouveau groupe donc j'avais la boule au ventre de revenir, comme si j'étais une nouvelle dans la structure, avant je n'avais pas besoin de faire ce travail-là, avant je n'avais pas à faire mes preuves, les enfants le faisaient dire, au jour d'aujourd'hui je travaille ça, je n'ai pas beaucoup d'enfants qui viennent d'eux-mêmes, ça fait 3 mois que je suis revenue, ce travail est en route, le fait de participer à un camp, ça permet de tisser un lien, une relation avec les gamins. Comment on*

*est 24 sur 24, on ne sera plus stressé par le quotidien, même si on travaille, on est en vacances avec eux, on se relâche plus, les enfants profitent plus, on est beaucoup plus disponible avec eux, la douche n'est pas faite à 17h00, on est plus disponible pour eux, je sais que quand je vais revenir, je vais gagner plus de confiance avec les enfants, c'est jackpot, ça joue pas mal les camps.*

### **Écrit réflexif**

**Marie :** *Sur la question de l'attachement, ou du rapport affectif à l'enfant, qu'avez-vous appris dans votre formation sur la manière dont vous devez agir ?*

**Élisa :** *Je ne m'en rappelle pas, je ne me souviens pas avoir appris quelque chose sur l'affection et l'attachement, c'est le terrain qui m'a fait découvrir ça.*

*C'est délicat ça, il faut savoir bien doser, moi je pense que je sais bien doser sans vouloir, il faut en donner mais avoir en tête que ce n'est pas nos enfants, certains professionnels ont du mal avec ça, je ne fais de différence entre mes référés et les autres. Des fois, des collègues sont en relation d'étouffement, car l'enfant envahit. Je gère plutôt bien la distance affective avec les enfants, après dans ma vie privée je ne montre pas mes émotions et compagnie sauf avec mes enfants. C'est le naturel de ma vie, à part à dire il faut avoir une distance adaptée professionnelle. Mais je ne sais pas en théorie ce que ça veut dire mais en pratique c'est difficile à expliquer : on donne de l'affection mais il y a ses limites. Le bisou du soir c'est important. J'aime bien leur montrer de l'affection et compagnie mais avec des limites. Quand Élisa, elle a dit stop c'est stop.*

**Marie :** *Au sein de votre institution, quelles sont les normes d'accompagnement face à ces notions évoquées précédemment ?*

**Élisa :** *Il y a des collègues qui donnent énormément d'affection, quand j'entends « c'est mon fils », je suis peut-être trop, enfin on se complète en fait, mais je préfère avoir cette position, je me fais pas bouffer enfin je me suis déjà fait bouffer et je suis allée voir le psychologue car j'étais trop dans l'affect et c'est plus pro, et mon regard par rapport aux autres enfants, on va délaisser les autres, de ce fait là j'ai mis une distance. C'est important de savoir mettre de la distance et savoir rentrer à la maison et souffler. C'est peut-être aussi que parfois je parais froide et que j'ai moins la parole en collègue mais on se complète c'est tout, il faut de tout pour être faire une équipe.*

**Marie :** *Avez-vous des références théoriques sur cette question ?*

*Je n'aime pas lire, ou juste un documentaire.*

**Marie :** *Au sein de votre institution, quelles sont les normes d'accompagnement face à ces notions évoquées précédemment ?*

**Élisa :** *Non, rien n'est inscrit*

**Marie :** *Jugez-vous votre pratique professionnelle en continuité avec les normes de votre formation initiale et continue ou bien avez-vous dû adapter certaines choses ?*

**Élisa :** *J'ai découvert sur le terrain, ceux qui m'ont formé, c'est les dinosaures. Pour moi c'est mes collègues qui m'ont formé, pour tous, la relation avec les enfants, les familles, les audiences, les écrits.*

**Marie :** *Peut-on s'attacher quand on fait votre métier ?*

**Élisa :** *Ça m'est arrivé mais ça nous met en difficulté enfin moi en tout cas. Après on peut, mais il y en a qu'on préféré que les autres, du moment que ça ne se voit pas, on peut préférer un enfant c'est humain mais il ne faut pas que les enfants le ressentent et ça se ressentait d'ailleurs avant donc ça posait problème.*

**Marie :** *Jugez-vous votre pratique professionnelle en continuité avec les normes de votre formation initiale et continue ou bien avez-vous dû adapter certaines choses ?*

**Élisa :** *J'ai une posture naturelle, je n'ai pas de stratégie, ma chef me le dit, elle dit que mon naturel est au travail.*

**Marie :** *Si vous aviez des recommandations autour de la parole de l'enfant, les ODPE doivent créer une instance de représentation de la parole de l'enfant ? Qu'en pensez-vous ?*

**Élisa :** *Ça pourrait être intéressant car c'est un lieu neutre par contre vous ne connaissez pas bien les enfants, on a un grand groupe de baratineur, il ne faudra pas se faire piéger non plus, il faut faire attention. C'est intéressant pour qu'il puisse libérer les paroles sans les professionnels car nous on peut bloquer leur parole. Nous éducateurs on est le frein, si on leur parle, le juge va nous mettre un an, on perd la parole à cause du statut donc les intervenants extérieurs peuvent être pas mal pour recueillir la parole, si ça sert de partenariat/d'échange.*

PIHERY	Marie	06/06/20
<p align="center"><b>Master 2 mention santé publique</b>  <b>Parcours : « Enfance, jeunesse : politiques et accompagnements »</b></p>		
<p align="center"><b>Quelle place pour l'affection en protection de l'enfance ?</b>  <b>Échelles : nationale, départementale et locale.</b></p>		
<p align="center"><b>Promotion 2019-2020</b></p>		
<p><b>Résumé :</b></p> <p>Les politiques publiques de la protection de l'enfance, à la fois riches et complexes, tentent de répondre aux besoins identifiés des enfants en danger. Dans un milieu familial ordinaire l'enfant se construit en fonction de l'affection et de l'attachement apportés par son entourage familial. Si les prescriptions politiques s'inscrivent également dans cette dynamique affective depuis peu en protection de l'enfance, les professionnels rencontrent des difficultés à s'approprier une posture naturellement liée à la sphère privée et soulevant de multiples enjeux.</p> <p>Au regard, d'une expérience de stage au sein d'un Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE), cet écrit réflexif propose une déclinaison des politiques nationales de la protection de l'enfance à l'échelle des pratiques professionnelles locales.</p>		
<p><b>Mots-clés :</b> Affection, attachement, politique publique, pratique professionnelle, émotion, distance.</p>		
<p align="center"><i>L'École des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1 et l'Université Rennes 2  n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires :  ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i></p>		